



POLLUTION ATMOSPHERIQUE,
ECO-PRODUITS, GESTION DES DECHETS :
QUELQUES OPINIONS ET ATTITUDES
AU DEBUT 2002

Georges HATCHUEL

Juillet 2002

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL

Pour consulter la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : ezvan@credoc.fr

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Document réalisé à la demande de l'ADEME

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Patricia Crouette, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

Avant-propos	5
Principaux enseignements	7
Chapitre 1 - La perception de la pollution atmosphérique	11
I. Quasiment tous les Français estiment que la pollution atmosphérique présente des risques pour la santé	11
II. Les comportements à adopter en cas de pics de pollution : l'ignorance domine	17
III. Un Français sur trois se dit victime de la pollution atmosphérique	23
IV. Nos concitoyens considèrent à 77% que l'information locale sur la qualité de l'air est insuffisante	31
V. Une synthèse des opinions sur la qualité de l'air	39
Chapitre 2 – L'attitude des automobilistes en cas de pics de pollution	45
I. Une majorité d'automobilistes se dit prête à abandonner son véhicule en cas de pics de pollution urbains	45
II. Une renonciation acceptée de plus en plus sur la base du volontariat	53
III. Le premier moyen alternatif en cas de pics de pollution : les transports en commun.....	59
IV. La bonne volonté des automobilistes à l'épreuve des faits	67
V. Les automobilistes face à la pollution atmosphérique : une synthèse des principales attitudes.....	75
Chapitre 3 - Le télétravail	81
Chapitre 4 – Consommation et respect de l'environnement	89
I. L'information sur les éco-produits : les consommateurs sont insatisfaits.....	89
a) <i>L'information sur les produits verts est insuffisante</i>	90
b) <i>L'information sur les produits verts manque de clarté</i>	93
c) <i>L'information sur les produits verts n'est pas scientifiquement fondée</i>	97
d) <i>L'information sur les produits verts : un jugement globalement négatif</i>	100
II. Une profonde méfiance à l'égard des éco-produits.....	105
III. Une réelle difficulté à identifier les produits respectueux de l'environnement.....	110
IV. L'achat de « produits verts » non-alimentaires	120
V. La consommation énergétique : un critère souvent pris en compte lors de l'achat d'un appareil électroménager.....	129

Chapitre 5 - La gestion des déchets	135
I. Consommer autrement pour réduire sa production de déchets	135
II. Modifier la taxe sur les ordures ménagères	140
a) <i>Les deux tiers des Français sont prêts à accepter de remplacer la taxe actuelle par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits.....</i>	<i>140</i>
b) <i>Huit Français sur dix accepteraient de trier davantage leurs déchets s'ils bénéficiaient, en contrepartie, d'une baisse de leur taxe sur les déchets ménagers.....</i>	<i>144</i>
III. Le tri des déchets organiques.....	153
Annexes	159
Annexe I - Tableaux complémentaires	161
Annexe II - Carte des régions utilisées	165
Annexe III - Grilles de post-codage des questions ouvertes	167
Annexe IV - Listes des questions insérées à la demande de l'ADEME	169

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans la vague de début 2002 de l'enquête du CREDOC sur les « **Conditions de vie et les Aspirations des Français** ».

Cette année, les interrogations suscitées par l'ADEME s'articulent autour de cinq thèmes précis. Ils font chacun l'objet d'un des **cinq chapitres** de ce rapport :

- **L'attitude des Français face à la pollution atmosphérique (chapitre 1)** : la pollution de l'air a-t-elle des conséquences sur la santé ? La population connaît-elle les comportements à adopter en cas de pics de pollution ? L'information locale sur la qualité de l'air paraît-elle suffisante à nos concitoyens ?
- **Le renoncement à la voiture les jours de pics de pollution en ville (chapitre 2)** : les automobilistes accepteraient-ils d'abandonner leur véhicule de leur plein gré les jours de pollution ? A quels moyens de transport de substitution auraient-ils alors recours ?
- **Les Français et le télétravail (chapitre 3)** : quelle est la proportion de nos concitoyens prêts à exercer en « télétravail » ? Quelles sont les raisons principales qui les inciteraient à adopter ce mode d'exercice de l'activité professionnelle ?
- **Consommation et préservation de l'environnement (chapitre 4)** : quelle image les Français ont-ils des produits « verts » et de l'information fournie sur ces productions ? Quels sont les facteurs les incitant à choisir de tels produits ? Savent-ils identifier des marques vertes et des éco-labels ?

- **Enfin, la gestion des déchets ménagers (chapitre 5) :** nos concitoyens sont-ils prêts à essayer de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent, en achetant par exemple des produits en vrac ou des éco-recharges ? Accueilleraient-ils favorablement un changement de la taxe sur les déchets ménagers ? Si le montant de celle-ci diminuait, seraient-ils prêts à trier davantage leurs déchets ?

Pour la plupart des thèmes abordés ici, les questions sont suivies depuis maintenant plusieurs années. Le rapport en propose donc une analyse évolutive.

Rappelons que l'enquête s'est déroulée en décembre 2001 – janvier 2002. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2002 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

¹ Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de début 2002 », CREDOC, Mars 2002.

Principaux enseignements

Six enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions posées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie dans la vague du début 2002 de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » (échantillon représentatif de 2000 individus de 18 ans et plus, enquêtés en face à face) :

1. Les Français sont quasi-unanimes : ils estiment que la pollution atmosphérique comporte des risques pour la santé. D'ailleurs, 33 % en moyenne (et près de la moitié des Franciliens) déclarent avoir déjà été victimes de troubles ou de gênes engendrés par la pollution de l'air. Cette année, on constate même que ce type de préoccupations s'accroît dans les zones rurales.

Or, face à ces interrogations de plus en plus aiguës, **la sous-information** est frappante : les trois quarts (77%) de la population se disent mal informés de la qualité de l'air dans leur commune ; 78% ignorent les gestes à adopter en cas de pics de pollution. Autrement dit, **le sentiment d'impuissance domine**. Et ce d'autant plus que l'exemple de l'agglomération parisienne montre que l'information est peut-être un des moyens les plus efficaces pour dédramatiser « les craintes » auxquelles l'opinion publique est soumise dans le domaine.

2. Cette forte sensibilité au sujet explique que près de neuf automobilistes sur dix (87% exactement) déclarent être prêts à se passer de leur véhicule lors des pics de pollution urbains. Les trois quarts d'entre eux (77%) le feraient même de **leur plein gré**. Ce volontarisme déclaré n'a cessé de s'accroître depuis cinq ans, signe que **le principe** du renoncement à la voiture s'est propagé dans quasiment tout le corps social. Ce sont évidemment les transports en commun qui constituent le premier moyen alternatif en cas de renoncement à la voiture ; c'est aussi celui qui s'affirme le plus d'année en année (tandis que le recours au vélo recule).

Il reste que les intentions déclarées sont encore très supérieures aux pratiques réelles : 30% des automobilistes ont l'an dernier, au moins une fois, renoncé délibérément à leur voiture au profit des transports en commun. Ce taux n'avait jamais été aussi haut depuis 1995. Mais l'attachement à la voiture et l'insuffisance de certaines infrastructures locales en transports collectifs explique la relative lenteur de cette évolution.

3. Seulement 2 % des actifs déclarent aujourd'hui exercer **en télétravail**. Si ce taux est encore relativement faible, **la demande potentielle apparaît, par contre, élevée : 21% des actifs (25% des femmes, 18% des hommes) seraient personnellement prêts à travailler ainsi**. Certes, plus de la moitié envisagent de le pratiquer « de temps à autre » plutôt que tout le temps ; mais on ne peut nier que les pollutions dues aux transports seraient sensiblement inférieures si un cinquième des actifs n'avaient plus demain à se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail. La demande de télétravail concerne d'ailleurs davantage les actifs qui aujourd'hui se rendent sur leur lieu d'activité en transports en commun ...

En tout état de cause, vouloir exercer par télétravail repose surtout sur **l'envie de rester chez soi**, puis, mais assez loin derrière, sur le désir de ne pas perdre de temps dans les transports.

4. **Les consommateurs sont toujours profondément insatisfaits de l'information disponible sur les produits verts** : 73 % la considèrent insuffisante ; 68 % estiment qu'elle manque de clarté et 48 %, qu'elle n'est pas fondée scientifiquement. Pire : les deux tiers de nos concitoyens (66%) considèrent que les consommateurs n'ont pas la garantie de la réalité des propriétés environnementales des éco-produits. Est-ce lié à cela ? En tout cas, cette année montre un recul du nombre d'individus ayant acheté, au dernier semestre, des éco-produits non-alimentaires. Ce recul est probablement conjoncturel, mais il montre que l'information donnée sur ces produits n'est pas à la hauteur des exigences de consommateurs de plus en plus avertis. En tout état de cause, l'analyse réalisée montre qu'on consomme plus de produits verts quand on est satisfait de l'information fournie sur ces produits et sur la garantie qu'ils apportent.

5. Ce manque d'information trouve sa confirmation dans **les réelles difficultés que paraissent éprouver les consommateurs à identifier les éco-labels ou certaines marques « vertes »** : les taux de reconnaissance déclarée sont particulièrement faibles (de 8 à 25% au mieux) et ils ne se sont que très légèrement améliorés depuis deux ans.

Il en va pourtant différemment de l'étiquette « consommation d'énergie » apposée sur les appareils électroménagers : à peine 6 % de la population déclarent ne pas la connaître. D'ailleurs, 72 % des consommateurs disent en tenir compte quand ils achètent un appareil électroménager.

6. **Enfin, un nombre important de nos concitoyens se déclarent prêts à limiter la quantité de déchets qu'ils produisent** : pour 61 % d'entre eux en achetant des produits alimentaires en vrac, pour 83 % en acquérant davantage d'éco-recharges.

D'ailleurs, **le tri, à domicile, des bio-déchets** touche aujourd'hui 49% de la population : 60% des habitants de maisons individuelles et 31% des résidents d'immeubles.

De fait, presque les deux tiers de la population (65%) sont disposés à accepter le remplacement de la taxe **forfaitaire** actuelle sur les déchets ménagers **par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets jetés ; 83% se disent même prêts à trier davantage en échange d'une baisse de cette taxe.** Le plus intéressant est que, cette année, les attitudes varient peu, que l'on soit un gros ou un petit payeur de taxes ménagères. Ce qui signifie qu'**une bonne partie des Français semblent aujourd'hui disposés à envisager un changement des modalités de calcul de cette taxe.**

Chapitre 1 - La perception de la pollution atmosphérique

On sait que les questions environnementales font partie, depuis quelques années, des principales préoccupations de nos concitoyens. Ainsi, dans l'enquête « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* », 14 % de la population classent « la dégradation de l'environnement » parmi les **deux** thèmes qui les préoccupent le plus². Certes, ce taux a reculé cette année³ ; mais il est vrai que les soucis relatifs à l'insécurité ont, en ce début 2002, fait régresser, en termes relatifs, **toutes** les autres préoccupations.

On sait aussi que la « réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère » est de loin le thème que les Français classent en tête des actions que l'État doit mener prioritairement dans le domaine de la protection de l'environnement⁴.

Ce premier chapitre se propose donc d'apprécier les **inquiétudes** liées à la pollution de l'air, **le degré de connaissance** de la population sur les comportements à adopter en cas de pics de pollution, et les **actions** engagées par chacun pour contribuer à réduire cette pollution.

I. Quasiment tous les Français estiment que la pollution atmosphérique présente des risques pour la santé

C'est sans appel : **la population dénonce, dans sa quasi-unanimité, les risques sanitaires occasionnés par la pollution de l'air** (Tableau 1). Moins d'1 % de nos concitoyens estiment en effet que celle-ci n'a pas de conséquences sur la santé.

² Étaient également proposés : la violence et l'insécurité, les maladies graves, le chômage, la drogue, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la dégradation de l'environnement, l'immigration, les tensions internationales, les conflits sociaux et l'Europe.

³ Il était de 18% l'an dernier.

⁴ 37% de la population citent « la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère », contre 15% qui évoquent « la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs ». Données collectées, dans la même enquête, à la demande de l'IFEN.

Mais le plus frappant est que les opinions se sont **radicalisées** cette année : si plus de neuf Français sur dix considèrent qu'il y a bien existence de risques, légers ou significatifs, liés à la pollution de l'air, **77 % jugent maintenant ces risques « importants »**. Le taux était de 70 % l'an dernier.

Tableau 1
Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

	Jun 1997	Jun 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui, elle présente des risques importants pour la santé	71,6	71,7	68,7	72,3	69,5	77,0	+ 7,5
• Oui, elle présente des risques légers pour la santé	22,9	21,6	23,5	20,1	22,9	17,0	- 5,9
Total « elle présente des risques (importants ou légers) pour la santé »	94,5	93,3	92,2	92,4	92,4	94,0	+ 1,6
• Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants	3,3	4,5	6,6	6,6	6,2	4,7	- 1,5
• Non, elle ne présente aucun risque pour la santé	0,9	1,0	0,8	0,8	1,1	0,9	-0,2
Total « elle présente des risques insignifiants, ou elle ne présente aucun risque pour la santé »	4,4	5,5	7,4	7,4	7,3	5,6	- 1,7
• Ne sait pas	<i>1,3</i>	<i>1,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

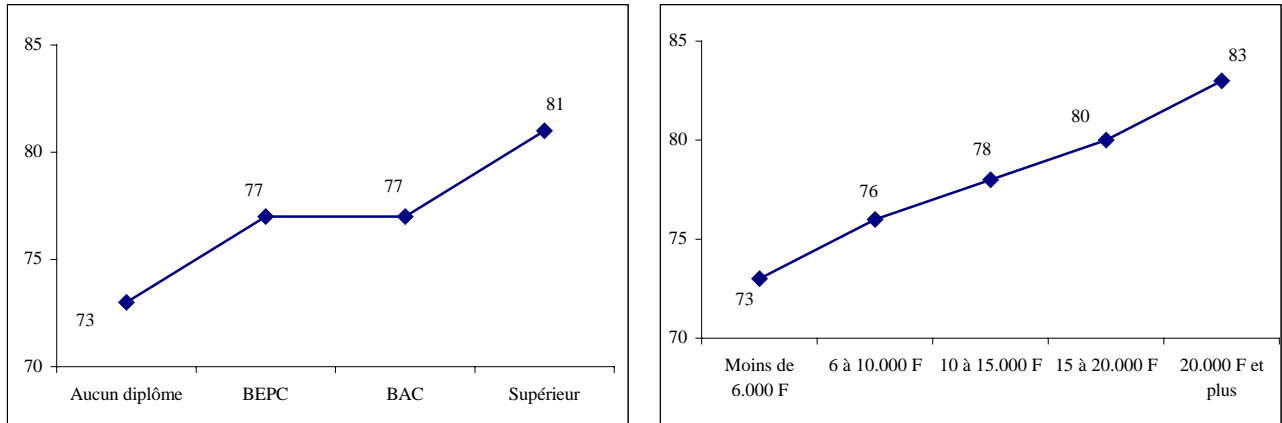
Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ **Un vrai consensus dans l'ensemble du corps social**

Dans tous les groupes sociaux sans aucune exception, le sentiment que la pollution de l'air présente des risques sanitaires importants domine très largement (à au moins 67%, voir Tableau 2). Deux facteurs semblent renforcer encore le niveau d'inquiétude : la possession d'un capital économique et culturel élevés, la présence d'enfants dans le foyer.

* **Les risques sont ainsi particulièrement mis en avant dans les milieux favorisés** : entre 80 et 83 % des diplômés du supérieur, des cadres (moyens ou supérieurs), des titulaires de revenus supérieurs à 15 000 F/mois estiment que les risques sanitaires occasionnés par la pollution de l'air sont importants. On rappellera que dans les milieux sociaux favorisés, on est, en général, plus sensible aux questions environnementales.

Graphique 1
Pourcentage d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé, en fonction du diplôme et des revenus mensuels



Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

- * **La perception des risques est également plus forte chez les chargés de familles nombreuses** : 82 % des individus ayant au moins trois enfants à charge jugent que les effets sanitaires de la pollution atmosphérique sont « importants ». Il faut dire que certains messages ou campagnes d'information insistent sur la dangerosité de cette pollution pour les enfants.

Mais ces deux éléments n'empêchent pas une « prise de conscience » **généralisée** des risques liés à la pollution de l'air (Tableau 2). On en prendra pour preuve le fait que cette année, dans toutes les catégories (sauf les étudiants), il y a eu progression de cette prise de conscience. L'accroissement a été particulièrement fort chez les hommes (+ 12 points), les ouvriers (+ 14 points) et les hauts revenus (+ 11 points).

Tableau 2
La perception des risques sanitaires engendrés par la pollution atmosphérique

(Début 2002)

(en %)

	Aucun risque ou risques insignifiants	Risques légers	Risques importants*	Total (yc nsp)
Sexe				
• Homme	5	17	77 (+ 12)	100
• Femme	6	17	77 (+ 4)	100
Age				
• Moins de 25 ans	6	25	69 (+ 6)	100
• 25-39 ans.....	4	17	79 (+ 7)	100
• 40-59 ans.....	6	16	78 (+ 7)	100
• 60-69 ans.....	4	13	83 (+ 8)	100
• 70 ans et plus.....	10	16	74 (+ 10)	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	9	18	73 (+ 7)	100
• Bepc, technique (inf, au bac)	4	18	77 (+ 8)	100
• Bac ou diplôme technique équivalent	7	16	77 (+ 10)	100
• Diplôme du supérieur.....	5	15	81 (+ 5)	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	4	17	79 (+ 8)	100
• Cadre supérieur	6	13	82 (+ 10)	100
• Profession intermédiaire	5	15	80 (+ 10)	100
• Employé.....	6	21	73 (+ 2)	100
• Ouvrier.....	7	16	77 (+ 14)	100
• Reste au foyer	5	17	78 (+ 3)	100
• Retraité.....	6	14	79 (+ 10)	100
• Autre inactif (étudiant).....	4	28	67 (- 2)	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 F	7	19	73 (+ 3)	100
• De 6 000 à 9 999 F	7	16	76 (+ 10)	100
• De 10 000 à 14 999 F	4	17	78 (+ 7)	100
• De 15 000 à 19 999 F	4	15	80 (+ 4)	100
• 20 000 F et plus	4	13	83 (+ 11)	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)				
• Aucun.....	6	17	76 (+ 8)	100
• Un.....	5	15	79 (+ 7)	100
• Deux.....	3	20	77 (+ 4)	100
• Trois et plus.....	4	14	82 (+ 1)	100
Ensemble	6	17	77 (+ 7)	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2001-2002.

Exemple de lecture : 82 % des individus ayant au moins trois enfants à charge considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé, contre 77 % dans l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

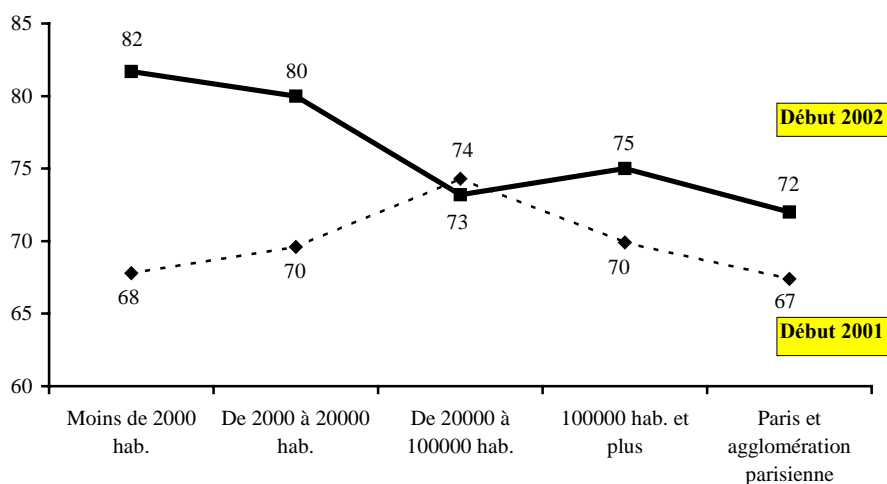
➤ **Les ruraux sont les plus préoccupés par les risques engendrés par la pollution de l'air**

L'évolution la plus marquante de cette année concerne les variations ayant affecté les ruraux. En effet, au début 2001, peu de différences apparaissaient en fonction du lieu de résidence. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : 82% des habitants de communes rurales (+ 14 points en un an) et 80% des résidents de petites communes jugent ces risques « importants ». En un mot, ce ne sont pas les personnes qui sont objectivement le plus confrontées à la pollution de l'air qui redoutent le plus les conséquences que celle-ci peut avoir sur la santé.

Graphique 2
Le pourcentage d'individus considérant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé

– Evolution 2001-2002 –

(en %)



Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

A vrai dire, en 5 ans, le nombre d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques majeurs a progressé de 5 points (Tableau 3). Excepté la région parisienne où ce sentiment a légèrement reculé, le mouvement de hausse a touché **toutes** les régions.

Cette montée a été particulièrement forte chez les habitants du Bassin Parisien (+ 14 points), les Nordistes (+ 13 points) et les habitants de l'Ouest (+ 9 points). En vérité, elle a touché encore plus les régions où les risques occasionnés par la pollution de l'air étaient, il y a cinq ans, un peu moins ressentis. Il y a donc eu une **homogénéisation** de la prise de conscience du risque, sauf peut-être dans l'Est de la France, encore un peu en retrait en termes relatifs.

Tableau 3
Le pourcentage d'individus jugeant « importants » les risques occasionnés par la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

	<i>(en %)</i>						
<i>(Régions classées par ordre décroissant de la dernière colonne)</i>	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	<i>Evolution 1997-2002</i>
• Bassin Parisien	67	76	58	69	71	81	+ 14
• Nord.....	67	77	79	81	71	80	+ 13
• Méditerranée.....	75	71	65	79	70	80	+ 5
• Ouest	69	67	76	73	65	78	+ 9
• Centre-Est.....	75	75	73	70	74	78	+ 3
• Région Parisienne.....	76	70	72	69	68	74	- 2
• Sud-Ouest.....	73	77	65	78	75	74	+ 1
• Est.....	68	60	70	66	61	69	+ 1
Ensemble	72	72	69	72	69	77	+ 5

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 80 % des habitants de la région Nord considèrent, au début 2002, que les risques engendrés par la pollution atmosphérique sont importants, contre 67 % en juin 1997 (+ 13 points en cinq ans).

➤ ***La dangerosité de la pollution de l'air est davantage mise en avant par les personnes sensibles à l'environnement***

Enfin, si tous les groupes se montrent préoccupés des incidences sanitaires de la pollution atmosphérique, les individus sensibilisés aux questions touchant l'environnement semblent encore plus inquiets qu'en moyenne. Nous en voulons pour preuve que :

- 86% des individus qui se disent « très sensibles » aux problèmes d'environnement jugent « importants » les risques occasionnés par la pollution atmosphérique (contre 77% en moyenne).
- C'est aussi le cas de 84% des personnes qui estiment que l'état de l'environnement est « mauvais » en France
- Ou encore de 80% des enquêtés se disant prêts à acheter des produits avec éco-recharges et de 81% de ceux ayant acheté, au cours des six derniers mois, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement.

II. Les comportements à adopter en cas de pics de pollution : l'ignorance domine

S'ils sont conscients des risques engendrés par la pollution de l'air, nos concitoyens n'en avouent pas moins leur ignorance quant aux comportements à tenir : plus des trois quarts d'entre eux (**78 % exactement**) **déclarent ne pas bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution** (Tableau 4).

Ce sentiment d'impuissance a reculé de 5 points cette année ; il n'a d'ailleurs jamais été aussi bas. Mais, bien qu'encourageante, **cette évolution doit être relativisée** : même chez les Français les plus sensibles au problème – ceux qui estiment que les risques liés à la pollution sont « importants » –, le sentiment d'ignorance prévaut encore très largement (76 %).

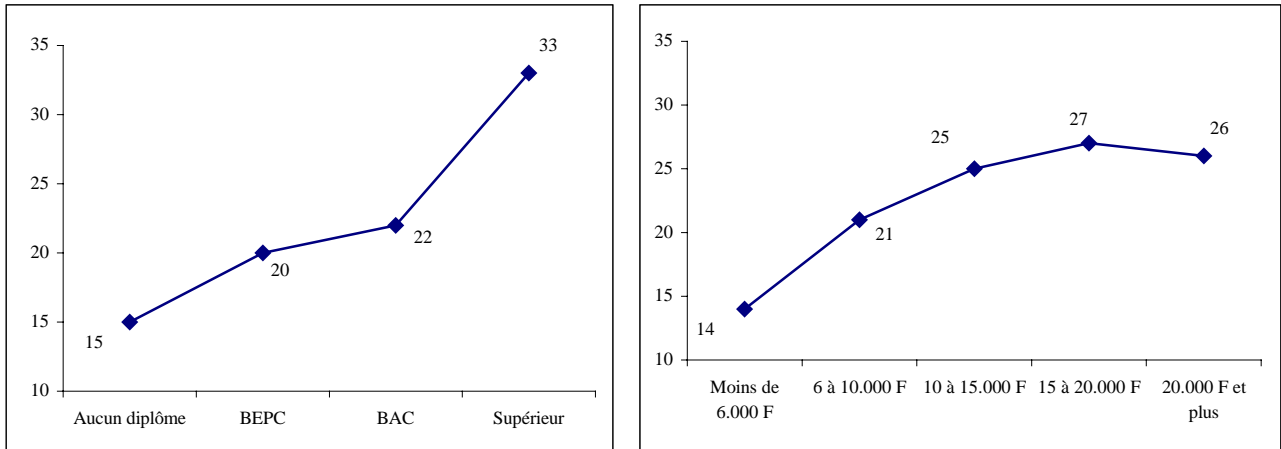
Tableau 4
Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

	Ensemble de la population				Evolution 2001-2002	(en %)	
	Début 2000	Début 2001	Début 2002			Dont :	
• Oui.....	20,3	15,9	21,8	+ 5,9	Estime que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé (début 2002)		
• Non.....	79,2	83,0	77,8	- 5,2	23,4	76,1	
• Ne sait pas.....	0,5	1,1	0,4		0,5		
Total.....	100,0	100,0	100,0		100,0		

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Ce sentiment d'impuissance prévaut dans toutes les catégories sociales. Certes, les 25-39 ans, les cadres moyens et supérieurs, les diplômés de l'enseignement supérieur estiment connaître un peu mieux les gestes à adopter en cas de pics de pollution. Les groupes les plus favorisés apparaissent donc comme ceux qui seraient, en toute relativité, le mieux « armés » dans le domaine (Graphique 3). Cependant, même chez eux, **les deux tiers environ méconnaissent les mesures à prendre.**

Graphique 3
Le pourcentage d'individus estimant bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution,
en fonction du diplôme et des revenus mensuels du foyer



Source : CREDOC – ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Notons, enfin, qu'un petit tiers des Franciliens (30%) estiment connaître les gestes qu'il est nécessaire d'adopter lorsque la qualité de l'air se dégrade. Davantage confrontés à la pollution, qui est largement annoncée et commentée par les médias locaux et les affichages urbains, les Franciliens ont peut-être plus que les autres besoin de s'en prémunir.

Ceci étant, dans tous les groupes, **au moins 66% des individus** ignorent les gestes à adopter en cas de pics de pollution atmosphérique. Certes, ce taux a, en moyenne, reculé de 5 points cette année (et il a même reculé dans tous les groupes sans exception) ; mais il reste élevé. Notons cependant un recul plus affirmé chez les professions intermédiaires et les familles comptant deux enfants à charge (Tableau 5).

Les groupes qui, l'an dernier, s'étaient distingués par une forte montée du sentiment d'ignorance (habitants de la Méditerranée et du Sud-Ouest, titulaires des plus hauts revenus) ont connu cette année un mouvement de sens inverse. Il n'empêche que dans le **Sud-Ouest**, 85% des enquêtés disent ne pas savoir que faire en cas de pics de pollution.

Le taux de méconnaissance est aussi très élevé chez les indépendants (89%), les non-diplômés (85%), les bas revenus (85%) et les petites communes (81-82%).

Tableau 5
Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air ?
 (début 2002)

	Oui	Non *		(en %)
Sexe				
• Homme	24	75 (- 7)		100
• Femme	19	80 (- 4)		100
Age				
• Moins de 25 ans	18	82 (- 1)		100
• 25-39 ans	25	75 (- 9)		100
• 40-59 ans	22	78 (- 4)		100
• 60-69 ans	22	78 (- 5)		100
• 70 ans et plus	18	80 (- 3)		100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	15	85 (- 3)		100
• Bepc, technique (inf. au bac)	20	80 (- 5)		100
• Bac, niveau bac	22	78 (- 6)		100
• Diplôme du supérieur	33	66 (- 8)		100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	11	89 (=)		100
• Cadre supérieur	32	68 (- 1)		100
• Profession intermédiaire	31	69 (- 9)		100
• Employé.....	23	76 (- 8)		100
• Ouvrier.....	17	83 (- 4)		100
• Reste au foyer	20	80 (- 5)		100
• Retraité	21	77 (- 6)		100
• Autre inactif (étudiant).....	20	80 (=)		100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 F.....	14	85 (- 4)		100
• De 6 000 à 9 999 F.....	21	78 (- 7)		100
• De 10 000 à 14 999 F.....	25	74 (- 7)		100
• De 15 000 à 19 999 F.....	27	73 (- 6)		100
• 20 000 F et plus	26	74 (- 3)		100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	17	82 (- 2)		100
• 2 000 à 20 000 habitants	19	81 (- 3)		100
• 20 000 à 100 000 habitants	22	78 (- 7)		100
• 100 000 habitants et plus.....	23	77 (- 6)		100
• Paris et agglomération parisienne	30	69 (- 9)		100
Région d'habitation				
• Région parisienne	32	68 (- 8)		100
• Nord.....	22	78 (- 7)		100
• Est.....	23	77 (- 1)		100
• Bassin Parisien.....	20	80 (- 10)		100
• Ouest.....	17	83 (=)		100
• Sud-Ouest	15	85 (- 2)		100
• Centre-Est	21	79 (- 2)		100
• Méditerranée	21	78 (- 8)		100
Nombre d'enfants à charge				
• Aucun.....	21	78 (- 4)		100
• Un	21	79 (- 7)		100
• Deux	28	72 (- 11)		100
• Trois et plus	18	82 (- 6)		100
Ensemble.....	22	78 (- 5)		100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et Les Aspirations des Français », début 2002.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2001-2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Exemple de lecture : 89 % des indépendants ont le sentiment de ne pas bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution, contre 78 % de l'ensemble de la population en moyenne.

➤ **Rester calfeutré à la maison**

C'est l'idée de rester chez soi, enfermé et calfeutré, de ne pas sortir, qui domine chez les 22% d'individus déclarant connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution⁵ : **40 % préconisent en effet de rester à leur domicile** ; cette éventualité revient à un niveau comparable à celui de début 2000 (Tableau 6).

Par ailleurs, 22 % des gens concernés proposent de ne **pas prendre leur véhicule individuel**, possibilité qui a, cette année, reculé de 7 points. 21 % préféreraient utiliser **un masque**. Notons enfin qu'au début 2002, un nouveau type de réponses est apparu⁶ : 5 % des personnes concernées proposent de ne faire aucun effort physique.

Tableau 6

Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution, soit 22 % de la population au début 2002 –

	(en %)			
(Classement par ordre décroissant des réponses de 2002)	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Rester chez soi, fermer les fenêtres	39,0	36,5	39,5	+ 3,0
• Ne pas prendre sa voiture	29,1	29,5	22,3	- 7,2
• Utiliser un masque.....	19,9	23,5	20,9	- 2,6
• Eviter de faire un effort physique, une activité sportive.....	-	-	5,2	+ 5,2
• Recourir à des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle.....	2,4	1,9	4,1	+ 2,2
• Partir de chez soi	2,2	3,0	3,0	=
• Attendre les consignes de sécurité.....	1,0	0,2	0,5	+ 0,3
• Autres	5,6	5,4	4,2	- 1,2
• <i>Ne sait pas</i>	0,8	-	0,3	
Total.....	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

En définitive, **les solutions mises en avant sont plutôt « attentistes »** : on resterait chez soi, on ne prendrait pas sa voiture, on ne ferait pas d'effort physique.

⁵ Il s'agissait d'une question « ouverte ». La grille de post-codification est présentée à l'Annexe III.

⁶ Les réponses sont en effet fournies spontanément, puis post-codées après enquête.

Ces solutions « attentistes » l'emporteraient nettement sur les moyens plus « **volontaristes** », du type « utiliser un masque », « recourir à un moyen alternatif à l'auto », etc.

En réalité, comme on pouvait s'y attendre, le fait d'exercer une activité professionnelle joue assez sensiblement sur les solutions retenues. C'était déjà le cas l'an dernier. Ainsi, les **inactifs**, en particulier les **retraités** qui connaissent les gestes à adopter en cas de pics de pollution resteraient chez eux plus volontiers que le reste de la population (à 54% contre 39% en moyenne, Tableau 7). Il faut dire que cette solution est plus facilement envisageable pour des individus dégagés de toute contrainte professionnelle. *A contrario*, 28 % des actifs occupés préféreraient, en cas de pics de pollution, ne pas utiliser leur voiture. C'est une attitude autant diffusée chez les cadres que chez les ouvriers.

Enfin, peu de différences d'attitudes apparaissent en fonction de la région de résidence (le nombre de personnes concernées ici ne permet cependant pas vraiment de disposer de chiffres totalement significatifs).

Par contre, il semble que dans les villes moyennes et chez les Franciliens, l'idée de rester chez soi est davantage évoquée (Tableau 7).

Tableau 7
Les trois principaux gestes qui seraient adoptés en cas de pics de pollution de l'air

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution, soit 22 % de la population au début 2002 –

(en %)

	Rester chez soi	Ne pas prendre sa voiture	Utiliser un masque	Total (yc autre et nsp)
Sexe				
• Homme	34	21	23	100
• Femme	46	24	19	100
Age				
• Moins de 25 ans	(34)	(34)	(10)	100
• 25-39 ans.....	37	25	17	100
• 40-59 ans.....	35	22	26	100
• 60-69 ans.....	49	(10)	(27)	100
• 70 ans et plus	56	(14)	(24)	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	38	(11)	27	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	38	23	26	100
• Bac, niveau bac.....	44	(22)	(16)	100
• Diplôme du supérieur	39	27	(14)	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	(7)	(34)	(31)	100
• Cadre supérieur.....	38	(29)	(13)	100
• Profession intermédiaire	34	(27)	(19)	100
• Employé.....	47	(24)	(17)	100
• Ouvrier.....	(24)	(28)	(21)	100
• Reste au foyer	36	(16)	(32)	100
• Retraité.....	54	(13)	23	100
• Autre inactif (étudiant)	(41)	(22)	(14)	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 F	(45)	(14)	(21)	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	33	23	29	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	37	22	24	100
• De 15 000 à 19 999 F	46	(26)	(9)	100
• 20 000 F et plus	42	(29)	(11)	100
Situation professionnelle				
• Actifs occupés.....	34	28	19	100
• Inactifs	47	15	25	100
• Chômeurs.....	(40)	(22)	(16)	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	32	24	26	100
• 2 000 à 20 000 habitants	36	32	(20)	100
• 20 000 à 100 000 habitants	49	(20)	(19)	100
• 100 000 habitants et plus.....	41	24	19	100
<i>Dont plus de 200 000 habitants</i>	32	41	(14)	100
• Paris et agglomération parisienne	42	(13)	21	100
Ensemble des répondants	39	22	21	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Chiffres entre parenthèses : échantillon de petite taille.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Exemple de lecture : 56 % des septuagénaires connaissant les gestes à adopter en cas de pic de pollution resteraient chez eux, contre « seulement » 39 % des répondants en moyenne.

III. Un Français sur trois se dit victime de la pollution atmosphérique

Un tiers de la population (33% exactement) déclare avoir déjà subi des troubles ou des gênes liés à la pollution de l'air (Tableau 8). La proportion de « victimes » a progressé de 4 points cette année : elle retrouve le niveau « record » enregistré en 1999 et 2000.

Tableau 8
Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui	29,3	28,4	32,8	32,5	29,4	32,9	+ 3,5
• Non.....	69,4	70,3	66,0	67,0	70,0	66,7	- 3,3
• <i>Ne sait pas.</i>	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>	<i>1,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Si l'on n'observe que les réponses des individus estimant « importants » les risques provoqués par la pollution de l'air, le pourcentage de « victimes » déclarées s'accroît : 37% disent avoir déjà eux-mêmes souffert de la dégradation de l'air (Tableau 9). **L'expérience contribue donc à faire prendre conscience des dangers de la pollution atmosphérique.**

D'autre part, les individus disant connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution sont plus nombreux encore à déclarer avoir subi de tels troubles de santé (45%, contre 33% en moyenne). Il est probable que quand on subit directement les nuisances d'un air pollué, on est incité à se renseigner davantage pour savoir ce qu'il faut faire quand la qualité de l'atmosphère se dégrade.

Tableau 9
Avez-vous déjà vous-même subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?
 (Début 2002)

	Ensemble de la population	Dont :	
		Personnes considérant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé	Connaît bien les gestes à faire en cas de pics de pollution
• Oui.....	32,9	36,5	44,6
• Non.....	66,9	62,9	55,1
• Ne sait pas...	0,4	0,6	0,3
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

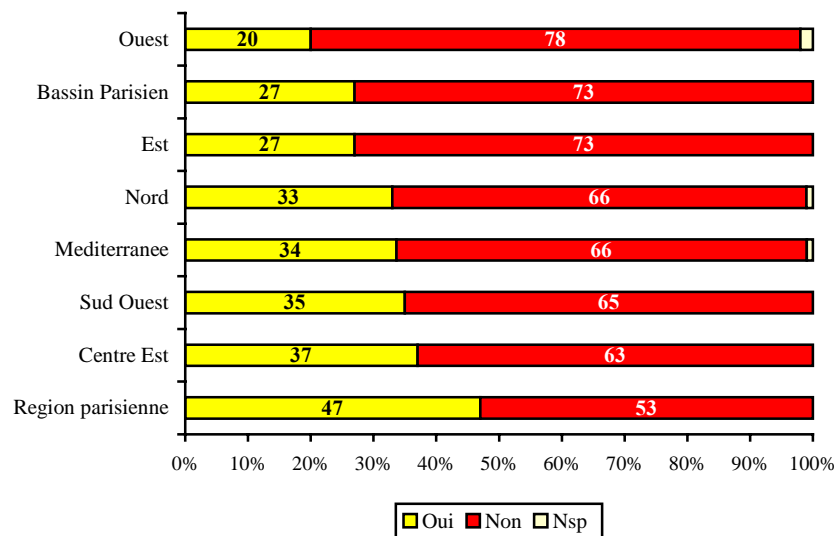
Exemple de lecture : Au début 2002, parmi les personnes qui considèrent que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé, 36,5 % ont personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 32,9 % dans l'ensemble de la population.

➤ **Un Francilien sur deux est gêné par la pollution de l'air**

Quoi qu'il en soit, d'une région à l'autre, on est loin de ressentir de la même façon les gênes liées à la pollution de l'air : seulement 20 % des habitants de la région Ouest se plaignent d'avoir déjà personnellement souffert de troubles de ce type, alors qu'un Francilien sur deux (47%) en a déjà été victime (Graphique 4).

Graphique 4
Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

– Analyse selon la région d'habitat –
 (en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.
Exemple de lecture : Au début 2001, 47 % des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 20 % des personnes résidant dans l'Ouest de la France,

En cinq ans, le nombre de « victimes déclarées » a subi quelques fluctuations. Néanmoins, **il a finalement progressé dans presque toutes les régions** (Tableau 10). C'est tout particulièrement le cas dans le Nord, le Sud-Ouest et le Centre-Est du pays.

Une seule exception apparaît : la région parisienne, où le pourcentage de victimes est un peu moins élevé cette année qu'en 1997. Mais le taux avait atteint alors un niveau record. Il reste que c'est toujours en Ile de France que l'on dénombre le plus de « victimes déclarées » : en fait, depuis cinq ans, pratiquement un Francilien sur deux déclare subir des troubles liés à la pollution de l'air. La **permanence** de ce taux est peut-être l'indicateur le plus parlant de l'importance des gênes subies.

Tableau 10
Le pourcentage d'individus ayant déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

	(en %)						
	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 1997-2002
· Région Parisienne	49	44	47	46	44	47	- 2
· Centre-Est.....	30	27	32	36	33	37	+ 7
· Sud-Ouest.....	23	28	24	35	26	35	+ 12
· Méditerranée	29	31	28	34	29	34	+ 5
· Nord	27	26	38	29	23	34	+ 7
· Est	28	22	34	33	32	27	- 1
· Bassin Parisien	25	23	32	27	24	27	+ 2
· Ouest	17	20	26	18	20	20	+ 3
Ensemble	29	28	33	33	29	33	+ 4

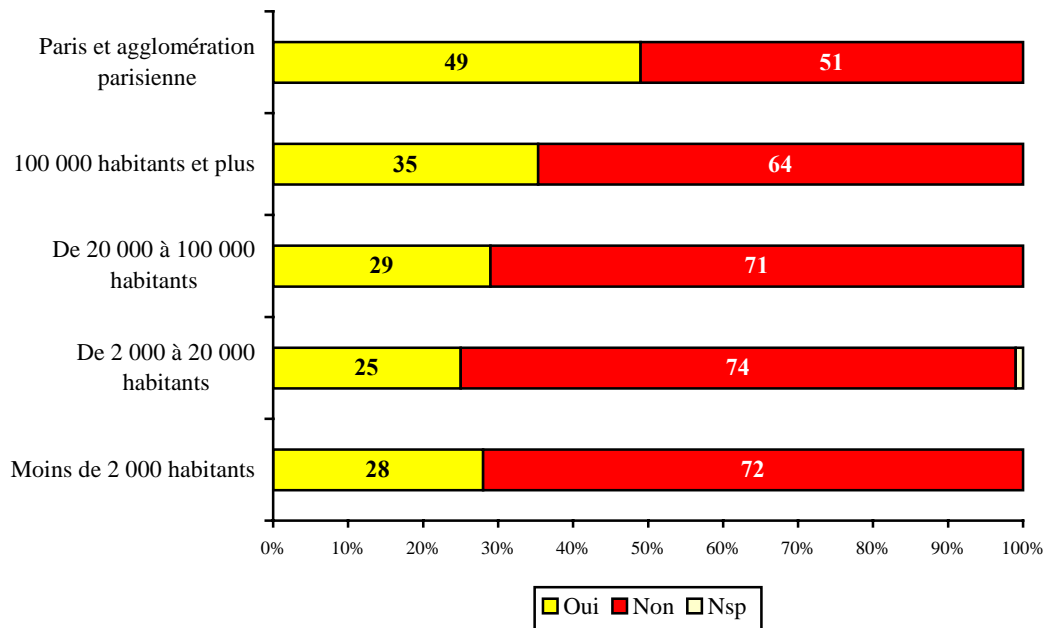
Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2002, 35 % des habitants de la région Sud-Ouest déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 23 % en juin 1997 (soit 12 points de plus dans la période).

En tout état de cause, les disparités géographiques mises en évidence dépendent beaucoup de l'urbanisation des régions. Ainsi, **les habitants de communes rurales, de villes petites ou moyennes, sont relativement épargnés** (de 25 à 29 % de victimes déclarées, Graphique 5). En revanche, **les habitants des grandes villes comptent davantage de « victimes »** : 35 % dans les grandes agglomérations de province, 49 % à Paris et dans l'agglomération parisienne.

Graphique 5 Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence -
(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : Au début 2002, 49 % des habitants de Paris et de l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 28 % des résidents de communes rurales.

Là encore, on retrouve le constat **que depuis 1997, les gênes liées à la pollution de l'air se sont finalement beaucoup accrues**, sauf dans l'agglomération parisienne (où elles restent très élevées).

En cinq ans, le taux de « victimes déclarées » **a même gagné 8 points dans les communes qui étaient les plus épargnées jusque-là, c'est-à-dire les communes rurales** (Tableau 11). Cette montée explique peut être pourquoi on juge aujourd'hui, dans ces zones, avec plus de sévérité les risques engendrés par la pollution de l'air. En tout état de cause, un changement important semble s'être produit dans le rural. Mais c'est aussi le cas dans les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants (+ 9 points en 5 ans).

Tableau 11
Le pourcentage d'individus ayant déjà subi des gênes liées à la pollution atmosphérique,
selon la taille d'agglomération de résidence

	(en %)						
	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 1997-2002
• Moins de 2 000 habitants	20	19	28	25	21	28	+ 8
• 2 000 à 20 000 habitants.....	26	25	29	26	23	25	- 1
• 20 000 à 100 000 habitants...	20	24	22	32	23	29	+ 9
• 100 000 habitants et plus.....	32	32	36	35	35	35	+ 3
(Dont : plus de 200 000 habitants)	32	34	37	37	36	38	+ 6
• Paris et agglomération parisienne	51	46	49	48	47	47	- 4
Ensemble.....	29	28	33	32	29	33	+ 4

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2002, 28 % des ruraux déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 20 % en juin 1997, soit une progression de 8 points dans la période.

➤ **Les personnes de « santé fragile » déclarent plus de troubles liés à la pollution ...**

L'état de santé personnel joue évidemment un rôle important sur la manière dont les effets de la pollution atmosphérique sont perçus. Force est ainsi de constater que les personnes de santé fragile souffrent davantage de cette pollution (Tableau 12). Alors qu'en moyenne, un tiers de la population a déjà ressenti des troubles engendrés par un air pollué, c'est le cas de 47 % des enquêtés pas satisfaits de leur état de santé, de 43% de ceux qui souffrent d'état dépressif, et de 44% des individus subissant un handicap ou une infirmité. Le constat est d'ailleurs le même dès lors que l'on souffre de quelques-uns de ces symptômes de « petite morbidité » que sont les maux de tête, le mal de dos ou les insomnies.

Autrement dit, **plus on est de santé fragile et plus on ressent les inconvénients de la pollution de l'air**. Il semblerait même que cet effet se soit accentué cette année : alors que le pourcentage de « victimes déclarées » de la pollution s'est élevé en moyenne de 4 points, il en a gagné 6 chez les personnes « peu ou pas du tout » satisfaites de leur état de santé.

Tableau 12
La proportion de personnes ayant déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique,
selon leur état de santé déclaré

(Début 2002)

(en %)

A souffert, dans les quatre dernières semaines, de :	
• Maux de tête, de migraines	41
• Mal de dos.....	37
• Nervosité.....	41
• Etat dépressif.....	43
• Insomnies	38
A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable.....	44
État de santé par rapport aux personnes du même âge :	
• Très satisfaisant.....	28
• Satisfaisant	31
• Peu ou pas du tout satisfaisant	47
Ensemble de la population.....	33

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 47 % des individus considérant que leur état de santé est peu ou pas du tout satisfaisant, ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 33 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

➤ ... *Tout comme les groupes « favorisés »*

Si le nombre de victimes déclarées varie en fonction du lieu de résidence et de l'état pathologique des enquêtés, les caractéristiques socio-démographiques exercent aussi leur rôle :

- C'est **dans les milieux favorisés** qu'on ressent **davantage** de troubles de cet ordre : 44 % des diplômés de l'enseignement supérieur, 41-43 % des cadres (moyens ou supérieurs) et 38 % des titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F/mois se plaignent d'avoir déjà subi des gênes occasionnées par la pollution de l'air. On sait que les milieux favorisés résident plus qu'en moyenne dans les grandes villes et à Paris, où les victimes déclarées sont, nous l'avons déjà souligné, plus nombreuses.
- On note également que 36 % des femmes au foyer et 39% des personnes ayant **au moins trois enfants** à charge ont déjà subi des troubles liés à la pollution atmosphérique.

- Enfin, parmi les septuagénaires, le nombre de « victimes » a cette année progressé de 10 points (passant de 19 % à 29 %). Malgré cela, **les plus de 70 ans souffrent moins qu'en moyenne de troubles engendrés par la pollution de l'air** ; ce résultat est un peu paradoxal puisque les personnes âgées font partie des populations à risque lors des pics de pollution. Mais il est vrai qu'elles peuvent aussi, en restant chez elles, plus facilement éviter les méfaits.

On remarquera, de toutes façons, qu'à part quelques rares groupes, le pourcentage de « victimes déclarées » de la pollution de l'air s'est accru cette année avec un certain systématisme (Tableau 13).

Tableau 13
Avez-vous déjà subi des gênes liées à la pollution de l'air ?

			(en %)
	Oui*	Non	Total (yc nsp)
Sexe			
· Homme.....	31 (+ 4)	69	100
· Femme.....	35 (+ 3)	65	100
Age			
· Moins de 25 ans.....	33 (+ 4)	66	100
· 25-39 ans.....	34 (+ 2)	65	100
· 40-59 ans.....	33 (+ 2)	66	100
· 60-69 ans.....	32 (+ 3)	68	100
· 70 ans et plus.....	29 (+ 10)	71	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep).....	27 (+ 6)	73	100
· Bepc, technique (inf. au bac).....	31 (+ 2)	69	100
· Bac, niveau bac.....	32 (+ 1)	67	100
· Diplôme du supérieur.....	44 (+ 3)	55	100
Profession exercée			
· Indépendant (1).....	23 (=)	74	100
· Cadre supérieur.....	43 (- 3)	57	100
· Profession intermédiaire.....	41 (+ 8)	58	100
· Employé.....	32 (+ 1)	67	100
· Ouvrier.....	27 (+ 2)	73	100
· Reste au foyer.....	36 (+ 4)	64	100
· Retraité.....	32 (+ 8)	68	100
· Autre inactif (étudiant).....	31 (- 3)	68	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 6 000 F.....	37 (+ 8)	63	100
· De 6 000 à 9 999 F.....	30 (- 2)	69	100
· De 10 000 à 14 999 F.....	33 (+ 4)	67	100
· De 15 000 à 19 999 F.....	36 (+ 5)	64	100
· 20 000 F et plus.....	38 (+ 5)	61	100
Nombre d'enfants à charge			
· Aucun.....	33 (+ 4)	67	100
· Un.....	33 (=)	66	100
· Deux.....	30 (+ 6)	70	100
· Trois et plus.....	39 (+ 7)	61	100
Ensemble.....	33 (+ 4)	67	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2001-2002.

Exemple de lecture : 43 % des cadres supérieurs ont déjà subi des troubles liés à la pollution de l'air, contre 33 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

IV. Nos concitoyens considèrent à 77% que l'information locale sur la qualité de l'air est insuffisante

La sévérité du constat ne recule guère depuis trois ans : plus des trois quarts de la population se considèrent plutôt mal informés de la qualité de l'air dans leur commune (Tableau 14). Le plus souvent, d'ailleurs, cette insatisfaction est fortement marquée : **44 % de nos concitoyens se disent « très mal » informés.**

Malgré les efforts déployés dans ce domaine (adoption de la loi sur l'air, généralisation de capteurs, diffusions de bulletins quotidiens sur le petit écran, diversification des sources d'information sur le sujet), la proportion d'individus se disant plutôt bien informés n'a donc que peu progressé : deux points gagnés en quatre ans. **La population ne semble pas vraiment voir de changement dans le domaine.** Ce sentiment provient peut-être du fait que les informations dont chacun peut disposer ne concernent pas nécessairement sa propre commune de résidence.

Tableau 14
Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

	<i>(en %)</i>				
	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Très bien informé	4,0	3,5	3,5	3,9	+ 0,4
• Assez bien informé	16,1	16,6	18,7	18,0	- 0,7
Total « bien informé »	20,1	20,1	22,2	21,9	- 0,3
• Assez mal informé	31,4	35,3	33,8	33,2	- 0,6
• Très mal informé	47,4	44,1	43,0	44,1	+ 1,1
Total « mal informé »	78,8	79,4	76,8	77,3	+ 0,5
• Ne sait pas.....	1,1	0,5	1,0	0,8	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ ***Le sentiment de sous-information est général***

Dans toute la population sans exception, le sentiment d'être plutôt mal informé prédomine très largement (Tableau 15) :

- * Le fait de se sentir « mal informé » sur la qualité de l'air dans sa commune décroît avec l'âge. **Les jeunes sont donc plus demandeurs et plus exigeants que leur aînés** : 81% des moins de 25 ans se plaignent de l'insuffisance d'information. Mais, si le taux est moindre chez les septuagénaires, il est quand même de 69%.
- * Globalement, lorsque l'on a des enfants à charge, on se sent moins bien informé de la qualité de l'air au niveau local : cette sous-information touche, en effet, **86 % des individus ayant trois enfants ou plus à charge**. On a vu que les chargés de familles nombreuses sont plus sensibles aux risques engendrés par la pollution de l'air ; ils sont donc plus exigeants, attendant certainement une information de proximité améliorée.
- Enfin, dans les milieux populaires (titulaires d'un BEPC, ouvriers et employés), entre 80 et 81 % des individus s'estiment mal informés de la qualité de l'air de leur commune. Mais il ne s'agit pas d'un sentiment circonscrit à ce milieu : les titulaires de revenus élevés et les membres de professions intermédiaires sont également mécontents à plus de 80%.

En fait, en l'espace d'un an, assez peu de variations significatives sont apparues. Un léger mieux est intervenu chez les cadres supérieurs : 32 % d'entre eux se sentent bien informés de la qualité de l'air dans leur commune, soit cinq points de mieux qu'en 2001.

A contrario, les retraités (et les plus de 60 ans) s'estiment un peu plus mal informés que par le passé (- 4 points). Il en va de même chez les titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F/mois.

Mais ces quelques évolutions n'empêchent pas que dans toute la population sans exception, **le sentiment de sous-information domine toujours très largement**.

Tableau 15
Le niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune
(Début 2002)

	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
<i>(en %)</i>						
Sexe						
• Homme	4	18	22	32	45	77
• Femme	3	18	21	34	44	78
Age						
• Moins de 25 ans.....	4	14	18	33	48	81
• 25-39 ans	3	16	19	34	47	81
• 40-59 ans	4	18	22	34	43	77
• 60-69 ans	5	21	26	29	43	72
• 70 ans et plus	6	24	30	33	36	69
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep)	6	20	26	32	42	74
• Bepc, technique (inf. au bac)	3	15	18	35	46	81
• Bac, niveau bac.....	2	19	21	31	47	78
• Diplôme du supérieur	5	20	25	33	41	74
Profession exercée						
• Indépendant (1).....	3	18	21	36	41	77
• Cadre supérieur.....	5	26	32	35	33	68
• Profession intermédiaire	3	15	18	34	48	82
• Employé.....	2	16	18	34	47	81
• Ouvrier.....	2	18	20	32	48	80
• Reste au foyer.....	6	16	22	30	48	78
• Retraité	5	23	28	32	39	71
• Autre inactif (étudiant)	4	11	15	37	46	83
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 F.....	6	18	24	31	44	75
• De 6 000 à 9 999 F	3	19	21	32	44	76
• De 10 000 à 14 999 F	5	17	22	34	44	78
• De 15 000 à 19 999 F	4	17	21	35	44	79
• 20 000 F et plus	4	15	19	34	48	82
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)						
• Aucun	4	20	24	33	42	75
• Un	4	13	17	34	49	83
• Deux	2	14	16	36	47	83
• Trois et plus	3	11	14	34	52	86
Ensemble	4	18	22	33	44	77

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 86 % des individus ayant trois enfants ou plus à charge ont le sentiment d'être mal informés de la qualité de l'air dans leur commune, contre 77 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Les différences observées en fonction des caractéristiques de localisation paraissent également faibles : **le sentiment d’être plutôt mal informé de la qualité de l’air de sa commune domine largement, quelle que soit la région ou la taille de l’agglomération de résidence.** C’est dans les villes comptant entre 2 000 et 100 000 habitants que les jugements négatifs sont les plus répandus (Tableau 16). De même, on se plaint davantage de cette sous-information dans le Nord (85 %), le Bassin Parisien (85 %), le Sud-Ouest (84%) et la région Méditerranée.

Et si on se sent relativement mieux informé dans l’agglomération parisienne, il faut remarquer que même là, 70% de la population se disent insatisfaits de l’information dispensée.

Tableau 16
Le niveau d’information ressenti sur la qualité de l’air dans sa commune

– Analyse en fonction de quelques caractéristiques d’habitat –

	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
						(en %)
Taille de l’agglomération						
• Moins de 2 000 habitants.....	4	16	20	29	50	79
• 2 000 à 20 000 habitants.....	1	14	15	37	47	84
• 20 000 à 100 000 habitants.....	3	16	19	32	48	80
• 100 000 habitants et plus.....	4	21	25	37	38	75
(Dont : plus de 200 000 habitants).....	4	20	24	35	40	75
• Paris et agglomération parisienne.....	7	22	29	30	40	70
Région de résidence						
• Région Parisienne.....	6	22	28	30	41	71
• Nord.....	3	12	15	32	53	85
• Est.....	8	27	35	27	38	65
• Bassin Parisien.....	3	11	14	36	49	85
• Ouest.....	5	24	29	41	29	70
• Sud-Ouest.....	2	14	16	28	56	84
• Centre-Est.....	2	20	22	32	45	77
• Méditerranée.....	3	14	17	35	46	81
Ensemble.....	4	18	22	33	44	77

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 29% des Franciliens ont le sentiment d’être bien informés sur la qualité de l’air dans leur commune, contre 22 % en moyenne dans l’ensemble de la population.

Il reste que quelques évolutions sensibles sont apparues cette année dans les jugements formulés dans chaque type d'agglomération :

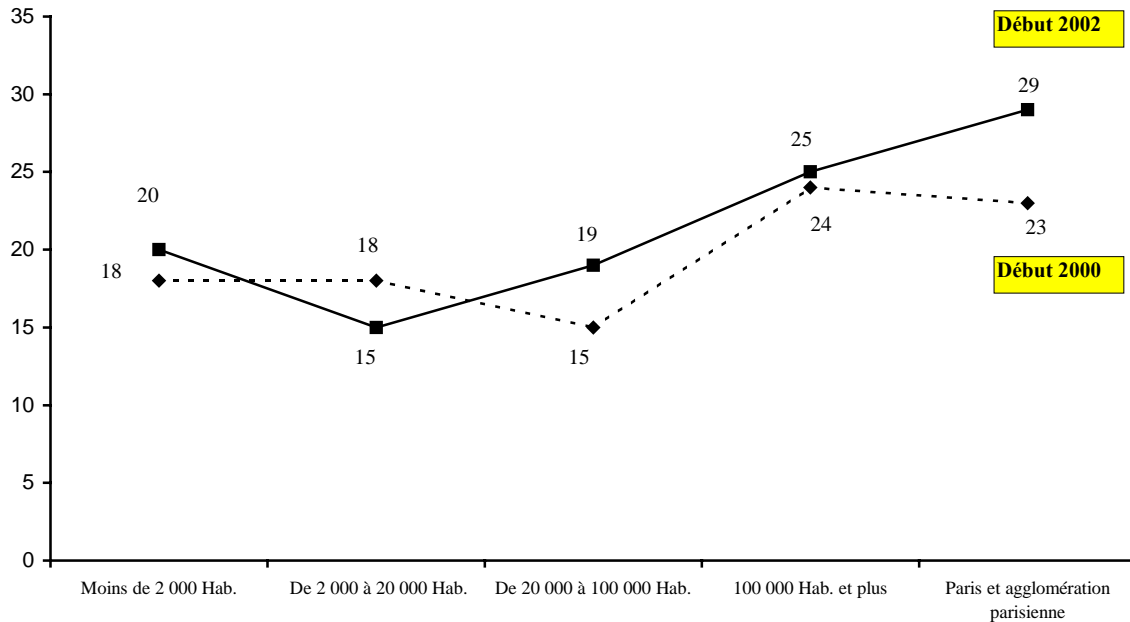
- Alors que l'an dernier, la proportion **de Franciliens** s'estimant « bien informés » de la qualité de l'air dans leur commune avait progressé de 14 points, elle a reculé cette année (- 8 points). Il reste que par rapport au début 2000, le pourcentage de Franciliens bien informés s'est accru (le taux était de 23% en 2000 ; il est de 29% aujourd'hui).
- Par contre, dans les villes moyennes (de 20 000 à 100 000 habitants), cette année est marquée par une progression sensible des individus s'estimant plutôt bien informés. C'était le groupe qui jusqu'à présent était sur ce point le plus « à la traîne ».

Ces quelques évolutions, parfois contradictoires d'une année sur l'autre, traduisent probablement que sur ce sujet, **les tensions sont fortes** : l'information s'améliore, **mais sûrement moins vite que ne le voudraient des citoyens de plus en plus sensibles au sujet.**

Finalement, **en deux ans**, il y a eu amélioration des jugements dans l'Ile de France et dans les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants et détérioration dans celles de 2 000 à 20 000 habitants (Graphique 6).

Graphique 6
Le pourcentage d'individus se déclarant « bien informés » de la pollution de l'air dans leur commune,
en fonction de la taille d'agglomération de résidence

– Évolution 2000-2002 –
(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

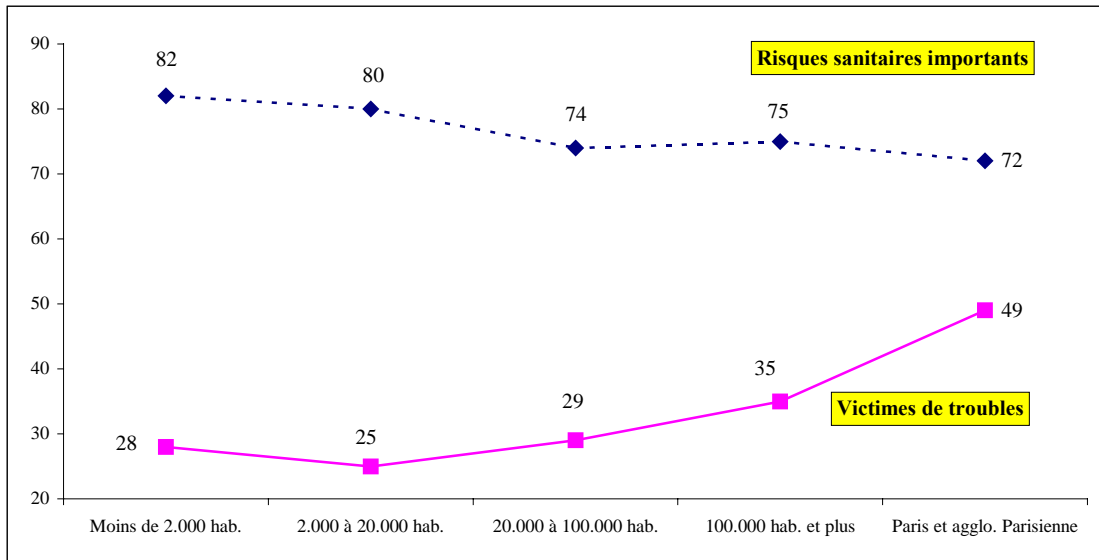
➤ ***Les jugements des Franciliens montrent combien, sur ces sujets, l'information est capitale***

Le cas des **Franciliens** – et le paradoxe qui les affecte – mérite d'ailleurs attention (Graphique 7) :

- * Ce sont eux qui déclarent, de loin, le plus souffrir de troubles ou de gênes liés à la pollution atmosphérique (à 49%).
- * Mais ils sont un peu moins nombreux qu'en moyenne à estimer que cette pollution présente des risques « importants » pour la santé.

Graphique 7
Perception des risques liés à la pollution atmosphérique et « victimes déclarées » de troubles liés à cette pollution

– Analyse en fonction de la taille de cette agglomération de résidence –



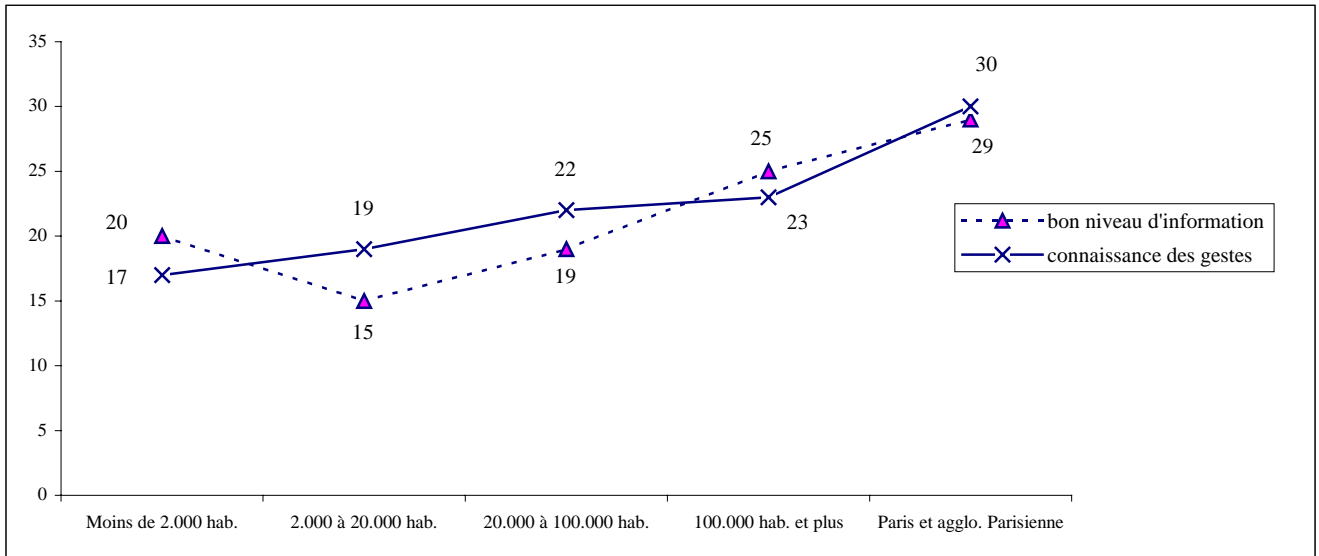
Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Le paradoxe ainsi mis en évidence tient peut-être dans **les efforts de communication** faits à leur égard : nombre de panneaux, dans Paris, fournissent des indications sur la qualité de l'air dans la ville et diffusent les messages d'alerte dès que nécessaire. Les prévisions d'Airparif sont également relayées par la presse, les journaux régionaux et Internet. De fait, les Parisiens sont, de loin, les enquêtés qui se disent les mieux informés et ils déclarent aussi mieux savoir quels gestes adopter en cas de pics de pollution (Graphique 8).

L'information est donc peut-être un des moyens les plus efficaces pour « dédramatiser » les craintes que l'opinion peut ressentir quant à la pollution atmosphérique.

Graphique 8
Niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune et connaissance des gestes à adopter en cas de pics de pollution

– Analyse en fonction de la taille d'agglomération de résidence –



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

V. Une synthèse des opinions sur la qualité de l'air

Afin de disposer d'un point de vue plus synthétique sur les opinions émises sur la pollution de l'air, il est possible de combiner les réponses à trois des questions étudiées précédemment.

Quatre grandes attitudes se dégagent (Tableau 17) :

- * **Les « anxieux »** rassemblent 38 % des personnes interrogées. Ce groupe se compose d'individus qui se plaignent du manque d'information locale sur la qualité de l'air, qui s'avouent soucieux du problème, sans en avoir pour autant ressenti personnellement les effets.
- * **Les « victimes »** regroupent 22 % de nos concitoyens. Ces personnes s'avouent inquiètes de la pollution atmosphérique et en ont déjà personnellement ressenti les effets. Elles dénoncent, dans le même temps, les carences de l'information.
- * **Les « insatisfaits de l'information »** rassemblent 10 % de nos concitoyens. En premier lieu, ils se plaignent d'être insuffisamment informés de la qualité de l'air. Mais ce groupe semble soumis à certaines attitudes paradoxales : ces individus ne croient pas vraiment que la pollution peut avoir des effets sur la santé ; et ils n'en ont, d'ailleurs, jamais personnellement ressenti les conséquences.
- Enfin, **8 % de nos concitoyens peuvent être considérés comme « confiants »**. Ces personnes n'ont jamais souffert de la pollution de l'air ; ils considèrent néanmoins que ces risques sont tangibles, tout en étant satisfaits de l'information dont ils disposent.

Tableau 17
Récapitulatif des combinaisons de réponses
concernant les opinions sur la pollution atmosphérique
(Début 2002)

(en %)

	Pense que les risques liés à cette pollution sont :	A déjà ressenti des troubles ou des gênes liés à cette pollution :	Opinion au sujet de l'information sur la qualité de l'air dans sa commune	Pourcentage
Les « anxieux »	Importants	Non	Plutôt mal informé (1)	38 %
Les « victimes »	Importants	Oui	Plutôt mal informé (1)	22 %
Les « insatisfaits de l'information »	Légers	Non	Plutôt mal informé (1)	10 %
Les « confiants »	Importants	Non	Plutôt bien informé (2)	10 %
Autres situations*				19 %
Total				100 %

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001

(1) « Assez mal » ou « très mal » informé de la qualité de l'air dans sa commune.

(2) « Assez bien » ou « très bien » informé de la qualité de l'air dans sa commune

* Ce groupe est en fait plutôt indifférent au sujet puisque pour 58 % de ses membres, la pollution de l'air présente des risques « légers » ou « insignifiants ». 60 % s'estiment bien informés dans le domaine.

➤ *Les Anxieux*

38 % de nos concitoyens peuvent donc être considérés comme anxieux : c'est l'attitude vis à vis de la pollution de l'air la plus répandue. **Le lieu de résidence est ici déterminant** : les habitants des petites agglomérations – communes de moins de 2 000 habitants, agglomérations regroupant de 2 000 à 20 000 habitants – y sont sur-représentés (Tableau 18). De même, 49 % des individus résidant dans le Bassin Parisien sont « anxieux », contre 38 % dans l'ensemble de la population. Enfin, les ouvriers sont ici mieux représentés qu'en moyenne.

On remarque que les membres de ce groupe manifestent un certain **mécontentement sur les questions sociétales**. Ainsi y trouve-t-on plus de personnes estimant que l'état de l'environnement dans le monde est « mauvais », qui considèrent que le progrès scientifique ne résoudra pas les problèmes environnementaux, ou qui estiment que la justice en France fonctionne très mal.

Tableau 18
Quelques caractéristiques et opinions sur-représentées dans le groupe des « anxieux »
 (Début 2002)

	<i>(en %)</i>
Caractéristiques socio-démographiques	
• Réside dans le Bassin Parisien.....	49
• Réside dans une commune comptant entre 2 000 et 20 000 habitants.....	48
• Ouvrier	45
• Réside dans une commune comptant moins de 2 000 habitants	44
Opinions et attitudes	
• Estime que le progrès scientifique ne résoudra certainement pas les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe*	44
• Estime que l'état de l'environnement dans le monde est « mauvais »*	42
• Considère qu'en France, la justice fonctionne « très mal »	42
Ensemble	38

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 38 % des Français appartiennent au groupe des « Anxieux », c'est le cas de 48 % des habitants des communes comptant entre 2 000 et 20 000 habitants.

* Questions insérées dans l'enquête à la demande d'EDF.

➤ *Les victimes*

22 % de nos concitoyens peuvent être considérés comme des « victimes » de la pollution atmosphérique : il s'agit de personnes s'avouant mal informées localement de la pollution de l'air et qui estiment que celle-ci est dangereuse. D'ailleurs, elles en ont déjà personnellement ressenti les effets.

Cette attitude touche davantage les couches moyennes-supérieures de la population : professions intermédiaires, diplômés de l'enseignement supérieur (Tableau 19). En outre, 28 % des femmes au foyer peuvent être considérées comme des « victimes » de la pollution de l'air. Pratiquement un tiers des Franciliens (30 % exactement) appartient à ce groupe.

Qui s'en étonnera ? Ceux qui souffrent de handicaps, de maux de tête, ceux qui estiment que leur état de santé est moins bon que celui des personnes de leur âge, figurent en bonne place ici.

En outre, 27 % des individus s'estimant « très sensibles » aux questions d'environnement peuvent être considérés comme des victimes de la pollution de l'air. D'ailleurs, les personnes qui jugent « plutôt mauvais » leur cadre de vie, l'état de l'environnement en France ou dans leur région sont sur-représentés ici. Et il ne s'agit pas seulement d'un effet déclaratif puisque

certaines d'entre eux s'investissent effectivement dans la sauvegarde de l'environnement en achetant, par exemple, des produits verts.

Tableau 19
Quelques caractéristiques et opinions sur-représentées dans le groupe des « victimes »
(Début 2002)

	<i>(en %)</i>
Caractéristiques socio-démographiques	
• Profession intermédiaire	29
• Femme au foyer	28
• Diplômé du supérieur.....	28
• Réside à Paris et dans l'agglomération parisienne	30
Opinions et attitudes	
• Trouve son état de santé peu satisfaisant par rapport aux personnes de son âge.....	34
• Estime que l'état de l'environnement dans sa région est mauvais*	33
• Estime que l'état de l'environnement en France est mauvais*	31
• A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable.....	31
• N'est pas satisfait de son cadre de vie.....	31
• Connaît les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air	29
• A acheté des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement au cours du dernier semestre.....	28
• Est « très sensible » aux problèmes d'environnement *	27
• A souffert de maux de tête au cours des 4 dernières semaines	27
Ensemble	22

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 22 % des Français appartient au groupe des « victimes », c'est le cas de 29 % des membres des professions intermédiaires.

* Questions insérées dans l'enquête à la demande d'EDF ou de l'IFEN.

➤ *Les « insatisfaits de l'information »*

10 % de nos concitoyens appartiennent à ce groupe. Ils n'ont pas subi de troubles liés à la pollution atmosphérique et considèrent que les risques sanitaires encourus sont légers ; mais ils expriment une insatisfaction certaine sur l'information disponible sur la qualité de l'air.

A vrai dire, peu de caractéristiques permettent de distinguer ces enquêtés : on y trouve cependant un peu plus d'employés (15 %) et de jeunes (16 % des moins de 25 ans).

Il s'agit d'individus, en général, peu sensibles aux problèmes d'environnement, et qui ne sont pas prêts à s'investir dans ce domaine.

Tableau 20
Quelques caractéristiques et opinions sur-représentées dans le groupe des
« insatisfaits de l'information »

(Début 2002)

	<i>(en %)</i>
Caractéristiques socio-démographiques	
• Est âgé de moins de 25 ans	16
• Employé	15
Opinions et attitudes	
• Se dit « peu sensible » aux problèmes d'environnement*	20
• N'est pas prêt à acheter des produits sous forme d'éco-recharges	15
Ensemble	10

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 10 % des Français appartiennent au groupe des « insatisfaits de l'information », c'est le cas de 16 % des moins de 25 ans.

* Question insérée dans l'enquête à la demande de l'IFEN.

➤ **Les « confiants »**

Enfin, selon notre définition, 10 % de la population appartiennent au groupe des « confiants ». Ces personnes s'estiment plutôt bien informées de la pollution de l'air, qu'ils considèrent, certes, comme potentiellement nuisible, mais ils n'en ont jamais directement subi les conséquences.

On trouve ici davantage d'individus de **plus de 60 ans** qu'en moyenne. Il en va de même des retraités, et des personnes n'ayant aucun diplôme (Tableau 21). Enfin, 16 % des habitants de la région Ouest peuvent être considérés comme « **confiants** ».

Il s'agit de personnes relativement **plus satisfaites de l'état de l'environnement de leur région ou du pays**. De même, les individus trouvant que l'information sur les produits verts est « claire » sont ici sur-représentés.

Tableau 21
Quelques caractéristiques et opinions sur-représentées dans le groupe des « confiants »

(Début 2002)

	<i>(en %)</i>
Caractéristiques socio-démographiques	
▪ A 70 ans et plus	16
▪ Agé de 60 à 69 ans.....	16
▪ Réside dans la région Ouest.....	16
▪ Retraité	15
▪ Ne dispose d'aucun diplôme (ou du cep seulement)	14
Opinions et attitudes	
▪ Estime que l'état de l'environnement en France est « bon »*	16
▪ Estime que l'information sur les produits verts est claire.....	14
▪ Considère que l'état de l'environnement dans sa région est « bon »*	13
Ensemble.....	10

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 10 % des Français appartiennent au groupe des « confiants », c'est le cas de 16 % des plus de 70 ans.

* Questions posées à la demande d'EDF

Finalement, cette analyse montre que la pollution de l'air constitue un sujet qui préoccupe fortement la population. Deux groupes principaux se dégagent, en effet :

- * Plus d'un tiers des Français (« les anxieux ») s'inquiètent des conséquences que ce phénomène pourrait avoir sur leur santé. Or, **le nombre d'individus appartenant à ce groupe n'a cessé de s'accroître depuis trois ans**, passant de 33 % en 1999 à 38 % cette année.
- 22 % de nos concitoyens estiment être directement touchés par la pollution de l'air (« les victimes »). Les effectifs de cette population se sont *grosso modo* maintenus depuis 3 ans (21% en 1999).

En définitive, ces deux groupes rassemblent, au total, **60 % de nos concitoyens. C'est le taux le plus élevé que nous ayons jamais constaté.** Ce qui signifie que presque les deux tiers du pays affichent leurs préoccupations face à la pollution de l'air et attendent des informations locales plus complètes sur le sujet.

Chapitre 2 – L’attitude des automobilistes en cas de pics de pollution

Si les Français sont conscients des risques engendrés par la pollution de l’air, ils n’ignorent pas non plus que les véhicules figurent parmi les principaux émetteurs de dioxydes d’azote et qu’ils contribuent à augmenter le nombre de particules en suspension dans l’atmosphère. On comprend, dans ces conditions, que l’utilisation que les particuliers font de leur véhicule personnel est importante, et notamment leur façon d’agir lorsqu’ils sont confrontés à un pic de pollution : laissent-ils leur voiture au garage ? Et si c’est le cas, quelle est leur solution de repli ?

C’est à la réponse à ces deux interrogations que ce chapitre est consacré. Il ne porte que sur les automobilistes « effectifs », c’est-à-dire les personnes disposant d’une voiture et ayant conduit au cours des douze derniers mois : **les « automobilistes » ainsi définis représentent 72% de la population de 18 ans et plus** (cf. Annexe 1).

I. Une majorité d’automobilistes se dit prête à abandonner son véhicule en cas de pics de pollution urbains

Peut-être cela tient-il à la sévérité avec laquelle nos concitoyens jugent les dangers occasionnés par la pollution de l’air ? Toujours est-il que **87% des automobilistes se disent prêts à accepter de se passer de leur voiture lors des pics de pollution en ville** (Tableau 22). Le pourcentage est donc très élevé et il l’est depuis 1999.

Le maintien de ce taux à un tel niveau depuis trois ans montre bien que cette attitude est maintenant **profondément ancrée dans les esprits** : la population ne remet plus en cause le principe de devoir se séparer de sa voiture lors des pics de pollution.

Certes, une fraction des automobilistes est encore récalcitrante : 12 % refusent purement et simplement l’idée d’abandonner leur véhicule. La stabilité de cette proportion **mérite d’ailleurs attention** : on a affaire à quelques « irréductibles » de la voiture individuelle. Leur taux diminue, mais très lentement, même s’il est aujourd’hui au plus bas depuis 1996.

Tableau 22
En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours,
seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population au début 2002 –

	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui.....	82,5	87,2	79,2	87,2	86,0	86,0	87,1	+ 1,1
• Non.....	17,3	12,7	19,0	12,8	13,4	12,9	11,6	- 1,3
• Ne sait pas.....	0,2	0,1	1,8	-	0,6	1,5	1,3	
Ensemble des automobilistes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

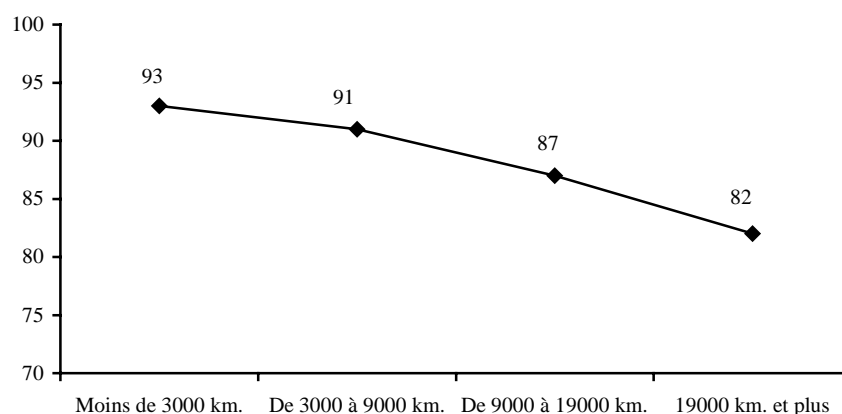
Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ **Plus on utilise sa voiture, plus on rechigne à se séparer de son véhicule**

L'intensité d'utilisation de sa voiture influe sur la prédisposition à l'abandonner lors des pics de pollution en ville (Graphique 9). Ainsi, **93 % des « petits rouleurs »** (ceux parcourant moins de 3 000 kilomètres dans l'année) **accepteraient de se passer temporairement de leur voiture, contre 82 % des « gros rouleurs »** (ceux parcourant 19 000 kilomètres ou plus par an). Remarquons, néanmoins, que même chez ces derniers, une très large majorité se déclare prête à renoncer à son véhicule personnel lors des cas exceptionnels de pollution.

Graphique 9
Proportion d'automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture
les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville,
selon le nombre de kilomètres annuels parcourus

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population au début 2002 –
(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

➤ ***Les inactifs sont les plus disposés à abandonner leur véhicule***

En vérité, dans **tous** les groupes socio-démographiques, au moins **84% des automobilistes accepteraient de se passer de leur véhicule** en cas de pics urbains de pollution. Cette acceptation est encore plus répandue chez :

- * Les femmes, surtout les femmes au foyer (90-92%).
- * Les plus de 60 ans et les retraités (91-93%).
- * Les étudiants (94%).

Les catégories qui accepteraient plus qu'en moyenne ce « sacrifice » **se recrutent donc essentiellement chez les inactifs** : 92 % à 94% d'entre eux délaisseraient volontiers leur voiture lors des alertes de pollution en ville, contre 84% des actifs occupés.

Il faut dire que les inactifs sont plutôt des « petits rouleurs » : ils affichent un kilométrage annuel moyen très inférieur à celui du reste de la population. Ainsi, les septuagénaires ont-ils, au cours de l'année, parcouru en moyenne moins de 8 000 kilomètres, soit quasiment moitié moins que l'ensemble des automobilistes (15 000 kilomètres). Les étudiants, quant à eux, parcourent moins de 9.000 km/an et les femmes au foyer, environ 9.500 en moyenne.

Tableau 23
Les automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture
les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville,
selon quelques caractéristiques socio-démographiques

(Début 2002)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

(en %)

Sexe	
• Homme	84
• Femme	90
Age	
• Moins de 25 ans	86
• 25-39 ans	85
• 40-59 ans	87
• 60-69 ans	91
• 70 ans et plus	93
Diplôme	
• Aucun diplôme (ou Cep)	86
• Bepc, technique (inf. au bac)	85
• Bac, niveau bac	90
• Diplôme du supérieur	89
Profession exercée	
• Indépendant (1)	85
• Cadre supérieur	86
• Profession intermédiaire	89
• Employé	84
• Ouvrier	80
• Reste au foyer	92
• Retraité	92
• Autre inactif (étudiant)	94
Revenu mensuel du foyer	
• Moins de 6 000 F	91
• De 6 000 à 9 999 F	85
• De 10 000 à 14 999 F	87
• De 15 000 à 19 999 F	92
• 20 000 F et plus	85
Situation professionnelle	
• Actif occupé	84
• Inactif	92
• Chômeur	88
Ensemble	87

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 93 % des automobilistes de plus de 70 ans accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 87 % de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ **Le lieu de résidence n'a qu'une influence limitée sur l'abandon de la voiture individuelle**

Certes, quelques variations apparaissent en fonction du lieu de résidence (Tableau 24), mais elles sont plus faibles qu'on aurait pu le penser (le réseau de transports collectifs est inégalement réparti sur le territoire) :

- * C'est à **Paris et dans l'agglomération parisienne que les automobilistes sont le plus favorables à l'abandon exceptionnel de leur véhicule (91 %)**. Sans doute parce qu'ils sont particulièrement concernés par la pollution de l'air, mais aussi parce qu'ils bénéficient de solutions alternatives plus nombreuses.
- * C'est dans l'Est du pays que l'on dénombre le plus de réticences (mais même dans ce cas, plus de huit automobilistes sur dix se passeraient de leur véhicule). *A contrario*, 90 % des automobilistes du Bassin Parisien seraient prêts à abandonner temporairement leur véhicule personnel.

Tableau 24
Les automobilistes qui renonceraient à leur voiture les jours de pics de pollution atmosphérique en ville, selon le lieu d'habitation

(Début 2002)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

	<i>(en %)</i>
Taille de l'agglomération	
• Moins de 2 000 habitants	88
• 2 000 à 20 000 habitants.....	83
• 20 000 à 100 000 habitants.....	86
• 100 000 habitants et plus.....	88
• Paris et agglomération parisienne	91
Région de résidence	
• Région Parisienne	87
• Nord	88
• Est	80
• Bassin Parisien	90
• Ouest	88
• Sud-Ouest.....	89
• Centre-Est.....	88
• Méditerranée	83
Ensemble des automobilistes	87

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 91 % des automobilistes résidant à Paris ou dans l'agglomération parisienne accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 87 % de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

En tout état de cause, le taux d'acceptation est tellement élevé qu'il ne laisse que peu de place à tel ou tel effet particulier. Même si l'on peut remarquer que le renoncement temporaire à la voiture lors des pics de pollution **est favorisé par une certaine « fibre écologique »**.

Par exemple, 91 % des automobilistes se déclarant « **très sensibles** » aux questions environnementales abandonneraient volontiers leur véhicule (contre 87 % en moyenne). C'est aussi le cas de 92 % des acheteurs récents **d'éco-produits** non-alimentaires.

➤ *Les derniers bastions de « réfractaires »*

S'il existe un très large consensus – au moins déclaratif – autour de ce principe de renoncer temporairement à sa voiture, certains groupes semblent un peu moins perméables à cette idée. On peut ainsi qualifier de « **réfractaires** » à cette éventualité (Tableau 25) :

- * Les « **gros rouleurs** » (plus de 19 000 kilomètres/an) puisqu'ils manifestent davantage de réticences (17% de refus),
- * C'est aussi le cas des **ouvriers** (18%),
- * Ou des habitants de l'Est de la France (20%) et des résidents d'agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants (16%),

En fait, **c'est l'absence de sensibilité aux problèmes d'environnement** qui semble ici jouer le plus : 29% des personnes se disant « peu sensibles » à ces sujets n'envisagent pas de renoncer à leur voiture dans le cas exceptionnel de pics de pollution. C'est deux fois plus qu'en moyenne (29%, contre 12% en moyenne).

Tableau 25
Les groupes les plus réfractaires à l'abandon de leur voiture les jours de pics urbains de pollution

– Champ : ensemble des automobilistes, début 2002 –

	<i>(en %)</i>
Caractéristiques socio-démographiques	
▪ Habite la région Est	20
▪ Ouvrier	18
▪ Effectue plus de 19 000 kilomètres par an en voiture	17
▪ Réside dans une agglomération comptant de 2 000 à 20 000 habitants	16
▪ Actif occupé	15
Opinions et attitudes	
▪ Est « peu sensible » aux problèmes d'environnement	29
▪ N'est pas prêt à acheter davantage de produits sous formes d'éco-recharges	22
▪ Ne serait pas prêt à trier davantage ses déchets en échange d'une baisse des taxes sur les ordures ménagères	19
▪ N'a pas acheté de produits verts non-alimentaires au cours du dernier semestre ..	15
Ensemble des automobilistes réfractaires au renoncement temporaire à leur voiture	12

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 12 % des automobilistes sont réfractaires à l'abandon de leur voiture en cas de pics de pollution en ville, cela concerne 20 % des automobilistes de la région Est.

➤ ***L'homogénéisation des opinions semble se poursuivre***

Le nombre d'automobilistes se disant prêts à abandonner leur véhicule lors des pics de pollution s'est stabilisé à un haut niveau depuis 1999. Mais analysée sur six ans, cette « acceptation » s'est incontestablement diffusée (+ 4 points en moyenne). Les évolutions catégorielles ont cependant été relativement contrastées dans la période (Tableau 26) :

- * **L'idée de renoncer temporairement à son véhicule lors des pics de pollution s'est surtout diffusée dans les milieux modestes** : elle a gagné 22 points chez les individus disposant de revenus mensuels inférieurs à 6 000 Francs et 11 points chez les non-diplômés. D'ailleurs, si les milieux modestes ont rattrapé leur retard d'il y a six ans, dans les milieux aisés, au contraire, les bonnes volontés semblent marquer le pas. Cette éventualité a, par exemple, reculé de cinq points chez les cadres supérieurs.

- * Le principe de l'abandon temporaire du véhicule individuel a nettement progressé chez les seniors (+ 9 points pour les personnes de plus de 60 ans).
- * Notons également que les travailleurs indépendants, les individus résidant dans une commune de moins de 2 000 habitants, les habitants des régions Ouest ou du Bassin Parisien – qui, en 1996, étaient moins disposés à abandonner leur voiture - ont maintenant entièrement comblé leur retard.

En fait, ces évolutions révèlent surtout que le principe du renoncement à la voiture s'est propagé dans quasiment tout le corps social : les opinions se sont, au fil du temps, **harmonisées**, effaçant les écarts existant antérieurement entre catégories extrêmes.

Tableau 26
Le pourcentage d'automobilistes prêts à renoncer à leur voiture les jours de pics de pollution en ville

– Évolutions les plus fortes depuis 1996 –

	Début 1996	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 1996-2001 <i>(en %)</i>
• Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 6 000 F.....	69	89	83	83	91	+ 22
• Non diplômé.....	75	90	84	87	86	+ 11
• Habite le Bassin parisien.....	80	90	90	86	90	+ 10
• Travailleur indépendant	75	75	79	83	85	+ 10
• Est âgé de 60 à 69 ans	82	94	91	88	91	+ 9
• Est âgé de 70 ans ou plus	84	93	95	93	93	+ 9
• Réside dans une commune de moins de 2 000 habitants	79	88	84	89	88	+ 9
• Habite dans la région Ouest	79	90	87	88	88	+ 9
Ensemble des automobilistes	83	87	86	86	87	+ 4
• Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels compris entre 6 000 et 10 000 F	87	86	84	89	85	- 2
• Réside dans la région Méditerranée	86	85	82	85	83	- 3
• Réside dans la région Est	83	83	81	89	80	- 3
• Cadre supérieur	88	87	85	84	83	- 5

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : En six ans, le pourcentage d'individus prêts à renoncer à leur automobile a progressé de 11 points chez les automobilistes non diplômés, contre une progression de 4 points en moyenne.

II. Une renonciation acceptée de plus en plus sur la base du volontariat

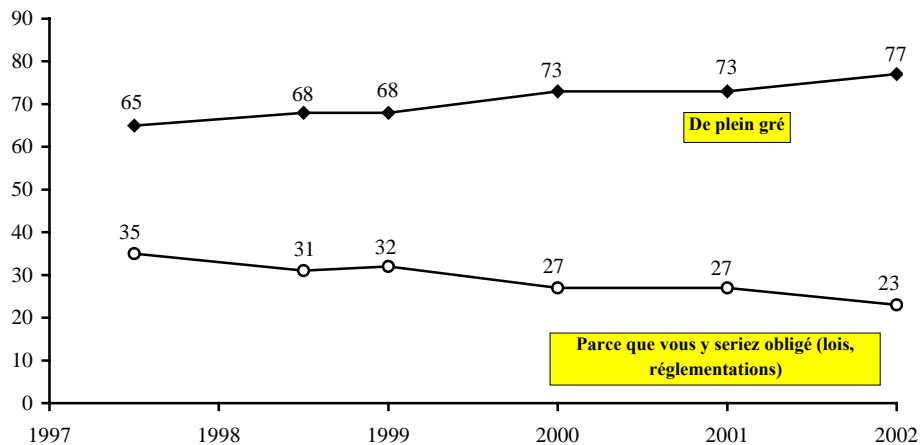
L'évolution favorable mise en évidence précédemment se retrouve ici, encore plus accentuée : lentement, mais sûrement, le nombre d'automobilistes se disant prêts à abandonner leur voiture **de leur plein gré** va croissant. Ainsi, plus des trois quarts (77%) des automobilistes acceptant de faire cet effort s'y prêteraient volontairement (Graphique 10). Jamais ce volontariat n'avait été aussi répandu : il a progressé de 4 points cette année et de 12 points depuis juin 1997.

En tout état de cause, cette évolution laisse penser que les différentes mesures adoptées par les pouvoirs publics semblent efficaces pour mobiliser de plus en plus d'automobilistes, même si les derniers récalcitrants apparaissent plus difficiles à convaincre.

Graphique 10
Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87 % du total des automobilistes au début 2002 –

(en %)

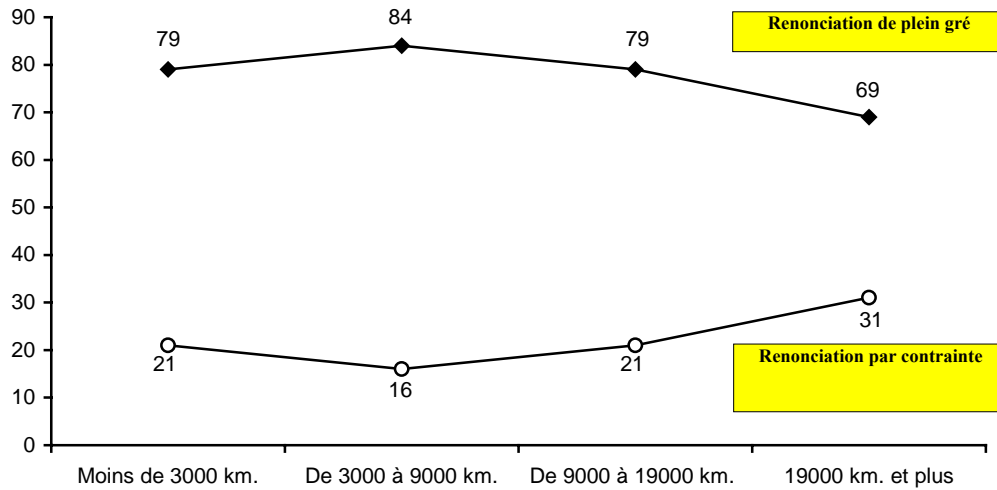


Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Encore une fois, le nombre de kilomètres parcourus annuellement joue un rôle non négligeable : 69 % « seulement » des gros rouleurs abandonneraient de plein gré leur véhicule, contre 77 % en moyenne (Graphique 11).

Graphique 11
Renoncerez-vous à votre voiture plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87% du total des automobilistes –
 (en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Le fait de pas exercer d'activité professionnelle renforce assez sensiblement ce volontariat : **81 % des inactifs et 85 % des chômeurs renonceraient plutôt de plein gré à leur véhicule** (contre 77% en moyenne). De fait, le renoncement de plein gré est plus affirmé dans les catégories où les inactifs sont sur-représentés : septuagénaires, retraités, femmes au foyer. Toutes catégories où, rappelons-le, on effectue chaque année moins de kilomètres en voiture qu'en moyenne.

Enfin, l'abandon volontaire du véhicule est un peu plus fréquent dans les milieux modestes : titulaires de revenus inférieurs à 6 000 F/mois (81 %), non-diplômés (80 %).

Mais, là aussi, les écarts catégoriels sont finalement assez faibles (Tableau 27).

Tableau 27
Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, lors des hauts niveaux de pollution en ville

(Début 2002)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture,
soit 87 % des automobilistes –

	<i>(en %)</i>		
	De plein gré	Par contrainte	Total (yc nsp)
Sexe			
• Homme	75	25	100
• Femme	78	22	100
Age			
• Moins de 25 ans	73	27	100
• 25-39 ans	76	24	100
• 40-59 ans	75	25	100
• 60-69 ans	77	22	100
• 70 ans et plus	86	14	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	80	20	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	77	23	100
• Bac, niveau bac	78	21	100
• Diplôme du supérieur	73	27	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	71	29	100
• Cadre supérieur	76	24	100
• Profession intermédiaire	71	29	100
• Employé	74	26	100
• Ouvrier	77	22	100
• Reste au foyer	82	18	100
• Retraité	82	18	100
• Autre inactif (étudiant)	75	25	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F.	81	19	100
• De 6 000 à 9 999 F.	79	21	100
• De 10 000 à 14 999 F.	77	23	100
• De 15 000 à 19 999 F.	77	23	100
• 20 000 F et plus	71	29	100
Situation professionnelle			
• Actif occupé	73	27	100
• Inactif	81	19	100
• Chômeur	85	15	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture	77	23	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : parmi les automobilistes prêts à renoncer à leur voiture en cas de pic de pollution urbaine, 85 % des inactifs le feraient de leur plein gré, contre 77 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Le lieu de résidence, lui-même, n'a ici que peu d'influence. On peut tout juste relever que le volontariat serait un peu plus répandu chez les automobilistes des régions Méditerranée et Sud-Ouest (Tableau 28).

Tableau 28
Le renoncement à la voiture, volontaire ou contraint, selon le lieu de résidence

(Début 2002)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87 % des automobilistes –

(en %)

	De plein gré	Par contrainte	Total (y compris ne sait pas)
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants.....	78	22	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	76	24	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	74	25	100
• 100 000 habitants et plus.....	77	22	100
• Paris et agglomération parisienne.....	75	25	100
Région de résidence			
• Région Parisienne.....	72	28	100
• Nord.....	68	32	100
• Est.....	79	21	100
• Bassin Parisien.....	75	25	100
• Ouest.....	77	23	100
• Sud-Ouest.....	81	19	100
• Centre-Est.....	78	21	100
• Méditerranée.....	82	18	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture.....	77	23	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

➤ *L'homogénéisation des opinions se poursuit*

Finalement, ces données, rapportées à l'ensemble des automobilistes, signifient que :

- * 67 % d'entre eux seraient prêts à renoncer à leur véhicule de leur plein gré, les jours de haut niveau de pollution en ville.
- * 20 % y renonceraient aussi, mais sous la contrainte.
- * 12 % refuseraient, purement et simplement, de se passer de leur voiture.
- 1 % ne savent pas.

En fait, le nombre d'automobilistes qui envisagent de renoncer à leur automobile de plein gré **a gagné quatre points cette année** (Tableau 29). Cette progression n'a cependant pas touché toutes les catégories de la même manière :

- * Dans les groupes qui, l'an dernier, faisaient preuve d'un volontariat plus développé qu'en moyenne, ces bonnes intentions se sont, **au mieux stabilisées ou ont reculé**. Quelquefois même, ce recul est très fort : il est, par exemple, de 9 points chez les « petits rouleurs ».
- * *A contrario*, ceux qui, l'an dernier, ne se distinguaient guère des intentions moyennes ou même qui étaient moins disposés à abandonner volontairement leur véhicule, ont connu cette année une progression importante des bonnes volontés. C'est typiquement le cas des titulaires de bas revenus : 73% d'entre eux disent être prêts à renoncer volontairement à leur voiture, soit 13 points de plus que l'an dernier.

En fait, ces deux mouvements traduisent **une nette tendance à l'harmonisation des opinions** sur le sujet. Autrement dit, de plus en plus d'automobilistes se disent prêts à se passer de leur véhicule de leur propre chef en cas de pics de pollution en ville, en même temps que les différences catégorielles s'amenuisent. Le principe de ce renoncement volontaire devient donc de plus en plus consensuel.

Tableau 29
L'évolution 2001-2002 du pourcentage d'automobilistes prêts à renoncer volontairement à leur véhicule lors des pics de pollution

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

	Début 2001	Début 2002	Évolution 2001-2002 <i>(en %)</i>
Groupe où le taux était faible ou moyen en 2001			
• Dispose, dans son foyer, de revenus inférieurs à 6 000 F/mois	60	73	+ 13
• Dispose, dans son foyer, de revenus compris entre 15 000 et 20 000 F/mois	59	71	+ 12
• Parcourt de 3 000 à 9000 kilomètres par an en voiture	65	76	+ 11
• Habite la région Sud-Ouest	62	72	+ 10
• Habite une agglomération provinciale de plus de 100 000 habitants	59	68	+ 9
• Ouvrier	55	62	+ 7
• Habite le Bassin Parisien.....	60	67	+ 7
Ensemble des automobilistes prêts à renoncer volontairement à leur véhicule	63	67	+ 4
Groupe où le taux était élevé en 2001			
• Reste au foyer.....	72	75	+ 3
• Est âgé de 70 ans et plus	79	80	+ 1
• Étudiant	71	70	- 1
• Dispose, dans son foyer, de revenus compris entre 6 000 et 10 000 F/mois .	69	67	- 2
• Est âgé de 60 à 69 ans	73	70	- 3
• Dispose, dans son foyer, de revenus supérieurs à 20 000 F/mois.....	68	60	- 8
• Habite la région Est.....	71	63	- 8
• Roule moins de 3 000 km par an en voiture.....	82	73	- 9

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : Au début 2002, 62 % des automobilistes exerçant la profession d'ouvrier se disent prêts à renoncer volontairement à leur voiture, contre 55 % l'année dernière (+ 7 points en un an).

III. Le premier moyen alternatif en cas de pics de pollution : les transports en commun

S'ils devaient abandonner leur véhicule en cas de pics de pollution, les automobilistes utiliseraient d'abord **les transports en commun** : 42 % d'entre eux évoquent cette solution (Tableau 30). Cette possibilité devance très nettement celle consistant à recourir à la marche à pied (22 %) ou à utiliser un vélo (17 %). Le co-voiturage demeure à un niveau plutôt bas, puisque seulement 7 % des enquêtés l'évoquent. Enfin, une modalité supplémentaire insérée cette année - l'utilisation d'une moto ou d'un vélomoteur - recueille à peine 2 % des suffrages.

Que l'abandon soit contraint ou volontaire, c'est toujours l'utilisation des transports publics qui apparaît comme la solution alternative numéro 1 (Tableau 30).

Toutefois, les automobilistes qui abandonneraient volontairement leur voiture privilégieraient relativement plus la marche à pied, alors que ceux qui abandonneraient leur véhicule sous la contrainte préféreraient, pour 14 % d'entre eux, le co-voiturage – ce qui témoigne de leur difficulté à se passer d'un véhicule individuel.

Tableau 30
Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution,
quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

(Début 2002)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture,
soit 87 % des automobilistes –

	Ensemble	Dont : renoncerait à sa voiture	
		De plein gré	Contraint
• Les transports en commun	42	42	42
• La marche à pied.....	22	25	13
• Le vélo	17	18	14
• Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	7	5	14
• Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là.....	8	12	12
• Une moto ou un vélomoteur	2	2	4
• Autre	1	1	1
• <i>Ne sait pas</i>	-	-	-
Total	100	100	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 14 % des automobilistes qui délaisseraient leur véhicule sous la contrainte, utiliseraient le covoiturage, contre 7 % dans l'ensemble de la population des automobilistes, contraints ou pas.

Au regard du Tableau 31, un constat s'impose : dans **toutes** les catégories socio-démographiques, une majorité relative d'automobilistes recourrait, s'ils devaient se passer de leur véhicule, aux transports en commun. Toutefois, quelques groupes privilégient davantage certains modes de substitution :

- * **Les transports publics** (42% en moyenne) **sont plus souvent évoqués dans les milieux favorisés**. C'est le cas de 46% des diplômés de l'enseignement supérieur, de 50% des cadres supérieurs et des titulaires de hauts revenus, et même de 58% des étudiants.

Néanmoins, cette solution est également souvent évoquée par les individus de revenus modestes et par les jeunes. Elle l'est plus aussi par les femmes.

Enfin, les inactifs et les chômeurs déclarent à 45-49 % qu'ils auraient plutôt recours à ce type de moyen de transport.

- * **La marche à pied** (21% en moyenne) **est plus souvent évoquée, en termes relatifs, par les personnes d'âge mûr, au-delà de 60 ans**. Sans doute ces individus parcourent-ils des distances plus faibles et disposent peut-être de plus de temps que les actifs. Mais on remarque aussi que les travailleurs indépendants préconisent davantage cette éventualité (30%).

- * **Le recours au vélo** (17% en moyenne) **attire davantage dans les classes moyennes-inférieures** ; il faut dire que cette alternative est bien plus souvent prise par les ouvriers (30%). En tout état de cause, l'utilisation du vélo requiert une « bonne » condition physique et une certaine endurance, ce qui explique sûrement que les hommes citent davantage cette solution, et surtout les 25-39 ans.

- * Enfin, les partisans de **co-voiturage** sont trop peu nombreux pour être finement caractérisés. Mais on y trouve surtout des actifs, des jeunes plutôt aisés. Par contre, envisager de purement et simplement **ne pas se déplacer** les jours de pollution est une solution plutôt envisagée par les inactifs, retraités et femmes au foyer.

Tableau 31
Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors de pics de pollution atmosphérique en ville

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87 % des automobilistes –

(en %)

	Transports en commun	Marche à pied	Vélo	Pas de déplacement	Co-voiturage	Total (yc autre et nsp)
Sexe						
· Homme.....	38	19	20	10	9	100
· Femme	47	23	14	8	6	100
Age						
· Moins de 25 ans	49	(18)	(14)	(3)	(11)	100
· 25-39 ans.....	39	19	22	(7)	9	100
· 40-59 ans.....	40	21	18	9	8	100
· 60-69 ans.....	44	28	(10)	(14)	(3)	100
· 70 ans et plus.....	50	26	(4)	(17)	(1)	100
Diplôme						
· Aucun diplôme (ou Cep).....	44	21	(13)	(14)	(4)	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	39	22	19	9	7	100
· Bac, niveau bac	41	22	20	(5)	(9)	100
· Diplôme du supérieur.....	46	19	14	(8)	10	100
Profession exercée						
· Indépendant (1).....	31	30	(13)	(13)	(6)	100
· Cadre supérieur	50	(16)	(10)	(8)	(14)	100
· Profession intermédiaire	41	22	18	(4)	(11)	100
· Employé.....	44	19	18	(5)	(9)	100
· Ouvrier.....	35	15	30	(4)	(11)	100
· Reste au foyer	42	21	(19)	(17)	(1)	100
· Retraité.....	44	26	(10)	15	(3)	100
· Autre inactif (étudiant).....	58	(20)	(10)	(1)	(7)	100
Revenu mensuel du foyer						
· Moins de 6 000 F.	49	(19)	(14)	(11)	(5)	100
· De 6 000 à 9 999 F.....	41	25	17	(8)	(7)	100
· De 10 000 à 14 999 F.....	37	23	22	(7)	(7)	100
· De 15 000 à 19 999 F.....	40	22	17	(8)	(9)	100
· 20 000 F et plus.....	50	(15)	(12)	(9)	(9)	100
Situation professionnelle						
· Actif occupé.....	39	19	20	6	11	100
· Inactif.....	45	24	13	14	(3)	100
· Chômeur.....	49	(22)	18	(5)	(4)	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture.....	42	22	17	8	7	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes prêts à renoncer à leur véhicule en cas de pics de pollution urbaine, 49 % des moins de 25 ans utiliseraient les transports en commun en remplacement de leur voiture, contre 42 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Dans **toutes** les régions et dans **tous** les types d'agglomérations, ce sont toujours **les transports en commun** qui sont désignés comme premier moyen alternatif à la voiture individuelle. Cependant, **la taille de l'agglomération où l'on réside** exerce un rôle essentiel dans le choix des modes de remplacement (Tableau 32). Il est vrai que le recours aux transports collectifs est largement **déterminé par l'infrastructure disponible**. De fait :

- Les transports en commun constituent l'alternative largement majoritaire pour les automobilistes franciliens (60%), et pour ceux qui vivent dans les grosses agglomérations (54%).
- Dans les agglomérations moyennes ou de petite taille (2 000 à 100 000 habitants), la marche à pied est quasiment autant citée que les transports en commun.
- Enfin, dans les communes rurales, les autres moyens alternatifs sont plus souvent évoqués, signe de difficultés réelles à trouver facilement une solution de remplacement : on y évoque relativement plus le co-voiturage, le vélo et l'idée même de ne pas se déplacer ces jours-là.

Tableau 32
Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors de pics de pollution atmosphérique en ville

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture,
soit 87 % des automobilistes au début 2002 –

(en %)

	Transports en commun	Marche à pied	Vélo	Pas de déplacement	Co-voiturage	Total (y compris ne sait pas)
Zone où se trouve l'habitation						
• En centre ville ou en ville	46	24	15	6	6	100
• A la périphérie, en banlieue	48	21	17	(7)	(4)	100
• Dans un bourg ou un village	34	19	18	13	12	100
• Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé.....	38	(12)	(24)	(10)	(10)	100
Région de résidence						
• Région Parisienne	57	13	14	(5)	(9)	100
• Nord.....	36	26	(25)	(6)	(5)	100
• Est.....	37	20	(16)	21	(6)	100
• Bassin Parisien.....	38	23	18	9	11	100
• Ouest.....	42	19	19	(10)	(4)	100
• Sud-Ouest	37	24	19	(9)	(6)	100
• Centre-Est.....	42	(27)	(10)	(6)	(11)	100
• Méditerranée.....	43	20	18	(7)	(6)	100
Taille de l'agglomération						
• Moins de 2 000 habitants.....	35	20	19	12	11	100
• 2 000 à 20 000 habitants	29	29	21	11	(7)	100
• 20 000 à 100 000 habitants	36	33	17	(6)	(6)	100
• 100 000 habitants et plus	54	16	15	7	(5)	100
• Paris et agglomération parisienne.....	60	12	(12)	(5)	(9)	100
Ensemble des automobilistes.....	42	22	17	8	7	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles.

➤ **Les transports en commun, un moyen de substitution de plus en plus évoqué**

En tout état de cause, depuis 1996 que la question est posée, **deux évolutions fortes** sont intervenues en matière de moyens de substitution alternatifs à la voiture (Tableau 33) :

- * D'une part, **la suprématie des transports en commun s'est renforcée**. Cette solution est, en effet, envisagée aujourd'hui par 42% des automobilistes prêts à abandonner temporairement leur voiture ; ce taux a gagné sept points en six ans.

- * D'autre part, **le recours au vélo comme moyen alternatif a perdu 10 points en six ans**, alors même que beaucoup a été fait dans certaines villes pour favoriser l'utilisation de ce moyen de transport. Même le rajout, cette année, dans la liste des moyens alternatifs, des deux-roues motorisés (moto – vélomoteur) ne permet pas de compenser ce recul (2% de citations).

Tableau 33
Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

(Début 2002)

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture –

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2002)	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	<i>(en %)</i>	
							Début 2002	Evolution 2001-2002
• Les transports en commun	35,0	34,8	35,5	38,9	36,7	40,8	42,0	+ 1,2
• La marche à pied.....	21,4	22,5	20,0	19,4	21,2	21,5	21,2	- 0,3
• Le vélo.....	27,3	25,6	25,7	22,9	21,9	18,6	17,0	- 1,6
• Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là	7,0	5,9	8,2	8,3	10,3	8,7	8,8	+ 0,1
• Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins..	8,1	9,6	7,7	9,5	8,4	9,4	7,7	- 1,7
• Une moto ou un vélomoteur	-	-	-	-	-	-	2,3	+ 2,3
• Autre.....	1,0	1,6	2,1	0,8	1,1	0,8	0,7	- 0,1
• <i>Ne sait pas</i>	0,2	0,1	0,9	0,2	0,4	0,2	0,2	
Ensemble des répondants.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

En fait, la désignation **des transports collectifs** comme moyen alternatif a progressé dans tous les groupes socio-démographiques, exception faite des travailleurs indépendants et des membres de professions intermédiaires (Tableau 34). Cette évolution a été encore plus intense dans les milieux modestes, chez les chômeurs et les employés, mais aussi chez les jeunes.

Cette progression a aussi été plus rapide qu'en moyenne dans les zones où le réseau de transports en commun, déjà bien développé, a pu continuer à s'améliorer : grandes agglomérations provinciales (+ 14 points), périphéries et banlieues des villes (+ 13 points).

Tableau 34
Le pourcentage d'automobilistes qui se « rabattraient » sur les transports en commun en remplacement de la voiture individuelle, lors des pics de pollution en ville : évolution 1996-2000

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture –

	Début 1996	Début 2002	Évolution 1996-2002
• Dispose, dans son foyer, de revenus inférieurs à 6 000 F/mois .	26	49	+ 23
• Chômeur	31	49	+ 18
• Est âgé de moins de 25 ans	34	49	+ 15
• Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 habitants ou plus.....	40	54	+ 14
• Habite la périphérie d'une ville ou la banlieue	35	48	+ 13
• Employé.....	33	44	+ 11
Ensemble des automobilistes concernés	35	42	+ 7
• Indépendant	33	31	- 2
• Profession intermédiaire	44	41	- 3

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes de moins de 25 ans prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, en cas de pics de pollution, 49% se « rabattraient » aujourd'hui sur les transports en commun, contre 34% en 1996 (+ 15 points en 6 ans).

La citation de **la marche à pied** comme moyen alternatif a beaucoup augmenté, en 6 ans, chez les professions intermédiaires et les travailleurs indépendants, tandis qu'elle a reculé chez les bas revenus et les femmes au foyer.

Quant au recours au **vélo**, son recul comme moyen alternatif à la voiture a largement affecté les groupes qui, en 1996, semblaient avoir eu un « engouement » pour ce moyen de transport (jeunes, employés et cadres, voire diplômés du supérieur). En fait, le taux a reculé **partout**, sans aucune exception. Le recul est encore plus net chez les habitants des périphéries de villes ou ceux de petites agglomérations (Tableau 35).

Tableau 35
Le pourcentage d'individus qui se « rabattraient » sur le vélo en remplacement de la voiture individuelle,
lors des pics de pollution en ville : évolution 1996-2002

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture –

	Début 1996	Début 2002	Évolution 1996-2002
			<i>(en %)</i>
• A de 25 à 39 ans	37	22	- 15
• Employé.....	33	18	- 15
• Cadre (moyen ou supérieur)	29	15	- 14
• Habite la périphérie d'une ville ou la banlieue	31	17	- 14
• Habite une agglo. de 2 000 à 20 000 habitants	35	21	- 14
• A moins de 25 ans	27	14	- 13
• Diplômé du supérieur.....	26	14	- 12
Ensemble des automobilistes concernés	27	17	- 10

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes de profession « employé » prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution, 18% se « rabattraient » aujourd'hui sur le vélo, contre 33% en 1996 (- 15 points en 6 ans).

IV. La bonne volonté des automobilistes à l'épreuve des faits

Il convient néanmoins de rester prudent vis-à-vis des données précédentes. Elles ne signifient pas, loin de là, que **tous** les automobilistes sont disposés à abandonner leur véhicule au « moindre » pic de pollution. En effet, il faut rappeler qu'il y a toujours un certain écart entre les déclarations d'intention et les faits.

Prenons un exemple : celui du renoncement à sa voiture pour prendre les transports en commun. Nous avons vu que 87% des automobilistes se déclarent prêts à renoncer temporairement à leur véhicule, soit contraints, soit volontairement, en cas de pics de pollution, et que 42% d'entre eux se rabattraient, dans ce cas, sur les transports en commun. Ce qui représente au total **36% des automobilistes**.

Or, **seulement 30% des automobilistes ont fait délibérément ce geste dans les douze derniers mois** (Tableau 36).

L'écart est faible, mais cet exemple a le mérite de montrer que le renoncement à la voiture est une démarche très lente à se diffuser, même si elle s'ancre dans les esprits :

- D'une part, parmi les 30 % d'automobilistes ayant au moins une fois cette année renoncé à la voiture, pour les transports en commun, plus de la moitié ne l'ont fait que de manière occasionnelle (« rarement », *cf.* Tableau 36).
- D'autre part, cet exemple porte sur le recours au mode alternatif peut-être le plus facile à utiliser, c'est-à-dire les transports en commun (à condition qu'on en dispose près de chez soi). Or, l'an dernier, cette démarche elle-même n'a pas une seule fois été pratiquée par 69% des automobilistes. Certes, ce taux a reculé de 6 à 7 points par rapport aux années 95-96, mais cela montre que l'abandon de sa voiture n'est pas une chose à laquelle chaque conducteur se prête facilement.

Tableau 36

Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population au début 2002 –

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Juin 1997	Début 1998	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 2001-2002
• Régulièrement	11,3	11,3	14,0	13,6	14,0	13,8	12,8	12,1	12,3	12,6	+ 0,3
• Rarement	11,1	12,1	15,0	10,2	12,9	8,6	13,1	10,6	15,7	17,0	+ 1,3
• Jamais	77,6	76,6	71,0	76,2	73,1	77,6	72,7	76,7	70,9	69,0	- 1,9
• <i>Ne sait pas</i>	-	-	-	-	-	-	1,4	0,6	1,1	1,4	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ Une pratique qui dépend du kilométrage parcouru...

L'intensité avec laquelle les automobilistes utilisent habituellement leur véhicule a une forte influence sur le recours préférentiel aux transports en commun. Ainsi, 42 % des « petits rouleurs » ont, au moins une fois au cours de l'année, renoncé à leur voiture au profit des transports en commun, contre 22 % « seulement » des « gros rouleurs » (Graphique 12). En un mot, ces derniers sont captifs de leur automobile.

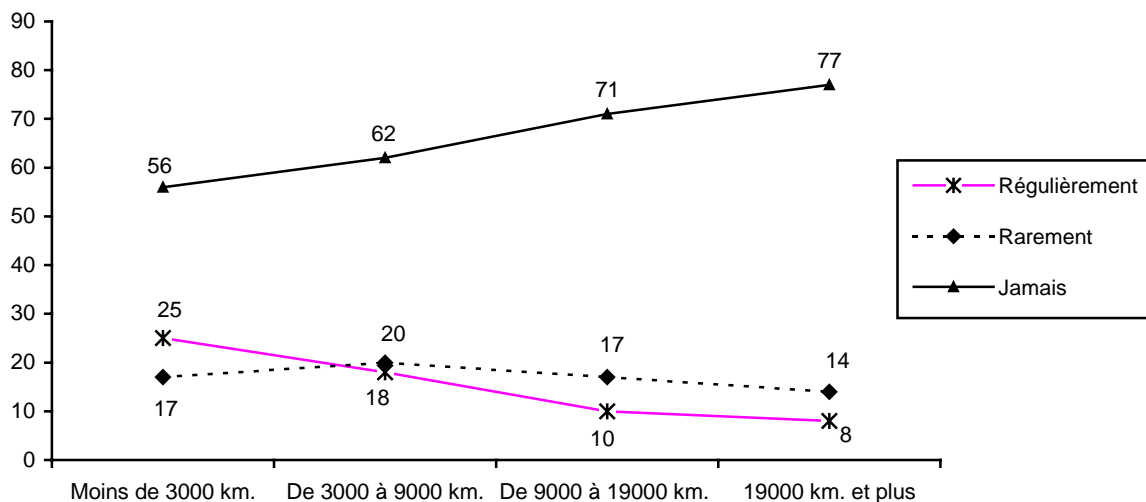
Graphique 12

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon le nombre de kilomètres annuels parcourus

(Début 2002)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

➤ ... et de l'infrastructure existante.

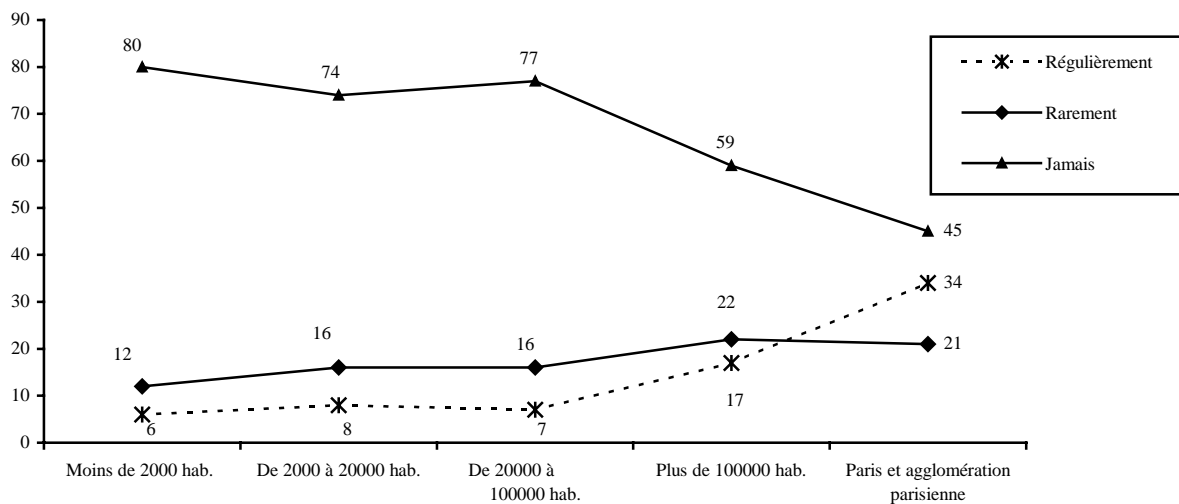
Evidemment, l'offre locale en transports publics exerce une forte influence sur le taux de renoncement à la voiture : l'offre étant plus abondante dans les grandes agglomérations, le choix de recourir au moins une fois aux transports collectifs à des fins environnementales est d'autant plus facilité que la taille de l'agglomération de résidence est grande.

Ainsi, cette année, 55% des automobilistes franciliens déclarent avoir eu délibérément recours aux transports en commun plutôt qu'à leur voiture, alors que cela n'a concerné que 18% des automobilistes habitant une commune de moins de 2 000 âmes (Graphique 13). Il reste que ce type de comportement a connu un net recul, cette année, chez les Franciliens : 55% s'y sont prêtés, contre 65% l'an dernier. Ce taux reste cependant supérieur à celui de l'an 2000 (45%).

Graphique 13
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon la taille d'agglomération de résidence

(Début 2002)

— Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population —
(en %)



Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

L'inégale répartition des infrastructures explique aussi que les automobilistes résidant en ville ou en centre ville ont davantage pratiqué, l'an dernier, une substitution volontaire entre leur voiture et les transports en commun, dans le but de préserver l'environnement : 18% l'ont fait « régulièrement », contre 7% des habitants de bourgs ou de villages (Tableau 37).

Par ailleurs, cette substitution a été plus rare l'an dernier dans le Nord de la France, l'Ouest et le Bassin Parisien.

Tableau 37
L'utilisation délibérée des transports en commun plutôt que de la voiture, selon le lieu de résidence

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

	(en %)			
	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y compris ne sait pas)
Zone où se trouve l'habitation				
• En centre ville ou en ville	18	17	65	100
• A la périphérie, en banlieue	14	23	61	100
• Dans un bourg ou un village	7	14	78	100
• Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé.....	4	16	80	100
Région de résidence				
• Région Parisienne	26	19	53	100
• Nord.....	9	18	73	100
• Est.....	9	20	70	100
• Bassin Parisien.....	9	17	72	100
• Ouest.....	12	14	73	100
• Sud-Ouest	13	15	71	100
• Centre-Est	10	17	71	100
• Méditerranée.....	9	19	71	100
Ensemble des automobilistes.....	13	17	69	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 26 % des automobilistes de la région parisienne ont, l'an dernier, régulièrement utilisé les transports en commun dans leurs déplacements de tous les jours, plutôt que leur voiture, dans le but de préserver l'environnement (alors que c'est le cas de 13 % des automobilistes en moyenne).

Ce sont pour beaucoup ces effets de **localisation** – et ceux liés à la fréquence d'utilisation du véhicule – qui expliquent les variations socio-démographiques mises en évidence (Tableau 38).

Ainsi, l'utilisation volontaire des transports en commun à la place de la voiture, à des fins écologiques, a été l'an dernier un peu plus pratiquée **dans les milieux favorisés** : cadres supérieurs, diplômés de l'enseignement supérieur, titulaires de revenus élevés. Cela a aussi davantage concerné les étudiants. Mais on rappellera que tous ces groupes résident plus souvent dans les **grands centres urbains** ou **en région parisienne**.

Le recours délibéré aux transports publics à des fins écologiques a également davantage affecté les retraités (35%, contre 30 % en moyenne), et tout particulièrement les plus de 70 ans (39%).

A contrario, certains automobilistes font bien moins souvent cet effort : 73% des 25-39 ans ne l'ont pas fait l'an dernier, comme 74% des ouvriers et 81% des travailleurs indépendants.

Il reste que ces attitudes de substitution de la voiture aux transports en commun ne sont pas sans lien avec **la sensibilité écologique de chacun**. Par exemple, 39 % des automobilistes qui estiment que l'état de l'environnement dans leur région est « mauvais » ont choisi, au cours de l'année, de délaisser leur automobile au profit des transports publics (contre 30% en moyenne).

C'est également le cas de 37 % des automobilistes acheteurs de produits issus de l'agriculture biologique, comme de 37% de ceux qui disent avoir déjà subi des troubles liés à la pollution de l'air. Ainsi, la pratique de cette substitution répond en partie à une volonté délibérée de préserver l'environnement et de diminuer les nuisances liées à la pollution.

On remarquera tout de même qu'à l'opposé, parmi les automobilistes ayant pourtant déjà personnellement subi des troubles liés à la pollution de l'air, 63% n'ont pas une seule fois l'an dernier, dans un but écologique, délaissé leur voiture au profit des transports collectifs.

Tableau 38
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture,
en fonction de quelques critères socio-démographiques

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

	(en %)			
	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (yc autre et nsp)
Sexe				
• Homme.....	10	17	71	100
• Femme	15	17	66	100
Age				
• Moins de 25 ans	17	22	59	100
• 25-39 ans.....	10	15	73	100
• 40-59 ans.....	13	15	71	100
• 60-69 ans.....	15	18	67	100
• 70 ans et plus.....	15	24	59	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	12	17	68	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	9	15	75	100
• Bac, niveau bac	15	17	65	100
• Diplôme du supérieur.....	16	20	63	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	8	9	81	100
• Cadre supérieur.....	15	22	63	100
• Profession intermédiaire	14	15	70	100
• Employé.....	12	16	70	100
• Ouvrier.....	7	17	74	100
• Reste au foyer	14	17	69	100
• Retraité.....	15	20	64	100
• Autre inactif (étudiant).....	23	22	52	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 F.	13	19	67	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	11	22	66	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	13	14	71	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	14	14	70	100
• 20 000 F et plus.....	16	17	67	100
Situation professionnelle				
• Actif occupé.....	11	16	72	100
• Inactif	15	19	64	100
• Chômeur.....	15	18	65	100
Ensemble des automobilistes	13	17	69	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 81 % des travailleurs indépendants n'ont, l'an dernier, jamais utilisé délibérément les transports en commun plutôt que leur voiture dans leurs déplacements de tous les jours (alors que c'est le cas de 69 % des automobilistes en moyenne).

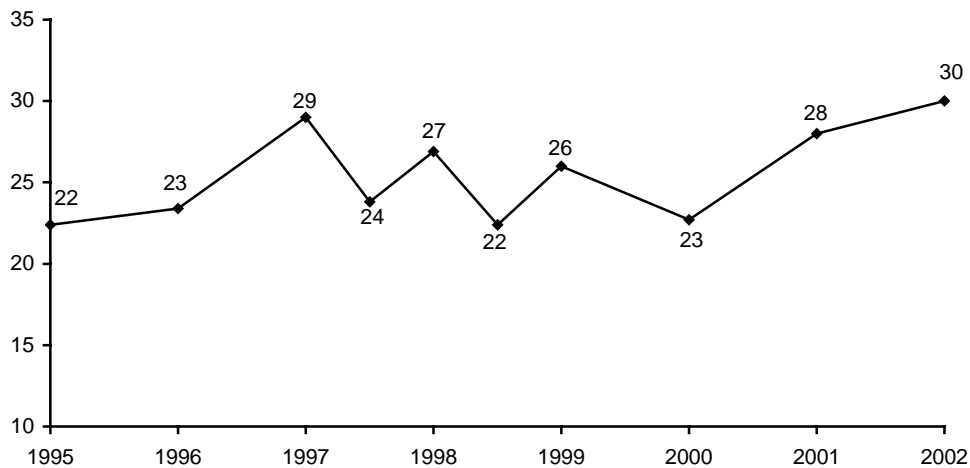
(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ *Un mouvement général « tiré » par les inactif et les petits rouleurs*

Depuis le début 2000, le recours volontariste aux transports en commun, plutôt qu'à la voiture, et ce à des fins écologiques, n'a cessé de progresser : il a concerné, l'an dernier, 30% des automobilistes, contre 23% il y a deux ans. Ce taux n'a d'ailleurs jamais été aussi élevé depuis 1995 (Graphique 14).

Graphique 14
Le pourcentage d'automobilistes ayant délibérément utilisé les transports en commun (régulièrement ou rarement) plutôt que la voiture, dans le but de préserver l'environnement

(en %)



Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Si on analyse l'évolution intervenue ces **deux** dernières années, on observe qu'il y a eu, dans **tous** les groupes, une **progression** du pourcentage d'automobilistes s'étant prêtés à ce recours volontaire aux transports en commun. Une exception apparaît cependant : le pourcentage a reculé de 3 points chez les professions intermédiaires.

En fait, cette progression a été « tirée » par les inactifs, c'est-à-dire surtout par **les plus âgés** des automobilistes (+ 17 points) et **les plus jeunes** (+ 13 points, cf. Tableau 39). Il s'agit plutôt de « **petits rouleurs** » (+ 10 points).

Le renoncement temporaire à la voiture a progressé surtout dans les petites agglomérations (2 000 à 20 000 habitants) et les périphéries des villes (+ 10 points), et il s'est davantage accru dans les régions Nord et Ouest de la France. Mais il a aussi gagné 9 points chez les Franciliens et les habitants de grosses agglomérations provinciales.

Par contre, la progression a été moins rapide chez les « gros rouleurs » (+ 4 points, contre + 7 en moyenne), et chez les ruraux (+ 4 points).

Tableau 39
Le pourcentage d'automobilistes ayant, au cours de l'année, délibérément renoncé à l'utilisation de leur voiture individuelle au profit des transports en commun

– Principales évolutions 2000 - 2002 –

	<i>(en %)</i>		
	Début 2000	Début 2002	Évolution 2000-2002
• A 70 ans et plus	23	40	+ 17
• A moins de 25 ans	26	39	+ 13
• Habite dans la région Nord.....	14	26	+ 12
• Habite dans la région Ouest	14	26	+ 12
• Retraité	23	35	+ 12
• Dispose, dans son foyer, de moins de 10 000 F/mois.....	22	33	+ 11
• Travailleur indépendant.....	7	17	+ 10
• Réside dans une agglo. de 2 000 à 20 000 habitants	14	24	+ 10
• Habite la périphérie ou la banlieue.....	27	37	+ 10
• Parcourt moins de 3 000 km/an	31	41	+ 10
Ensemble des automobilistes.....	23	30	+ 7

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : L'an dernier, 39% des automobilistes de moins de 25 ans ont délibérément renoncé à leur voiture pour recourir aux transports en commun afin de limiter la pollution de l'air. Le taux était de 26% au début 2000 (soit une évolution de + 13 points).

V. Les automobilistes face à la pollution atmosphérique : une synthèse des principales attitudes

On peut construire, à titre de conclusion, un **indicateur synthétique** mettant en quelque sorte en regard les discours et les faits. Cet indicateur est bâti en combinant les deux questions étudiées précédemment, l'une sur l'éventuel renoncement à son véhicule en cas de pics de pollution, l'autre sur le recours effectif aux transports en commun, au détriment de la voiture, au cours de l'année écoulée.

Depuis 1996, on répartit les automobilistes en **trois grands groupes** (Tableau 40) :

- **Ceux qui en restent aux « déclarations d'intentions »** : cette attitude regroupe la majorité des conducteurs (60 %). Ces automobilistes déclarent être prêts à laisser leur voiture au garage, lors des pics urbains de pollution, mais ils n'ont jamais, au cours de l'année écoulée, délibérément utilisé les transports en commun au lieu de leur véhicule individuel, afin de préserver l'environnement. Depuis six ans, ce groupe a toujours constitué de 58% à 65% des automobilistes.
- **Ceux qui apparaissent comme les plus « impliqués »** : 28 % des automobilistes répondent à cette définition. Il s'agit de conducteurs qui se caractérisent à la fois par leur intention déclarée de renoncer à leur véhicule en cas de pics de pollution et par le fait qu'ils ont effectivement, l'an dernier, utilisé les transports en commun, plutôt que leur voiture, afin de préserver l'environnement. Jamais le nombre des « impliqués » n'avait été aussi important : il a progressé de 2 points cette année.
- Enfin, le dernier groupe est constitué **des conducteurs qui n'ont jamais délaissé leur voiture au profit des transports en commun** au cours de l'année, et qui, d'ailleurs, ne se disent pas prêts à abandonner leur voiture en cas de hauts niveaux de pollution en ville (10 % des automobilistes). Le nombre des « réfractaires » a, en fait, un peu reculé par rapport aux années 1996-1998.

Tableau 40
Attitudes concernant la voiture et l'environnement

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population, au début 2002 –

	(en %)							
	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
Ceux qui en restent aux « déclarations d'intention » :								
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution mais n'a jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	61	65	58	63	65	61	60	- 1
Les impliqués :								
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et a, depuis un an, au moins une fois utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	22	23	21	25	21	26	28	+ 2
Les réfractaires :								
N'est pas prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et n'a d'ailleurs jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	15	12	17	11	12	11	10	- 1
Autre	2	1	3	1	2	2	1	- 1
Total des automobilistes	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC- IFEN – ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Franciliens exceptés, dans tous les autres catégories, **ce sont les « bonnes intentions », c'est-à-dire les déclarations d'intention, qui dominent**. On note toutefois, ici et là, certaines variations socio-démographiques (Tableau 41) :

- * Les travailleurs indépendants, les femmes au foyer, les titulaires de revenus mensuels compris entre 15 000 et 20 000 Francs se contentent, plus qu'en moyenne, d'afficher **de bonnes résolutions sans passer à l'acte**. En outre, les plus gros rouleurs (plus de 9 000 kilomètres par an) ont davantage tendance à se prononcer de la sorte. C'est aussi le cas des habitants de communes rurales ou d'agglomérations moyennes. Il y a là le signe que ces « bonnes intentions » ne sont parfois pas réalisées du fait d'un manque d'infrastructures de transport.
- * Ce sont principalement les habitants de **Paris et de son agglomération** (54 %), et, à un moindre niveau, les habitants des **grosses agglomérations** provinciales (39 %) qui paraissent les plus « **impliqués** ». D'ailleurs – et c'est peut-être un effet de structure – on

est également plus impliqué chez les cadres supérieurs et les diplômés, même s'il n'y a pas là d'effet notoire de revenus.

On trouve aussi, parmi les automobilistes les plus impliqués, les « **petits rouleurs** », c'est-à-dire les conducteurs les moins « dépendants » de leur véhicule (moins de 9 000 kilomètres par an). Figurent donc, dans ce groupe, les retraités et les étudiants, les plus de 60 ans et les moins de 25 ans. On y trouve également davantage de femmes.

- * Enfin, les gros rouleurs sont plus « **réfractaires** » que le reste des automobilistes (16%, contre 10% en moyenne). Il en va de même des actifs occupés et notamment des ouvriers (17 %) et des employés (13 %), qui semblent avoir plus de mal à se passer de leur véhicule. C'est aussi le cas en début de vie professionnelle (25-39 ans). Le refus de délaissier sa voiture est aussi plus sensible dans l'Est de la France et dans les agglomérations moyennes.

Tableau 41
Attitudes concernant la voiture et l'environnement, selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2002)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population –

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme	61	25	12	100
• Femme	59	32	8	100
Age				
• Moins de 25 ans	51	37	10	100
• 25-39 ans	61	24	13	100
• 40-59 ans	62	27	11	100
• 60-69 ans	62	31	5	100
• 70 ans et plus	55	39	5	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	59	28	11	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	63	22	12	100
• Bac, niveau bac	58	32	9	100
• Diplôme du supérieur	56	35	8	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	71	15	12	100
• Cadre supérieur	53	35	12	100
• Profession intermédiaire	62	28	10	100
• Employé	59	27	13	100
• Ouvrier	58	23	17	100
• Reste au foyer	65	29	6	100
• Retraité	59	34	5	100
• Autre inactif (étudiant)	50	46	5	100

.../...

Tableau 41 (suite)
Attitudes concernant la voiture et l'environnement, selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2002)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
<i>(en %)</i>				
Situation professionnelle				
· Actif occupé.....	61	25	13	100
· Inactif.....	60	34	5	100
· Chômeur	60	28	10	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 F.....	61	32	7	100
· De 6 000 à 9 999 F.....	54	32	12	100
· De 10 000 à 14 999 F.....	61	27	11	100
· De 15 000 à 19 999 F.....	65	28	9	100
· 20 000 F et plus.....	57	30	11	100
Taille de l'agglomération de résidence				
· Moins de 2 000 habitants.....	70	18	10	100
· 2 000 à 20 000 habitants	62	22	15	100
· 20 000 à 100 000 habitants	71	19	10	100
· 100 000 habitants et plus	50	39	10	100
· Paris et agglomération parisienne.....	39	54	7	100
Région				
· Région Parisienne	44	44	12	100
· Nord.....	61	26	10	100
· Est.....	59	25	16	100
· Bassin Parisien.....	65	26	9	100
· Ouest.....	63	25	9	100
· Sud-Ouest	61	28	10	100
· Centre-Est	62	27	10	100
· Méditerranée.....	64	23	10	100
Nombre de kilomètres annuels en voiture				
· Moins de 3 000 kilomètres	50	43	6	100
· De 3 000 à 9 000 kilomètres	56	36	15	100
· De 9 000 à 19 000 kilomètres	63	26	10	100
· 19 000 kilomètres et plus.....	63	20	16	100
Ensemble des automobilistes.....	60	28	10	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Enfin, il n'est pas étonnant de constater que les attitudes adoptées à l'égard de la voiture sont influencées par l'opinion que chacun émet sur les risques engendrés par la pollution de l'air. En croisant l'indicateur que nous venons d'élaborer avec la typologie réalisée en fin de chapitre précédent⁷, nous pouvons dégager quatre conclusions principales (Tableau 42) :

- Les deux tiers des automobilistes « **anxieux** » se déclarent prêts à utiliser les transports publics, mais ils ne l'ont, pour autant, pas fait cette année. Ils en restent donc aux « bonnes intentions ». Bref, s'ils redoutent la pollution de l'air, ils ne sont pas encore vraiment prêts à agir contre elle !
- Les automobilistes « **insatisfaits de l'information** » relative à la pollution de l'air se distinguent par deux aspects. D'une part, 64 % d'entre eux font preuve de « bonnes intentions ». D'autre part, 14 % sont réfractaires à l'utilisation des transports en commun en remplacement de la voiture individuelle. Leur insatisfaction quant à l'information dispensée repose donc peut-être sur le sentiment qu'on « exagère » les risques réels de la pollution atmosphérique.
- Les automobilistes « **confiants** » ne se distinguent pas vraiment par une attitude spécifique.
- Enfin, les automobilistes « **victimes** » de la pollution atmosphérique sont plus « **impliquées** » qu'en moyenne dans l'abandon éventuel de leur véhicule : 33 % le sont (contre 28 % en moyenne). Subir les effets néfastes de la pollution atmosphérique conduit donc à une plus forte implication pour la combattre, en particulier en renonçant temporairement à sa voiture. Cette attitude est, il est vrai, facilitée par les infrastructures existantes : on l'a vu, les « **victimes** » résident plus fréquemment dans les zones fortement urbanisées – notamment dans l'agglomération parisienne –, qui sont mieux dotés en transports en commun.

⁷ Sur la définition des groupes, voir ci-dessus, Chapitre 1.

Néanmoins, force est de constater que, cette année, les attitudes à l'égard de l'abandon du véhicule semblent moins liées que l'an dernier à l'idée que chacun se fait des méfaits de la pollution. En un mot, le principe de renoncer à sa voiture en cas de pics de pollution s'ancre dans les esprits, mais le chemin à parcourir pour en arriver à un renoncement effectif reste encore long. En particulier, on remarque que 55% des « victimes » de la pollution elles-mêmes n'en restent encore qu'au stade des « bonnes intentions » pour ce qui concerne l'abandon, même temporaire, de leur voiture.

Tableau 42
Perception de la pollution atmosphérique et attitude des automobilistes
à l'égard de l'abandon de leur véhicule

(Début 2002)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

Perception de la pollution atmosphérique :	Attitude à l'égard de l'abandon du véhicule :			Total (yc autres)
	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	
• Les « Anxieux »	66	22	10	100
• Les « Insatisfaits de l'information »	64	21	14	100
• Les « Confiants »	62	30	7	100
• Les « Victimes »	55	33	11	100
Ensemble des automobilistes	60	28	10	100

Source : CREDOC – ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Chapitre 3 - Le télétravail

La généralisation de l'informatique, la diffusion d'Internet et, plus généralement, le boum du numérique, rendent possibles de nouvelles formes de travail. En particulier, équipé chez soi d'un micro-ordinateur et d'une connexion Internet, il n'est plus *a priori* nécessaire de se déplacer quotidiennement dans son entreprise : **c'est le télétravail**.

Il s'agit, il faut le dire, d'une alternative souvent intéressante aussi bien pour le salarié que pour le chef d'entreprise. Toutefois, on connaît assez mal le degré d'acceptation de cette « révolution » ; révolution, car il s'agit d'un changement très profond des mentalités. L'ADEME a donc introduit cette année deux questions sur ce thème⁸. Elles mesurent l'éventuel intérêt de la population active à l'égard de ce type d'exercice de l'activité professionnelle. Ces questions concernent donc l'opinion des **actifs**, et non celle des chefs d'entreprise en tant que tels.

➤ *21 % des actifs se disent prêts à exercer en télétravail*

Premier constat d'importance : 21% des actifs occupés se disent personnellement prêts à exercer en télétravail (Tableau 43). Or, 2% des travailleurs effectuent déjà leur activité de cette façon. Cela signifie que le potentiel de développement de cette forme d'emploi est **importante** : elle pourrait être dix fois plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Deuxième remarque : parmi les actifs attirés par le télétravail, une petite moitié estime qu'elle pourrait le pratiquer **tout le temps**, pendant que l'autre moitié pense ne pouvoir le faire que « de temps à autre ».

⁸ Il faut dire que le développement de cette forme d'activité pourrait avoir pour effet de réduire les déplacements domicile-travail et donc, en particulier, de limiter la pollution atmosphérique.

Enfin, **troisième élément**, il s'agit bien d'un changement qui heurte assez sensiblement les habitudes : on en prendra pour preuve que 61% des actifs considèrent que « leur travail ne s'y prête pas ». Ce taux est quatre fois supérieur à celui des individus qui disent ne pas souhaiter travailler ainsi. On préfère donc affirmer que son travail ne peut s'y prêter, plutôt que de montrer qu'on en refuse personnellement l'idée.

Tableau 43
Vous-même, seriez-vous personnellement prêt à travailler en télétravail (c'est-à-dire à travailler chez vous, ou dans un centre situé près de chez vous, en liaison avec votre entreprise) ?

– Champ : actifs occupés, soit 49 % de la population –

(en %)

	Ensemble des actifs	Dont :	
		Femme	Homme
• Oui, tout le temps.....	9,4	11,7	7,6
• Oui, de temps à autre	11,5	13,2	10,3
	20,9	24,9	17,9
• Non	15,9	17,6	14,7
• Mon travail ne s'y prête pas.....	60,5	53,7	65,5
• Travaille déjà en télétravail.....	2,4	3,4	1,7
• <i>Ne sait pas</i>	0,3	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

L'acceptation du télétravail est assez variable selon les différents groupes d'actifs. Le portrait de ses plus gros partisans peut néanmoins être dressé assez rapidement (Tableaux 43 et 44) :

- D'abord, **les femmes sont plus demandeuses du télétravail que les hommes** : 3% des femmes actives le pratiquent déjà et surtout 25% y sont prêtes personnellement (contre 18% des hommes). Et la demande est plus forte entre 25 et 39 ans (27%). On sait que l'éducation des enfants, le travail domestique reposent encore, dans une large mesure, sur les femmes. Ces dernières, surtout lorsqu'elles sont en milieu de cycle de vie, voient donc dans le télétravail une possibilité de mener plus facilement de front leur activité professionnelle et leur rôle de mère de famille. D'ailleurs, 24 % des actifs ayant des enfants de moins de 16 ans sont favorables au télétravail, contre 18 % de ceux qui n'en ont pas.

- Ensuite, **le télétravail est davantage désiré dans les milieux sociaux les plus favorisés culturellement** : plus le niveau de formation s'élève, plus le télétravail recueille de suffrages. Les diplômés du supérieur y sont ainsi deux fois plus favorables (28%) que les non-diplômés (13%). D'ailleurs, c'est parmi les cadres supérieurs que cette mesure est la plus souhaitée (34%). On peut y voir plusieurs raisons : d'une part, les cadres sont, dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies, plus expérimentés ou peut-être moins « frileux ». D'autre part, le travail des cadres supérieurs se plie peut-être davantage à ce mode d'exercice de l'activité. Ce sont, en particulier, les travailleurs indépendants et les ouvriers qui sont les plus nombreux à déclarer que leur travail ne s'y prête pas.

Néanmoins, les cadres mettent davantage en avant l'idée de pratiquer le télétravail « **de temps à autre** », tandis que les employés, cols blancs de niveau hiérarchique inférieur, sont davantage disposés à l'effectuer « **tout le temps** ».

- Enfin, **29 % des Franciliens** sont partisans du télétravail (contre 21% en moyenne). Il faut dire que les milieux culturellement favorisés (diplômés ...) et les emplois du tertiaire sont sur-représentés en Ile-de-France. En outre, on peut penser que **les Franciliens voient dans le télétravail un moyen d'améliorer leur cadre de vie, en leur permettant de s'éloigner des grands centres urbains** ou d'éviter les tracas des embouteillages liés aux déplacements domicile-travail.

Tableau 44
Vous-même, seriez-vous personnellement prêt à travailler en télétravail (c'est-à-dire à travailler chez vous, ou dans un centre situé près de chez vous, en liaison avec votre entreprise) ?

– Champ : actifs occupés, soit 49 % de la population –

	Oui, tout le temps	Oui, de temps à autre	Ensemble : « oui tout le temps » ou « oui de temps en temps »	Non	Mon travail ne s'y prête pas	Ensemble : « ne veux pas » ou « ne peut pas »	Total (yc nsp)
<i>(en %)</i>							
Age							
• Moins de 25 ans	9	11	20	14	65	79	100
• 25-39 ans.....	13	14	27	15	56	71	100
• 40-59 ans.....	6	9	15	17	64	81	100
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep)	7	6	13	16	69	85	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	9	7	16	13	68	80	100
• Bac, niveau bac.....	11	14	26	20	53	73	100
• Diplôme du supérieur	9	19	28	18	51	69	100
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	6	3	9	9	75	84	100
• Cadre supérieur.....	10	24	34	20	42	62	100
• Profession intermédiaire	7	15	22	17	61	77	100
• Employé.....	12	14	26	22	47	69	100
• Ouvrier.....	10	4	15	11	74	85	100
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 F	6	11	17	24	56	79	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	9	9	19	18	63	81	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	11	15	26	16	55	72	100
• De 15 000 à 19 999 F	10	8	19	13	68	80	100
• 20 000 F et plus.....	7	15	23	15	57	72	100
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants	10	9	19	16	62	78	100
• 2 000 à 20 000 habitants	8	13	20	17	60	77	100
• 20 000 à 100 000 habitants	8	8	16	10	73	83	100
• 100 000 habitants et plus.....	8	13	21	16	60	77	100
• Paris et agglomération parisienne	13	16	29	18	49	67	100
A des enfants de moins de 16 ans à charge							
• Oui	13	11	24	15	59	74	100
• Non	6	12	18	17	62	79	100
Ensemble.....	9	12	21	16	60	76	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Exemple de lecture : 34 % des cadres supérieurs sont partisans du télétravail, alors que c'est le cas de « seulement » 21 % des actifs au total.

Revenons un instant sur les souhaits d'exercer son activité par télétravail, en fonction de « l'expérience » que chacun peut avoir des nouvelles technologies : on constate que 23% des actifs disposant chez eux d'un micro-ordinateur sont favorables au télétravail (contre 21% en moyenne). C'est aussi le cas de 25% des actifs disposant d'une connexion à Internet chez eux et de 24% de ceux déclarant être « attirés par les produits comportant une innovation technologique ».

L'attrance des nouvelles technologies, leur pratique, joue donc ici un certain rôle, mais semble-t-il **un rôle inférieur à celui qu'exercent les caractéristiques socio-démographiques précédemment évoquées.**

Enfin, on observe que ce sont les actifs qui utilisent habituellement **les transports en commun** pour se rendre sur leur lieu de travail qui sont les plus gros partisans du télétravail : 28% disent y être prêts, contre 21% de ceux qui s'y rendent avec un véhicule personnel (Tableau 45).

Tableau 45
Le pourcentage d'individus prêts personnellement à travailler (en totalité ou en partie) en télétravail
– Champ : actifs occupés –

Moyen de transport habituel pour se rendre sur son lieu de travail :*	
• Véhicule personnel motorisé (voiture, moto)	21
• A pied	16
• En transports en commun (un ou plusieurs)	28
Ensemble des actifs	21

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

* Question insérée dans l'enquête à la demande de l'IFEN

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 21% des actifs sont prêts à travailler en télétravail, c'est le cas de 28% de ceux qui se rendent habituellement sur leur lieu de travail en transport en commun.

➤ *Les raisons principales du choix du télétravail*

Pour quelle raison principale les partisans du télétravail sont-ils prêts à opter pour cette solution ? La réponse figure au Tableau 46. Il est vrai que la question posée, un peu abrupte pour un sujet qui répond à un changement profond, ne permettait pas de laisser libre cours à

une explication détaillée des raisons d'un tel choix. Elle fournit néanmoins **une première idée** des motivations actuelles des demandeurs.

La raison principale mise en avant par les partisans de cette forme d'emploi est un peu tautologique : **elle permet de rester travailler à domicile** (47% des premières réponses). Mais cette première place montre aussi que travailler chez soi est perçu par une partie des actifs comme un avantage certain. Rappelons qu'exercer une activité professionnelle, c'est aussi, pour d'autres, tisser du lien social, s'ouvrir au monde extérieur. Il est probable que ces deux acceptions ne sont pas incompatibles entre elles : c'est peut-être pour cela que la demande d'exercer en télétravail porte le plus fréquemment sur l'idée de le pratiquer « de temps à autre ».

La perte de temps dans les transports est la deuxième raison mise en avant (24% des premières réponses), loin devant les autres.

Il est également intéressant de noter que 13% des actifs avancent, en première réponse, un argumentaire plus **professionnel** : 6% voient dans le télétravail une source d'accroissement de la productivité ; 6,5%, une façon de limiter les conflits avec la hiérarchie et les collègues.

Tableau 46
Quelles sont, dans l'ordre, les deux raisons parmi celles-ci qui vous incitent le plus à désirer travailler en télétravail ?

– Champ : actifs prêts à travailler en télétravail, soit 21 % de la population active au début 2002 –

	<i>(en %)</i>		
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Total des 2 réponses
• Pour rester travailler à domicile	47,3	23,1	70,4
• Pour éviter de perdre du temps dans les transports	24,1	19,0	43,1
• Pour des raisons financières (pas de dépenses de transport, de restaurant ...)	7,4	13,7	21,1
• Pour être plus productif.....	6,1	9,1	15,2
• Pour éviter les conflits avec la hiérarchie et les collègues	6,5	8,1	14,6
• Pour limiter les pollutions dues aux transports	2,0	7,3	9,3
• Autre raison	6,2	12,6	
• <i>Ne sait pas</i>	0,4	7,1	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

En tout état de cause, il est frappant de constater que **les raisons d'incitation à exercer par télétravail ne varient pas vraiment entre les hommes et les femmes** (Tableau 47). Même pour les hommes concernés, travailler ainsi présente surtout l'avantage de pouvoir rester à domicile (48% des premières réponses). Certes, les femmes actives semblent mettre un peu plus en avant les raisons financières (pas de dépenses de transport, de repas, etc.) que leurs homologues masculins (10%, contre 5%), mais *grosso modo*, les arguments les plus probants sont quasiment les mêmes, quel que soit le sexe.

Tableau 47
Les raisons qui incitent le plus à travailler en télétravail, selon le sexe
(Première réponse fournie)

– Champ : actifs prêts à travailler en télétravail, soit 21 % de la population active –

	Ensemble des actifs	(en %) Dont :	
		Femme	Homme
• Pour rester travailler à domicile	47	46	48
• Pour éviter de perdre du temps dans les transports	24	24	24
• Pour des raisons financières (pas de dépenses de transport, de restaurant ...)	7	10	5
• Pour être plus productif.....	6	5	8
• Pour éviter les conflits avec la hiérarchie et les collègues	7	7	6
• Pour limiter les pollutions dues aux transports	2	2	2
• Autre raison	6	6	6
• <i>Ne sait pas</i>	-	-	1
Total	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

En vérité, quand l'analyse est menée selon d'autres critères (socio-démographiques, ou autres), les raisons avancées varient peu également (Tableau 48). Il est vrai que l'échantillon est ici relativement faible. On peut néanmoins tirer **deux conclusions principales** de ces données :

- Dans tous les groupes sans exception, c'est bien l'idée **de rester chez soi** qui constitue le premier attrait du télétravail. Ce sentiment est un peu plus diffusé encore chez les actifs de 25-39 ans, les employés et les revenus moyens-hauts.
- **Le désir d'éviter « la perte de temps dans les transports »** est surtout souligné par les actifs qui se rendent à leur travail **en transports collectifs**. Pour eux, cette raison est

même la première de celles qui expliquent leur désir d'opter pour le télétravail (47% l'évoquent, contre 24% en moyenne).

Autrement dit, même si les actifs concernés mettent peu en avant, comme raison principale du passage au télétravail, l'idée de réduire les pollutions dues aux transports (2% des premières réponses), on ne peut nier qu'il y aurait là un effet de réduction des nuisances : **21% des actifs qui se rendent en voiture sur leur lieu de travail et 28% de ceux qui s'y rendent en transports en commun pourraient réduire leurs déplacements.** L'impact en matière de trajets serait donc considérable.

Tableau 48
Les deux principales raisons du choix du télétravail, dans différents groupes d'actifs

(Première réponse citée)

– Champ : actifs prêts à travailler en télétravail, soit 21 % de la population active –

	<i>(en %)</i>		
	Pour rester travailler à domicile	Pour éviter de perdre du temps dans les transports	Total (yc autres réponses)
Age			
• 25-39 ans.....	53	22	100
• 40-59 ans.....	39	(28)	100
Diplôme			
• Aucun, ou inférieur au bac	48	(20)	100
• Bac ou supérieur	47	27	100
Profession exercée			
• Cadre (moyen ou supérieur).....	45	(23)	100
• Employé.....	54	(21)	100
• Ouvrier.....	(39)	(32)	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 10 000 F.....	49	(28)	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	59	(17)	100
• Plus de 15 000 F.....	36	30	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 20 000 habitants	48	25	100
• 100 000 habitants et plus	42	(26)	100
• Paris et agglomération parisienne..	49	(26)	100
Moyen de transport habituel pour se rendre sur son lieu de travail *			
• Véhicule personnel motorisé	48	23	
• A pied	(56)	(12)	100
• En transports en commun.....	(36)	(47)	100
Ensemble.....	47	24	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

* Question insérée dans l'enquête à la demande de l'IFEN.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles.

Chapitre 4 – Consommation et respect de l'environnement

Quatre sujets différents sont abordés ici. Les trois premiers sont relatifs **à la perception et à la consommation des éco-produits** : que pensent les consommateurs de l'information relative aux « produits verts » ? Savent-ils identifier certains labels de produits respectueux de l'environnement ? Sont-ils intéressés, et pour quelles raisons, par l'achat d'éco-produits non-alimentaires ?

Le dernier sujet concerne l'intérêt soulevé par **l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils ménagers** (réfrigérateur, lave-linge, ...).

I. L'information sur les éco-produits : les consommateurs sont insatisfaits

Si l'achat de « produits verts » est un acte de consommation qui n'a cessé de se développer ces dernières années, il est probable que cet essor pourrait être plus rapide si les consommateurs avaient le sentiment de disposer sur ce sujet d'une meilleure information. Ce n'est, à vrai dire, pas le cas et les choses ne semblent pas profondément « s'arranger » avec le temps. En effet, au début 2002 (Tableau 49) :

- 73 % des Français déplorent **l'insuffisance** de l'information sur ces produits.
- 68 % dénoncent son **manque de clarté**.
- 48 % estiment même que cette information n'est **pas scientifiquement fondée**.

Certes, un très léger recul des opinions négatives apparaît cette année (de l'ordre de un ou deux points). Mais ces variations conjoncturelles ne doivent pas masquer la tendance de fond : **un doute s'est instauré dans l'opinion publique**. En six ans, le nombre d'enquêtés regrettant l'insuffisance d'informations sur ce sujet a progressé de 7 points ; le nombre de ceux doutant des fondements scientifiques de cette information a gagné 8 points. Enfin, l'évolution a été encore plus nette dans la dénonciation du manque de clarté des informations fournies (+ 14 points depuis juin 1997).

Tableau 49
Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement
(« les produits verts »)*. Pensez-vous que l'information sur ces produits est...

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
Suffisante ?								
• Oui	26,3	29,2	26,0	26,1	25,0	21,6	22,4	+ 0,8
• Non.....	65,9	62,8	64,1	67,4	71,0	75,5	73,4	- 2,1
• Ne sait pas.....	7,8	8,0	9,9	6,5	4,0	2,9	4,1	+ 1,2
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
(Compréhensible) Claire** ?								
• Oui	53,1	56,9	33,8	29,6	31,7	27,0	27,5	+ 0,5
• Non.....	37,0	30,3	53,9	64,5	63,7	69,4	68,0	- 1,4
• Ne sait pas.....	9,9	12,8	12,3	6,0	4,7	3,6	4,5	+ 0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Scientifiquement fondée ?								
• Oui	32,7	36,6	35,8	36,9	40,1	39,5	39,9	+ 0,4
• Non.....	39,8	31,1	32,3	43,3	49,7	49,1	47,8	- 1,3
• Ne sait pas.....	27,5	32,3	31,9	19,8	10,2	11,4	12,3	+ 0,9
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* En 1995, 1996 et 1997, l'en-tête de la question était légèrement différent : « On vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncées est de mieux respecter l'environnement (produits verts) ... »

** En 1995 et en 1996, il était demandé si l'information sur les produits verts était « compréhensible ». Depuis 1997, c'est le terme « claire » qui est utilisé.

Examinons ces différents jugements, point par point.

a) L'information sur les produits verts est insuffisante

Dans l'ensemble de la population, une écrasante majorité trouve donc « insuffisante » l'information relative aux produits verts (Tableau 50) : le taux de critiques ne descend jamais au-dessous de 69%. Mais l'insatisfaction est encore plus affirmée chez les travailleurs indépendants (81%), les cadres supérieurs (80%), les 40-59 ans (76%), les gens aisés (76%), ainsi que chez les enquêtés résidant dans les agglomérations inférieures à 100 000 habitants.

Tableau 50
Opinion sur l'information diffusée sur les produits verts,
dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	Suffisante	Insuffisante	Ne sait pas	Total
Sexe				
▪ Homme	21	75	4	100
▪ Femme	24	72	4	100
Age				
▪ Moins de 25 ans	23	74	4	100
▪ 25-39 ans.....	23	74	3	100
▪ 40-59 ans.....	21	76	4	100
▪ 60-69 ans.....	26	70	5	100
▪ 70 ans et plus	24	69	7	100
Diplôme				
▪ Aucun diplôme (ou Cep).....	23	73	5	100
▪ Bepc, technique (inf au bac)	24	72	4	100
▪ Bac, niveau bac	23	74	4	100
▪ Diplôme du supérieur	19	77	4	100
Profession exercée				
▪ Indépendant (1).....	17	81	2	100
▪ Cadre supérieur	15	80	6	100
▪ Profession intermédiaire	22	73	5	100
▪ Employé.....	26	71	3	100
▪ Ouvrier.....	23	74	3	100
▪ Reste au foyer	23	73	5	100
▪ Retraité.....	24	71	5	100
▪ Autre inactif (étudiant).....	21	74	4	100
Revenu mensuel du foyer				
▪ Moins de 6 000 F	20	75	6	100
▪ De 6 000 à 9 999 F	23	73	4	100
▪ De 10 000 à 14 999 F	23	73	4	100
▪ De 15 000 à 19 999 F	25	72	4	100
▪ 20 000 F et plus	20	76	4	100
Taille de l'agglomération				
▪ Moins de 2 000 habitants	24	74	2	100
▪ 2 000 à 20 000 habitants	21	78	1	100
▪ 20 000 à 100 000 habitants	23	75	2	100
▪ 100 000 habitants et plus.....	21	72	8	100
▪ Paris et agglomération parisienne	24	69	7	100
Ensemble.....	22	73	4	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 80% des cadres supérieurs estiment que l'information sur les produits verts n'est pas suffisante, contre 73 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Essayons de comprendre les évolutions intervenues depuis cinq ans. L'enquête permet en effet d'identifier les consommateurs ayant acheté des produits verts **non-alimentaires** au cours des six derniers mois (cf. ci après). Nous pouvons donc utiliser cette donnée comme **un indicateur de la « sensibilité » des Français aux éco-produits :**

- **Les « gros consommateurs »** regroupent les catégories où la proportion d'acheteurs de ces produits dépasse les 41 % (contre 35 % en moyenne). Les cadres (moyens et supérieurs), les personnes dont les revenus mensuels dépassent 20 000 F, les diplômés de l'enseignement supérieur et les individus de 25 à 39 ans en font partie.
- **Les « consommateurs moyens »** : ce sont les groupes qui achètent des éco-produits dans une proportion proche de la moyenne. On y trouve les employés, les habitants d'agglomérations provinciales comptant plus de 100 000 habitants et les Franciliens.
- **Les « petits consommateurs »** : ce sont les groupes où la proportion de consommateurs de produits verts est inférieure à 30 %. Figurent ici les plus de 70 ans, les retraités, les individus disposant de revenus inférieurs à 6 000 F par mois et les non-diplômés.

Il y a cinq ans, les « gros consommateurs » de produits verts déplorait bien plus souvent que les « petits » ou les « moyens consommateurs » l'insuffisance de l'information diffusée sur les éco-produits (Tableau 51). Or, depuis trois ans, les différences se sont nettement atténuées. En un mot, la critique de l'information provient maintenant aussi bien des petits que des gros acheteurs. Le sentiment de sous-information s'est donc diffusé partout, et surtout chez les plus faibles utilisateurs : + 22 points par exemple chez les personnes les plus âgées, + 22 points chez les non-diplômés, + 13 points chez les bas revenus.

Comment, dans ces conditions, les petits consommateurs pourraient-ils être attirés par ces produits, qui pourtant semblent commencer à les intéresser ? On observe, en effet, que la montée des critiques s'est faite, chez eux, par une baisse sensible des non-réponses. Autrement dit, le sujet intéresse davantage aujourd'hui, mais l'information fournie ne semble pas à la hauteur de cet intérêt nouveau.

Tableau 51
Le pourcentage d'individus estimant « insuffisantes » les informations sur les produits verts

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 1997-2002	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2002
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires							
• Est âgé de 25 à 39 ans	70	70	71	77	74	+ 4	- 3
• Diplômé du supérieur	77	69	78	77	77	=	+ 1
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	77	74	73	80	76	- 1	=
• Cadre supérieur	82	68	82	75	80	- 2	+ 4
« Consommateurs moyens »							
• Employé	65	68	72	78	71	+ 6	- 3
• Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors aggl. parisienne)	63	68	72	77	72	+ 9	- 3
• Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	67	72	62	67	69	+ 2	- 5
« Petits consommateurs »							
• A 70 ans et plus	47	68	65	70	69	+ 22	- 18
• Ne dispose d'aucun diplôme	51	63	66	69	73	+ 22	- 14
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	62	66	70	76	75	+ 13	- 5
• Retraité	55	65	68	69	71	+ 16	- 15
Ensemble de la population	64	67	71	75	73	+ 9	- 6

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant « insuffisantes » les informations sur les produits verts a perdu 2 points entre 1997 et 2002, il en a gagné 22 chez les plus de 70 ans.

b) L'information sur les produits verts manque de clarté

Le constat sur ce deuxième point n'est guère différent : 68% de la population estiment que l'information relative aux éco-produits manque de clarté. Ce sont d'ailleurs, *grosso modo*, les mêmes individus qui estiment que l'information n'est pas claire et qu'elle est insuffisante (Tableau 52) : 86% des pourfendeurs de la « quantité » d'informations fournies jugent également négativement la « clarté » de ces renseignements.

Tableau 52
Pensez-vous que l'information sur ces produits est claire ?
 (Début 2002)

	Ensemble de la population	Dont: pense que l'information sur les produits verts est :	
		Suffisante	Insuffisante
Oui	27	79	13
Non	68	19	86
<i>Ne sait pas</i>	5	2	1
Total.....	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

A vrai dire, le sentiment **d'absence de clarté** des informations sur les éco-produits domine dans **tous** les groupes sans aucune exception, avec assez peu de variations catégorielles (Tableau 53).

En fait, dans aucune catégorie sociale, jamais le nombre d'individus trouvant ces informations claires ne dépasse les 31% !

Tableau 53
Opinion sur la clarté des informations fournies sur les produits verts,
dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	Claire	Pas claire	Ne sait pas	Total
Sexe				
· Homme	26	69	4	100
· Femme	29	67	5	100
Age				
· Moins de 25 ans	25	70	5	100
· 25-39 ans.....	30	65	4	100
· 40-59 ans.....	27	70	3	100
· 60-69 ans.....	27	67	6	100
· 70 ans et plus	26	67	7	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	27	68	6	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	29	66	5	100
· Bac, niveau bac	26	70	4	100
· Diplôme du supérieur	27	70	3	100
Profession exercée				
· Indépendant (1).....	27	70	3	100
· Cadre supérieur	28	67	5	100
· Profession intermédiaire	25	70	4	100
· Employé.....	29	68	3	100
· Ouvrier.....	29	67	4	100
· Reste au foyer	28	66	6	100
· Retraité.....	27	68	5	100
· Autre inactif (étudiant).....	24	72	4	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 F.....	25	69	6	100
· De 6 000 à 9 999 F	26	70	4	100
· De 10 000 à 14 999 F	27	67	5	100
· De 15 000 à 19 999 F	31	66	4	100
· 20 000 F et plus	27	70	3	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	30	68	3	100
· 2 000 à 20 000 habitants	27	71	2	100
· 20 000 à 100 000 habitants	28	71	1	100
· 100 000 habitants et plus.....	27	66	8	100
· Paris et agglomération parisienne	25	68	7	100
Ensemble.....	27	68	5	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 72% des étudiants estiment que l'information sur les produits verts n'est pas claire, contre 68 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'évolution intervenue sur ce sujet depuis 1997 est tout à fait du même ordre que pour la question précédente : **les critiques se sont accrues partout** (Tableau 54), avec une progression « légère » chez les « gros » consommateurs, une hausse plus sérieuse chez les « moyens » consommateurs et une forte montée chez les plus « faibles » consommateurs.

Ce mouvement d'**homogénéisation** de la critique traduit, encore une fois, un double phénomène : une montée de l'intérêt à l'égard des éco-produits (baisse des non-réponses), mais aussi, en parallèle, un accroissement de l'exigence à l'égard des informations fournies et de leur accessibilité.

Tableau 54
Le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 1997-2002	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2002
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires							
• Est âgé de 25 à 39 ans	56	65	64	69	65	+ 9	- 4
• Diplômé du supérieur	65	63	68	69	70	+ 5	- 2
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	68	68	63	71	70	+ 2	- 2
• Cadre supérieur	67	58	73	65	67	=	=
« Consommateurs moyens »							
• Employé	52	68	65	72	68	+ 16	- 5
• Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors aggl. parisienne)	56	62	64	71	66	+ 10	- 4
• Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	52	66	52	59	68	+ 16	- 5
« Petits consommateurs »							
• A 70 ans et plus	40	68	60	69	67	+ 27	- 23
• Ne dispose d'aucun diplôme	42	62	58	66	68	+ 26	- 16
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	47	61	68	70	69	+ 22	- 8
• Retraité	48	64	60	67	68	+ 20	- 17
Ensemble de la population	54	65	64	69	68	+ 14	- 7

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les diplômés du supérieur, le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts a gagné 5 points entre 1997 et 2002, il en a gagné 27 chez les plus de 70 ans

c) L'information sur les produits verts n'est pas scientifiquement fondée

Presque la moitié de nos concitoyens (48 % exactement) vont même jusqu'à mettre en cause les « fondements scientifiques » de l'information dispensée sur les éco-produits (Tableau 55). Certes, les avis sont ici un peu moins « radicaux » que pour les deux sujets précédents. Il reste que quand on regrette le manque de clarté des informations sur les produits verts, on dénonce aussi à 58% les fondements scientifiques de cette information. En fait, les jugements se font ici « en bloc » : l'information sur les produits verts insatisfait les consommateurs ; pour eux, elle est à la fois insuffisante, peu accessible et pas scientifiquement fondée.

Tableau 55
Pensez-vous que l'information sur ces produits est scientifiquement fondée ?

(Début 2002)

(en %)

	Ensemble	Dont : pense que l'information sur les produits verts est :		Dont : pense que l'information sur les produits verts est :	
		Claire	Pas claire	Suffisante	Insuffisante
• Oui.....	40	63	32	64	34
• Non.....	48	26	58	26	56
• Ne sait pas.....	12	11	10	10	10
Total.....	100	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Dans la plupart des catégories socio-démographiques, le sentiment de manque de crédibilité scientifique de l'information sur les éco-produits domine. En particulier, cette opinion est encore plus nettement affirmée qu'en moyenne chez les bas revenus, chez les non-diplômés et chez les travailleurs indépendants (à 53-54%).

Néanmoins, trois exceptions apparaissent : une majorité relative des cadres (moyens et supérieurs), des diplômés du supérieur et des hauts revenus admet les fondements scientifiques de l'information fournie (Tableau 56).

Tableau 56
Opinion sur le fondement scientifique de l'information sur les produits verts,
dans les différentes catégories socio-démographiques

(Début 2002)

	<i>(en %)</i>			
	Scientifiquement fondée	Non scientifiquement fondée	<i>Ne sait pas</i>	Total
Sexe				
• Homme.....	40	49	12	100
• Femme	40	47	13	100
Age				
• Moins de 25 ans	39	48	13	100
• 25-39 ans.....	42	48	10	100
• 40-59 ans.....	39	49	12	100
• 60-69 ans.....	38	46	16	100
• 70 ans et plus.....	38	47	16	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	34	53	13	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	38	50	12	100
• Bac, niveau bac	44	44	11	100
• Diplôme du supérieur.....	48	40	12	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	40	54	6	100
• Cadre supérieur	45	42	13	100
• Profession intermédiaire	46	43	11	100
• Employé.....	37	51	13	100
• Ouvrier.....	38	50	12	100
• Reste au foyer	37	49	14	100
• Retraité.....	40	45	14	100
• Autre inactif (étudiant).....	42	48	10	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 F.....	34	54	12	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	39	47	13	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	45	44	11	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	40	51	9	100
• 20 000 F et plus	44	42	14	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	39	50	11	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	39	50	11	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	41	48	11	100
• 100 000 habitants et plus.....	43	43	14	100
• Paris et agglomération parisienne	35	50	14	100
Ensemble.....	40	48	12	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 54 % des indépendants considèrent que l'information sur les produits verts n'est pas scientifiquement fondée, contre 48 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Une fois encore, les discours critiques ont, depuis cinq ans, gagné bien plus de terrain chez les « petits consommateurs » que chez les « gros » : + 22 points chez les bas revenus, + 23 points chez les non-diplômés ... ; ce mouvement a effacé les écarts catégoriels qui existaient encore sur ces questions en 1997 (Tableau 57). En fait, il semble même qu'aujourd'hui, les « petits consommateurs » remettent plus souvent en cause la scientificité de l'information sur les éco-produits que les « gros » utilisateurs. Il y a là un vrai renversement de tendance par rapport à 1997 : il y a cinq ans, les petits consommateurs s'intéressaient peu à la question (taux élevé de non-réponses). Aujourd'hui, signe d'un intérêt nouveau, mais aussi d'un intérêt déçu, ils doutent des fondements réels des qualités des éco-produits.

Tableau 57
Le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information
sur les produits verts
 – Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 1997-2002	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2002
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires							
• Est âgé de 25 à 39 ans	35	46	52	48	48	+ 13	- 4
• Diplômé du supérieur	35	41	47	43	40	+ 5	- 15
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	37	42	54	40	42	+ 5	- 8
• Cadre supérieur	38	41	47	50	42	+ 4	- 11
« Consommateurs moyens »							
• Employé	34	45	49	48	51	+ 17	- 16
• Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors aggl. parisienne)	34	42	50	53	43	+ 9	- 17
• Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	31	47	42	39	50	+ 19	- 16
« Petits consommateurs »							
• A 70 ans et plus	21	45	47	53	47	+ 26	- 32
• Ne dispose d'aucun diplôme	30	43	51	53	53	+ 23	- 26
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	32	42	49	51	54	+ 22	- 24
• Retraité	26	40	47	49	45	+ 19	- 28
Ensemble de la population	32	43	50	49	48	+ 16	- 20

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts a gagné 4 points entre 1997 et 2002, il en a gagné 23 chez les non-diplômés.

d) L'information sur les produits verts : un jugement globalement négatif

Enfin, nos concitoyens semblent témoigner d'un doute profond à l'égard de l'information sur les éco-produits. L'élaboration d'un indicateur combinant les réponses aux trois questions précédentes permet de formaliser la profondeur de ces critiques (Tableau 58) :

- **Presque 7 sur 10 (69 % exactement) des enquêtés ont une image globalement négative de l'information disponible sur les produits verts** (au moins deux avis négatifs sur les trois recensés). Plus d'un tiers (37 % exactement) adopte même une position encore plus radicale, estimant que l'information fournie n'est **ni** claire, **ni** scientifique, **ni** suffisante. Certes cette opinion s'est un peu érodée cette année – elle perd 4 points – mais analysée sur cinq ans, elle a gagné 14 points.
- A l'opposé, les individus qui perçoivent plutôt positivement l'information disponible sur les éco-produits ne constituent qu'un petit quart de la population. Après avoir reculé en 2001, ce pourcentage semble s'être stabilisé cette année.
- Enfin, le nombre d'indécis n'est plus que de 4% (contre 11% en juin 1997), signe que ce sujet – et ces produits – ne laissent plus indifférents.

En un mot, les consommateurs se sentent bien davantage concernés aujourd'hui qu'il y a cinq ans par les produits verts. **Mais leur exigence s'est accrue plus vite que la quantité et la qualité de l'information qui leur est fournie sur ces produits.**

Tableau 58
Récapitulatif des combinaisons de réponses concernant l'information sur les produits verts

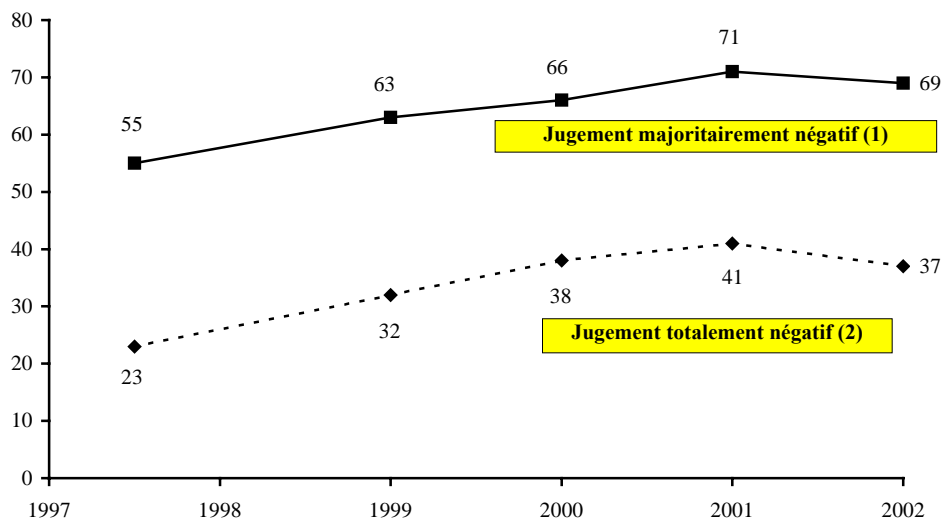
(en %)

	Information sur les produits verts			Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002					
	Claire ?	Suffisante ?	Scientifique ?										
Jugement majoritairement Négatif (au minimum 2 « Non » sur 3)	• Non	Non	Non	23	} 55	32	} 63	38	} 66	41	} 71	37	} 69
	• Non	Non	Oui	15		16		17		19		20	
	• Non	Non	Nsp	12		8		4		6		6	
	• Autres cas (Oui/Non/Non ; Non/Oui /Non ...)			5		7		7		5		6	
Jugement majoritairement Positif (au minimum 2 « Oui » sur 3)	• Oui	Oui	Oui	13	} 28	12	} 28	15	} 29	12	} 25	13	} 24
	• Oui	Non	Oui	5		5		6		6		5	
	• Oui	Oui	Non	4		4		5		3		3	
	• Oui	Oui	Nsp	5		4		1		2		2	
• Autres cas (Non/Oui/Oui ; Oui/Nsp/Oui ...)			1	3	2	2	1						
Jugement majoritairement Indécis (au minimum 2 « Nsp » sur 3)	• Nsp	Nsp	Nsp	8	} 11	4	} 6	2	} 4	2	} 4	2	} 4
	• Autres cas (Non/Nsp/Nsp ; Nsp/Non/Nsp)			3		2		2		2		2	
Autres cas				6	3	1	1	2					
Ensemble de la population				100	100	100	100	100					

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Certes, nous l'avons vu, cette année a connu un léger recul des critiques (Graphique 15) ; mais ce recul (- 2 points dans les jugements majoritairement négatifs) est sans commune mesure avec la montée qui était intervenue de 1997 à 2001 (+ 16 points). Au total, en cinq ans, dans toutes les catégories, sauf les cadres supérieurs, il y a eu accroissement des jugements négatifs sur l'information concernant les produits verts. Cet accroissement a même été considérable dans quatre groupes : les travailleurs indépendants (+ 28 points), les plus de 70 ans (+ 27 points), les non-diplômés (+ 25 points), les retraités (+ 20 points), c'est-à-dire de « petits consommateurs » de produits verts. En un mot, en cinq ans, il y a eu une forte **homogénéisation de l'insatisfaction**.

Graphique 15
L'évolution des jugements sur l'information concernant les produits verts
(en %)



Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

(1) Réponses négatives à au moins 2 des 3 questions

(2) Réponses négatives aux 3 questions à la fois

De fait, les doutes émis sur l'information relative aux éco-produits touchent maintenant quasiment l'ensemble du corps social sans variations catégorielles notables.

Ainsi peut-on noter que les critiques les plus accentuées émanent aussi bien des bas revenus (72% émettent une opinion majoritairement négative) que des diplômés du supérieur (72%), des travailleurs indépendants (78%) ou des habitants de petites villes (75%). **En un mot, la critique est unanime** (Tableau 59) : dans aucun groupe, jamais plus de 26% des individus ne considèrent positivement l'information fournie.

Cette unanimité répond globalement à l'évolution intervenue ces dernières années chez des consommateurs échaudés et **de plus en plus avertis** : ceux-ci souhaitent fondamentalement avoir **l'assurance** que **tous** les produits vendus répondent bien aux qualités qu'on dit leur proposer. C'est sur ce point que les éco-produits paraissent atterrir : les consommateurs ne semblent pas considérer que l'information dispensée soit du niveau de ce qu'ils attendent. Le plus frappant est que cette **insatisfaction** touche maintenant aussi bien les petits consommateurs de ces produits que les plus gros.

Tableau 59
Le jugement global porté sur l'information relative aux éco-produits

(Début 2002)

(en %)

	Jugement majoritairement négatif	Jugement majoritairement positif	Total (yc autre et nsp)
Sexe			
• Homme	71	22	100
• Femme	68	26	100
Age			
• Moins de 25 ans	70	22	100
• 25-39 ans.....	69	26	100
• 40-59 ans.....	72	23	100
• 60-69 ans.....	66	26	100
• 70 ans et plus	67	25	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	69	24	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	68	25	100
• Bac, niveau bac.....	69	24	100
• Diplôme du supérieur	72	23	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	78	19	100
• Cadre supérieur.....	70	23	100
• Profession intermédiaire	69	25	100
• Employé.....	70	25	100
• Ouvrier.....	68	25	100
• Reste au foyer	68	25	100
• Retraité.....	68	26	100
• Autre inactif (étudiant).....	71	22	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F	72	21	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	71	23	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	69	24	100
• De 15 000 à 19 999 F	69	26	100
• 20 000 F et plus.....	69	26	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants	70	26	100
• 2 000 à 20 000 habitants	75	22	100
• 20 000 à 100 000 habitants	73	24	100
• 100 000 habitants et plus.....	66	24	100
• Paris et agglomération parisienne	66	25	100
Ensemble.....	69	24	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 78 % des travailleurs indépendants ont un jugement majoritairement négatif sur l'information fournie sur les produits verts, contre 69 % dans l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

II. Une profonde méfiance à l'égard des éco-produits

En fait, les réserves émises par les enquêtés sur l'information concernant les éco-produits relèvent d'un doute plus général sur les **propriétés** mêmes de ces types de productions ; elles traduisent peut-être même un réel manque de confiance : **les deux tiers de nos concitoyens estiment en effet que les consommateurs n'ont pas la garantie que les « produits verts » respectent bien l'environnement** (Tableau 60).

En tout état de cause, si en matière d'information, un très léger mieux est apparu cette année, ce n'est pas le cas ici : à 66%, les doutes ont encore cru d'un point, après les 20 déjà gagnés entre 1997 et 2001.

Tableau 60
De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui	37,2	28,2	35,2	29,8	28,6	- 1,2
• Non	45,4	62,8	61,3	64,5	65,5	+ 1,0
• Ne sait pas.....	17,4	9,1	3,6	5,7	6,0	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », (en %)

Encore une fois, c'est probablement **l'exigence** à l'égard de ces produits qui s'est sérieusement accrue ces dernières années : en même temps qu'on désire en consommer plus, on souhaite avoir davantage **l'assurance** que le produit réponde aux qualités qu'on suppose qu'il a. C'est sûrement pour cela que l'information fournie ne paraît pas à la hauteur des attentes du consommateur. D'ailleurs, il apparaît bien **un lien étroit** entre les jugements portés sur l'information délivrée sur les éco-produits et ceux concernant les garanties offertes par ces productions (Tableau 61) :

- * Les enquêtés qui jugent plutôt négativement l'information sur les produits verts considèrent, à 76 % ne pas avoir de garanties sur les propriétés environnementales de ces derniers (Tableau 61). Le doute atteint même 86 % de ceux qui contestent les fondements scientifiques de cette information.

- * Inversement, les plus indulgents vis-à-vis de l'information sur les éco-produits ne remettent pas en cause (à 55%) les propriétés environnementales de ces productions.

Tableau 61

De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

– Début 2002 –

	(en %)			
	Oui	Non	Ne sait pas	Total
Jugement global porté sur l'information concernant les produits verts :				
• Jugement majoritairement négatif.....	20	76	4	100
• Jugement majoritairement positif.....	55	39	5	100
• Jugement majoritairement indécis.....	15	47	38	100
Considère que l'information sur les produits verts...				
• n'est pas claire.....	20	76	4	100
• n'est pas suffisante.....	22	73	5	100
• n'est pas scientifiquement fondée.....	11	86	3	100
Ensemble de la population.....	29	66	6	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : Parmi les enquêtés émettant un jugement global négatif sur l'information relative aux produits verts, 76 % estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que ces produits ont bien les qualités annoncées (contre 66 % en moyenne dans l'ensemble de la population).

En fait, l'analyse des réponses, et leur évolution depuis cinq ans, confirment ici totalement les enseignements des questions précédentes :

- * D'abord, **dans toutes les catégories sans aucune exception, le sentiment de ne pas avoir de garanties sur les propriétés réelles des éco-produits l'emporte largement** (à au moins 61%, cf. Tableau 62). Peut-être peut-on simplement noter que le scepticisme est encore plus affirmé **dans les catégories « moyennes »** (professions intermédiaires, diplômés du Bepc, travailleurs indépendants, revenus moyens-hauts). Mais les écarts intercatégoriels sont assez faibles.

Tableau 62
Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

(Début 2002)

	<i>(en %)</i>			
	Oui	Non	Ne sait pas	Total
Sexe				
· Homme.....	28	67	6	100
· Femme.....	29	64	6	100
Age				
· Moins de 25 ans.....	30	63	8	100
· 25-39 ans	27	68	5	100
· 40-59 ans	29	66	5	100
· 60-69 ans	32	62	6	100
· 70 ans et plus	29	63	9	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep).....	29	64	7	100
· Bepc, technique (inf. au bac).....	26	69	6	100
· Bac, niveau bac	31	62	7	100
· Diplôme du supérieur	31	64	5	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	22	72	6	100
· Cadre supérieur	31	64	5	100
· Profession intermédiaire.....	25	69	5	100
· Employé	32	62	6	100
· Ouvrier	27	68	6	100
· Reste au foyer.....	28	67	5	100
· Retraité	30	63	7	100
· Autre inactif (étudiant).....	31	63	6	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 F.....	29	67	4	100
· De 6 000 à 9 999 F	26	68	6	100
· De 10 000 à 14 999 F	31	61	7	100
· De 15 000 à 19 999 F.....	26	70	4	100
· 20 000 F et plus.....	32	64	4	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants.....	31	64	5	100
· 2 000 à 20 000 habitants.....	26	69	4	100
· 20 000 à 100 000 habitants.....	26	70	5	100
· 100 000 habitants et plus	29	64	7	100
· Paris et agglomération parisienne.....	28	62	9	100
Ensemble	29	66	6	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 72 % des travailleurs indépendants considèrent que les consommateurs n'ont pas la garantie que les « produits verts » respectent effectivement l'environnement, contre 66 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

* Ensuite, en cinq ans, **la progression des doutes sur les propriétés des éco-produits a touché indifféremment toutes les catégories socio-démographiques**, quels que soient l'âge, les revenus ou les diplômes, et que l'on soit, d'ailleurs, un gros ou un petit consommateur de produits verts (Tableau 63). Même la situation atypique des Franciliens a disparu : ils étaient moins sévères qu'en moyenne en 2000 et 2001 ; ils sont maintenant manifestement « rentrés dans le rang », avec cette année un accroissement des critiques de presque 10 points.

Tableau 63
Le pourcentage d'individus estimant que les consommateurs n'ont pas la garantie que les produits verts ont bien des qualités écologiques

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Évolution 1997-2002	Pour comparaison : évolution des non- réponses sur cette question entre 1997 et 2002
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires							
• Est âgé de 25 à 39 ans	49	60	64	64	68	+ 19	- 9
• Diplômé du supérieur	49	58	64	63	64	+ 15	- 9
• Bénéficiaire de plus de 20 000 F/mois dans son foyer	53	64	66	66	64	+ 11	- 8
• Cadre supérieur	57	62	70	62	64	+ 7	- 8
« Consommateurs moyens »							
• Employé	46	61	64	67	62	+ 16	- 6
• Réside dans une agglomération de plus de 100 000 Habitants (hors agglomération parisienne)	49	62	60	67	64	+ 15	- 11
• Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	40	61	53	53	62	+ 22	- 8
« Petits consommateurs »							
• A 70 ans et plus	37	66	59	61	63	+ 26	- 20
• Ne dispose d'aucun diplôme	41	60	61	64	64	+ 23	- 18
• Dispose de moins de 6 000 F/mois dans son foyer	43	59	60	62	67	+ 24	- 18
• Retraité	40	64	58	63	63	+ 23	- 20
Ensemble de la population	45	63	61	65	66	+ 21	- 11

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Cette insatisfaction se retrouve également dans deux groupes très significatifs :

- * 62% des personnes ayant elles-mêmes acheté des « produits verts » non-alimentaires, ces six derniers mois, sont sceptiques sur les garanties écologiques de ces productions (+ 3 points cette année).
- * C'est aussi le cas de 61% des acheteurs récents de produits de l'agriculture biologique (+ 1 point cette année).

En un mot, cela signifie que presque **les deux tiers des acheteurs d'éco-produits les acquièrent eux-mêmes avec une certaine « arrière-pensée »** : ils aimeraient, en réalité, avoir bien plus d'assurances et bien plus d'informations sur les qualités effectives de ces productions.

III. Une réelle difficulté à identifier les produits respectueux de l'environnement

Cette insatisfaction à l'égard des propriétés mêmes des produits verts, comme à l'égard de l'information fournie sur le sujet, tient probablement aux efforts insuffisants des producteurs. Mais il faut bien reconnaître aussi **l'ignorance d'une bonne partie de la population** sur les éco-labels : rares sont ceux qui savent les identifier.

Il y a deux ans, au début 2000, nous avons proposé aux enquêtés **trois logos** de marques ou de normes relatives aux éco-produits, à charge pour eux de tenter de les identifier. L'ADEME a choisi de réinterroger les Français, cette année, sur ces trois mêmes logos.

Comme en 2000, l'investigation se déroulait en **deux temps**. Dans une première étape, un logo « anonymisé » était présenté à l'enquêté, celui-ci devait dire s'il le connaissait. Si c'était le cas, il devait, dans un second temps, dire à quelle marque ou à quelle norme correspondait ce logo⁹.

➤ *L'éco-label « NF Environnement »*

En fait, **seulement 8% des consommateurs déclarent reconnaître l'éco-label « NF Environnement »** (Tableau 64). Certes, le taux a presque doublé depuis le début 2000 (+ 3 points), mais 92% de la population avouent encore leur ignorance.

Cette méconnaissance est d'ailleurs d'autant plus criante que même parmi ces 8% de consommateurs disant reconnaître le label, seulement 5 % l'identifient réellement comme le sigle « NF Environnement » (Tableau 65). Certes, 34 % des enquêtés concernés connaissent approximativement la signification de ce label puisqu'ils indiquent qu'il correspond à « la protection de l'environnement » ; mais il est vrai que nous le leur disions nous-mêmes dans le libellé de la question.

En un mot, on ne peut pas conclure que l'ignorance des consommateurs sur ces sujets a très sensiblement reculé en deux ans.

⁹ Il s'agissait d'une question ouverte, post-codée après enquête. La grille de post-codification est présentée en Annexe III.

Tableau 64
Nous allons vous présenter des logos, des sigles que l'on peut trouver sur l'emballage de produits respectueux de l'environnement. Parlons du 1^{er} logo (logo 1). Le connaissez-vous ?

	Début 2000	Début 2002	Evolution 2000-2002
• Oui.....	4,9	8,1	+ 3,2
• Non.....	94,2	91,5	- 2,5
• <i>Ne sait pas</i>	0,9	0,4	
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Voici le logo présenté¹⁰ :



Tableau 65
Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 1 ?*

– Champ : personnes ayant identifié le logo, soit 8 % de la population au début 2002 –

	Début 2000	Début 2002
• Norme française pour l'Environnement.....	2,1	4,7
• La protection de l'environnement.....	23,6	34,0
• Sur l'emballage des produits.....	17,5	4,9
• Autres.....	5,9	11,8
• <i>Ne sait pas</i>	50,9	44,5
Total.....	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Question ouverte, sans proposition de réponses

¹⁰ Il était présenté en couleurs.

➤ *L'éco-label « Maison Verte »*

La notoriété du logo « Maison verte » est bien plus élevée : **un quart de nos concitoyens déclarent le reconnaître d'emblée** (Tableau 66). En deux ans, cette renommée a même gagné 6 points. D'ailleurs, une fois sur deux, ce logo est correctement associé à la marque « Maison verte » (51%, Tableau 67). D'autres enquêtés procèdent, par contre, par analogie : 20 % se réfèrent à « un produit ménager » sans plus de précisions et 9 %, à « la protection de l'environnement » (Tableau 67).

Ramené à l'ensemble de la population, cela signifie que **13 % de nos concitoyens identifient correctement** le logo « Maison Verte » ; c'est pratiquement le même chiffre qu'en 2000 (12 %). Bref, **même si c'est ce logo qui est le plus souvent reconnu, cela n'est encore le fait que d'une minorité de la population.**

Tableau 66
Connaissez-vous le deuxième logo (logo 2) ?

(en %)

	Début 2000	Début 2002	Evolution 2000-2002
• Oui	19,9	25,4	+ 5,5
• Non.....	79,2	74,0	- 5,2
• <i>Ne sait pas</i>	0,9	0,6	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Voici le logo présenté¹¹ :



Tableau 67

Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 2 ?*

- Champ : personnes ayant identifié le logo 2, soit 25 % de la population au début 2002 -

(en %)

	Début 2000	Début 2002
• Maison Verte.....	58,6	51,1
• Se réfère à des produits ménagers.....	13,6	19,7
• Se réfère à l'environnement ou à la protection de l'environnement	9,3	9,4
• Autres.....	1,5	3,3
• <i>Ne sait pas</i>	17,0	16,4
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Question ouverte, sans proposition de réponses.

¹¹ Il était présenté en couleurs.

Les effectifs concernés sont ici de taille trop restreinte pour que l'on puisse s'engager dans une analyse très détaillée des réponses par catégorie socio-démographique. Néanmoins, cinq conclusions principales se dégagent (Tableau 68) :

- Dans les différents groupes socio-démographiques, **rarement plus de 20% des individus ne connaissent vraiment le logo « Maison Verte »**. Le taux atteint cependant les 21-22% chez les employés et les cadres moyens, et chez les 25-39 ans.

En fait, en deux ans, la reconnaissance du logo a surtout progressé **dans les groupes qui le connaissent déjà le mieux** : cet essor a surtout affecté les cadres moyens, les employés et les diplômés du supérieur.

- Ce sont **les jeunes, les femmes, les diplômés et les catégories moyennes** (cadres moyens, employés) qui sont les plus nombreux à déclarer « connaître » le logo « Maison Verte ». Mais il y a là, pour une partie d'entre eux, un net effet déclaratif : par exemple, chez les moins de 25 ans, les deux tiers des « connaisseurs apparents » n'identifient pas ensuite le logo proposé. Ce recul est également assez net chez les femmes au foyer.
- La connaissance – et la reconnaissance effective – du logo « Maison Verte » est particulièrement **faible** chez les plus de 60 ans, les non-diplômés, les ouvriers, les indépendants et les bas revenus.
- **Il apparaît un lien entre la reconnaissance effective du logo et le fait d'être un consommateur de « produits verts »** : 19% des personnes ayant, dans le semestre écoulé, acheté des éco-produits non-alimentaires identifient le logo « Maison Verte », contre 10% des non-consommateurs. Mais le taux atteint montre aussi toute l'étendue du chemin qui reste à parcourir pour qu'une majorité des consommateurs de ces produits identifient vraiment les logos et marques « vertes ».
- Enfin, l'attente d'informations sur les éco-produits n'est pas sans relation avec la reconnaissance des logos : quand on porte un jugement positif sur l'information concernant les produits verts, on identifie un peu mieux qu'en moyenne le logo « Maison Verte » (à 18%). Mais, l'attente d'informations va bien au-delà, puisque ce taux ne dépasse guère les 20% : on attend aussi de savoir ce que signifient ces logos et les garanties réelles qu'ils apportent.

Tableau 68
Le pourcentage d'individus croyant reconnaître le logo « Maison verte »
et le pourcentage de ceux qui l'identifient effectivement

(Début 2002)

– Chiffres ramenés à l'ensemble de la population –

(en %)

	Pourcentage d'individus déclarant reconnaître le logo « Maison verte » (A)	Pourcentage d'individus identifiant effectivement le logo « Maison verte » (B)	Écart (A) – (B)
Sexe			
• Homme.....	20	8	- 12
• Femme	30	17	- 13
Age			
• Moins de 25 ans	34	13	- 21
• 25-39 ans.....	36	22	- 14
• 40-59 ans.....	21	10	- 11
• 60-69 ans.....	16	(6)	- 10
• 70 ans et plus.....	8	(4)	- 4
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	18	7	- 11
• Bepc, technique (inf. au bac).....	26	12	- 14
• Bac, niveau bac	28	14	- 14
• Diplôme du supérieur.....	31	20	- 12
Profession exercée			
• Indépendant (1)	25	(9)	- 16
• Cadre supérieur	23	15	- 8
• Profession intermédiaire	35	21	- 14
• Employé	37	22	- 15
• Ouvrier.....	20	9	- 11
• Reste au foyer	32	16	- 16
• Retraité.....	12	6	- 6
• Autre inactif (étudiant).....	28	(9)	- 19
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F.....	21	9	- 12
• De 6 000 à 9 999 F.....	25	13	- 12
• De 10 000 à 14 999 F.....	30	14	- 16
• De 15 000 à 19 999 F.....	33	20	- 13
• 20 000 F et plus	25	14	- 11
A dans les six derniers mois, acheté un produit vert non-alimentaire ?			
• Oui.....	34	19	- 15
• Non.....	21	10	- 11
Jugement global porté sur l'information concernant les produits verts			
• Jugement majoritairement négatif.....	23	12	- 11
• Jugement majoritairement positif.....	33	18	- 15
Ensemble	25	13	- 12

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 32 % des femmes au foyer disent reconnaître le logo « Maison verte » et 16 % l'identifient effectivement (soit 16 points d'écart).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ *L'« éco-label européen »*

Enfin, « l'éco-label européen » est encore moins bien connu des Français : en 2002, seulement 11 % déclarent l'identifier (Tableau 69). Mais il s'agit d'un faux-semblant car la plupart du temps, **il est impossible aux enquêtés concernés de donner une signification à ce symbole** : 28 % évoquent l'Europe, et 18 % pensent à l'Euro... En fait, « seulement » 6 % se réfèrent à une norme européenne et 5% parlent du logo de « l'Europe verte » (Tableau 69). En un mot, ce sont donc au mieux 11% des enquêtés concernés – soit seulement 1% des consommateurs – qui associent ce symbole à une « norme » européenne environnementale.

On remarque ici qu'il y a eu un net recul par rapport aux réponses du début 2000.

Tableau 69
Connaissez-vous le troisième logo (logo 3) ?

(en %)

	Début 2000	Début 2002	Evolution 2000-2002
• Oui.....	13,1	11,4	- 1,7
• Non.....	86,0	88,0	+ 2,0
• <i>Ne sait pas</i>	0,9	0,6	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Voici le logo présenté¹²:



¹² Il était présenté en couleurs.

Tableau 70
Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 3 ?*

– Champ : personnes ayant identifié le logo 3, soit 11 % de la population au début 2002 –

(en %)

	Début 2000	Début 2002
• Europe	28,8	28,2
• Euro	12,3	18,4
• Europe verte	7,5	4,5
• Norme européenne.....	21,5	6,2
• Se réfère à l'environnement ou la protection de l'environnement.....	2,5	12,5
• Autres	4,7	6,5
• <i>Ne sait pas</i>	22,7	23,7
Total.....	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Question ouverte, sans proposition de réponses

En définitive, comme il y a deux ans, et même s'il est difficile de procéder à des généralisations à partir de ces quelques données ponctuelles, on peut dire que **les consommateurs identifient mieux les marques de produits** (Maison Verte, par exemple ici) **que les labels génériques.**

Mais dans tous les cas, on ne peut qu'être frappé des réelles difficultés de la population à reconnaître avec exactitude ces différents labels. En tout état de cause, en deux ans, les choses ne se sont apparemment que très légèrement améliorées (Tableau 71).

Tableau 71
RECAPITULATIF

– Tous les chiffres ont été rapportés à l'ensemble de la population –

(en %)

	Début 2000	Début 2002
• Déclare reconnaître le label « NF Environnement »	5	8
• Le reconnaît effectivement.....	Moins d'1%	Moins d'1%
• Déclare reconnaître le logo « Maison Verte »	20	25
• Le reconnaît effectivement.....	12	13
• Déclare reconnaître « l'éco-label européen ».....	13	11
• Le reconnaît plus ou moins effectivement	4	1

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Il faut noter qu'au total, 65% des enquêtés déclarent ne reconnaître, **ni** le logo « NF Environnement », **ni** le logo « Maison Verte », **ni** « l'éco-label européen ». Le taux était de 69 % au début 2000. Il y a donc eu une légère amélioration, mais finalement assez faible eu égard au pourcentage global de méconnaissance.

L'analyse catégorielle de cette méconnaissance appelle deux remarques complémentaires (Tableau 72) :

- * **Plus on avance en âge, plus la méconnaissance déclarative progresse** : ainsi 82 % des plus de 70 ans déclarent être dans l'incapacité d'identifier les trois logos, contre 55% des moins de 40 ans.
- * **Plus le niveau de formation est bas, moins on connaît ces logos** : c'est le cas de 73% des non-diplômés, contre 59% des diplômés du supérieur.

Certes, on observe que cette méconnaissance a, en deux ans, reculé dans tous les groupes sans exception (Tableau 72). Mais il faut rappeler que quand on présente les logos corrélatifs, le taux de reconnaissance effective recule. Un seul chiffre : quand on leur présente les trois logos, 83% de la population n'en identifient réellement **aucun**. Le taux était le même il y a deux ans. Il n'y a donc pas eu d'amélioration réelle.

Tableau 72
**Le pourcentage d'individus ne reconnaissant ni le logo « Maison verte »,
ni la marque « NF environnement », ni « l'éco-label européen »**

– Evolution 2001-2002 –

	<i>(en %)</i>	
	Début 2001	Début 2002
Sexe		
• Homme.....	71	68
• Femme.....	67	61
Age		
• Moins de 25 ans	57	55
• 25-39 ans.....	63	55
• 40-59 ans.....	72	68
• 60-69 ans.....	74	73
• 70 ans et plus.....	82	82
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou Cep).....	75	73
• Bepc, technique (inf. au bac).....	65	63
• Bac, niveau bac	65	62
• Diplôme du supérieur.....	70	59
Profession exercée		
• Indépendant (1)	69	69
• Cadre supérieur	75	69
• Profession intermédiaire.....	63	56
• Employé.....	65	54
• Ouvrier	66	65
• Reste au foyer.....	70	59
• Retraité.....	77	78
• Autre inactif (étudiant).....	58	60
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6 000 F.....	69	68
• De 6 000 à 9 999 F	68	64
• De 10 000 à 14 999 F	67	60
• De 15 000 à 19 999 F.....	69	58
• 20 000 F et plus	66	65
A dans les six derniers mois, acheté un produit vert non-alimentaire ?		
• Oui.....	59	55
• Non.....	75	70
Ensemble	69	65

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : Au début 2002, 82% des plus de 70 ans disent ne reconnaître aucun des trois labels proposés, contre 59% des diplômés du supérieur.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

IV. L'achat de « produits verts » non-alimentaires

Est-ce en rapport avec le sentiment de sous-information évoqué précédemment ? Toujours est-il que, cette année, 35 % des Français déclarent avoir acheté, au cours du semestre, des produits **non-alimentaires** présentés comme meilleurs pour l'environnement (Tableau 73). En un an, ce taux a reculé de 7 points.

Il est vrai que la question est formulée ici très globalement et qu'elle n'est qu'un indicateur **partiel** de la consommation d'éco-produits.

On peut même penser que, comme nos concitoyens ont une véritable difficulté à identifier les normes et marques « vertes », peut-être ont-ils, dans certains cas, acheté des éco-produits sans même le savoir ! De plus, on admettra qu'un certain nombre de produits verts non-alimentaires se sont sensiblement « banalisés » ; certains consommateurs ont donc peut-être acquis du papier recyclé ou des produits ménagers respectant l'environnement sans même l'imaginer ...

Il reste que le taux semestriel de consommateurs de tels produits a sensiblement reculé cette année.

Tableau 73

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui	42,2	38,0	41,7	35,1	- 6,6
• Non	54,6	59,8	55,2	61,5	+ 6,3
• <i>Ne sait pas</i>	3,1	2,1	3,1	3,4	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ ***La consommation de produits verts varie beaucoup en fonction des diplômes et des revenus***

Deux critères jouent très significativement sur l'achat de produits verts « non-alimentaires ». Ce sont d'ailleurs les mêmes que pour l'achat de produits issus de l'agriculture biologique. Il s'agit du revenu et du niveau de formation (Tableau 74) :

- * **Le pourcentage d'acheteurs s'accroît sensiblement avec le niveau de revenus** : il passe de 27% chez les individus les moins aisés à 43% chez les titulaires de plus de 20 000 F/mois.
- * **Il s'élève aussi avec le niveau de formation** (les écarts sont même plus élevés qu'en fonction des revenus) : le taux passe de 25% chez les non-diplômés à 47% chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

Ces deux effets (diplômes et revenus) expliquent que les cadres (supérieurs et moyens) font partie des plus gros consommateurs de produits verts non-alimentaires (à 45-48%, contre 35% en moyenne). On y trouve aussi les 25-39 ans (41%), les travailleurs indépendants (42%) et les femmes au foyer (40%).

Quant aux **petits consommateurs**, outre leurs faibles revenus et leur absence de diplômes, ils se caractérisent par le fait qu'ils se situent **aux deux extrémités du cycle de vie** : seulement 29% des moins de 25 ans ont, dans les six derniers mois, acheté des éco-produits non-alimentaires, comme 23% des plus de 70 ans (contre 35% en moyenne, Tableau 74).

Tableau 74
Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer,
des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement,
du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

(Début 2002)

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe			
▪ Homme	33	63	100
▪ Femme	37	60	100
Age			
▪ Moins de 25 ans	29	65	100
▪ 25-39 ans.....	41	57	100
▪ 40-59 ans.....	37	59	100
▪ 60-69 ans.....	33	66	100
▪ 70 ans et plus	23	72	100
Diplôme			
▪ Aucun diplôme (ou Cep)	25	72	100
▪ Bepc, technique (inf. au bac)	35	62	100
▪ Bac, niveau bac	38	59	100
▪ Diplôme du supérieur	47	51	100
Profession exercée			
▪ Indépendant (1).....	42	56	100
▪ Cadre supérieur.....	48	51	100
▪ Profession intermédiaire	45	52	100
▪ Employé.....	35	62	100
▪ Ouvrier.....	28	67	100
▪ Reste au foyer	40	56	100
▪ Retraité.....	30	67	100
▪ Autre inactif (étudiant)	24	69	100
Revenu mensuel du foyer			
▪ Moins de 6 000 F	27	71	100
▪ De 6 000 à 9 999 F.....	32	64	100
▪ De 10 000 à 14 999 F.....	38	59	100
▪ De 15 000 à 19 999 F	40	57	100
▪ 20 000 F et plus	43	53	100
Taille de l'agglomération			
▪ Moins de 2 000 habitants	33	63	100
▪ 2 000 à 20 000 habitants	36	60	100
▪ 20 000 à 100 000 habitants	38	60	100
▪ 100 000 habitants et plus.....	34	62	100
▪ Paris et agglomération parisienne	36	60	100
Ensemble.....	35	62	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 48 % des cadres supérieurs déclarent avoir acheté, au cours des 6 derniers mois, des « produits verts » non-alimentaires, contre 35 % de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En tout état de cause, les acheteurs de produits verts non-alimentaires ne le sont pas par hasard : ils font preuve d'une sensibilité écologique plus aiguë qu'en moyenne (Tableau 75) ; en particulier, ils se disent, plus souvent, « très sensibles » aux problèmes d'environnement, ils considèrent la dégradation de l'environnement comme le sujet le plus préoccupant, et portent une appréciation plutôt négative sur l'état de l'environnement dans le monde.

Il ne s'agit d'ailleurs pas là de simples déclarations d'intention puisque ces individus font aussi des efforts effectifs pour préserver l'environnement, que ce soit en achetant régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique ou en utilisant délibérément les transports en commun en remplacement de leur voiture.

On remarque aussi que les consommateurs de produits verts accordent plus de foi qu'en moyenne aux informations sur les éco-produits et aux garanties réelles de ces productions. Ce qui signifie qu'**une amélioration de l'information sur ces sujets pourrait avoir pour effet de faire remonter la consommation de ce type de produits**. Nous allons y revenir.

Tableau 75
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les personnes ayant récemment acheté des produits verts non-alimentaires

	<i>(en %)</i>
• A régulièrement acheté, au cours des 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique*	59
• A, l'an dernier, régulièrement utilisé les transports en commun plutôt que la voiture, dans le but de préserver l'environnement	54
• Considère « la dégradation de l'environnement » comme le sujet le plus préoccupant	47
• Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement*	46
• Considère que l'état de l'environnement dans le monde est « mauvais » ou « très mauvais »*	44
• Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter moins de confort*	43
• Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	43
• Considère que l'information sur les produits verts est scientifiquement fondée	42
• Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter un ralentissement économique*	42
• Considère que les consommateurs ont la garantie que les produits verts respectent vraiment l'environnement	41
• Trie ses bio-déchets	41
Ensemble de la population	35

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

*Questions introduites dans l'enquête à la demande d'EDF ou de l'IFEN.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 35 % des Français ont récemment acheté des « produits verts » non-alimentaires, c'est le cas de 46 % des individus qui se déclarent « très sensibles » à l'environnement.

➤ *Un recul généralisé de la consommation d'éco-produits*

En tout état de cause, le nombre de consommateurs de produits verts non-alimentaires a reculé cette année **dans toutes les catégories**, sauf chez les travailleurs indépendants, que la comparaison porte sur l'évolution 1999-2002 ou 2001-2002 (Tableau 76).

Ce recul a, depuis trois ans, été encore plus important chez les cadres moyens (- 11 points), chez les employés (- 16 points), chez les étudiants (- 20 points) et chez les revenus élevés (- 12 points). De plus, il a été marquant cette année chez les diplômés du supérieur (- 10 points en un an).

En fait, **ce recul a été un peu plus accentué dans les groupes qui se caractérisaient, il y a trois ans, par une consommation d'éco-produits plus élevée qu'en moyenne.**

Il faut cependant dire que cette baisse ne semble apparemment pas liée à une évolution particulière des jugements sur l'information relative aux produits verts ou sur les garanties offertes sur la qualité réelle de ces produits : il y a eu en effet recul de la consommation **aussi bien** chez les individus ayant un jugement favorable que chez ceux ayant un jugement défavorable sur cette information (Tableau 76).

La baisse de cette année n'est donc pas liée à une évolution particulière de ces jugements ; ce qui n'empêche pas de constater que, chaque année, **on consomme d'autant plus de produits verts que l'on est satisfait de l'information fournie sur ces produits, et surtout que l'on croit avoir la garantie de leurs qualités environnementales réelles.**

Tableau 76
L'évolution 1999-2002 du pourcentage de consommateurs de produits verts non-alimentaires

	Début 1999	Début 2001	Début 2002	(en %) Évolution 1999-2002
Sexe				
· Homme	38	37	33	- 5
· Femme	46	46	37	- 9
Age				
· Moins de 25 ans.....	40	35	29	- 11
· 25-39 ans	47	47	41	- 6
· 40-59 ans	45	45	37	- 8
· 60-69 ans	39	37	33	- 6
· 70 ans et plus	27	29	23	- 4
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	32	28	25	- 7
· Bepc, technique (inf. au bac).....	40	43	35	- 5
· Bac, niveau bac.....	51	43	38	- 13
· Diplôme du supérieur	54	57	47	- 7
Profession exercée				
· Indépendant (1).....	35	42	42	+ 7
· Cadre supérieur.....	54	51	48	- 6
· Profession intermédiaire	56	52	45	- 11
· Employé.....	51	46	35	- 16
· Ouvrier	33	37	28	- 5
· Reste au foyer.....	45	43	40	- 5
· Retraité	33	35	30	- 3
· Autre inactif (étudiant)	44	37	24	- 20
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 6 000 F.....	35	34	27	- 8
· De 6 000 à 9 999 F.....	37	41	32	- 5
· De 10 000 à 14 999 F.....	43	48	38	- 5
· De 15 000 à 19 999 F.....	47	43	40	- 7
· 20 000 F et plus.....	55	55	43	- 12
Jugement sur l'information concernant les éco-produits				
· Jugement totalement négatif.....	37	30	30	- 7
· Jugement majoritairement négatif	41	40	35	- 6
· Jugement majoritairement positif	49	49	39	- 10
Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits verts ont des qualités environnementales ?				
· Oui	48	52	41	- 7
· Non	41	38	33	- 8
Ensemble	42	42	35	- 7

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 39% des personnes ayant un jugement majoritairement positif sur l'information concernant les produits verts, en ont acheté dans les six derniers mois, contre 30% de celles ayant un jugement totalement négatif. En deux ans, ces pourcentages ont respectivement reculé de 10 et 7 points.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ *C'est pour leurs qualités environnementales qu'on achète ces produits*

Quoi qu'il en soit, les motivations d'achat de ces produits ont peu varié d'une année à l'autre : pour les deux tiers des consommateurs concernés (68 %), **ce sont bien les propriétés environnementales de ces articles qui ont suscité l'achat** (Tableau 77).

Comme par le passé, ce motif devance très largement les motivations plus « classiques » de consommation : prix plus intéressant (12 %), confiance dans la marque (7 %), meilleure qualité (5%)...

Tableau 77
Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

– Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 35 % de la population au début 2002 –

	<i>(en %)</i>				
<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2002)</i>	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Ils respectent l'environnement.....	66,9	65,6	67,6	68,4	+ 0,8
• Leur prix était intéressant	14,4	15,9	13,6	11,6	- 2,0
• Vous faites confiance à la marque	6,8	5,0	5,4	6,6	+ 1,2
• Ils sont meilleurs pour la santé	4,8	5,4	5,5	5,6	+ 0,1
• Ils sont de meilleure qualité	4,7	5,8	6,1	5,1	- 1,0
• C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications).	1,9	1,7	1,5	2,0	+ 0,5
• <i>Ne sait pas</i>	0,6	0,6	0,4	0,6	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

En fait, **dans tous les groupes sans exception**, le principal motif d'achat de ces articles réside bien dans leurs propriétés environnementales. L'analyse du Tableau 78 permet d'ailleurs d'apporter sur ce sujet deux précisions intéressantes :

- * D'abord, ce motif d'achat est encore plus cité dans les groupes « gros consommateurs » d'éco-produits : c'est le cas, par exemple, chez les titulaires de revenus élevés (80% des consommateurs mettent ce critère en avant), chez les diplômés (76%) ou chez les cadres supérieurs (80%). Le nombre de consommateurs de ces produits a donc reculé, mais cela n'empêche pas les acheteurs effectifs de les acquérir toujours pour leurs qualités environnementales.

- * Ensuite, les jugements concernant l'information relative aux produits verts ne jouent pas sur les motifs d'achat. **Ce qui signifie que dès lors qu'on achète des éco-produits, c'est surtout pour leurs qualités environnementales qu'on le fait, que l'on soit satisfait ou pas des informations fournies.**

Par contre, l'insatisfaction à l'égard de l'information joue, on l'a vu, sur le nombre effectif de consommateurs de ces produits.

Tableau 78
Les deux principaux motifs d'achat des produits verts non-alimentaires
 – Champ : personnes ayant acheté de tels produits, soit 35 % de la population au début 2002 –

(en %)

	Ils respectent l'environnement	Leur prix était intéressant	Total (yc autres et nsp)
Sexe			
• Homme.....	66	12	100
• Femme.....	70	11	100
Age			
• Moins de 25 ans.....	59	16	100
• 25-39 ans	65	13	100
• 40-59 ans	73	9	100
• 60-69 ans	72	12	100
• 70 ans et plus	71	8	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	62	16	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	64	11	100
• Bac, niveau bac.....	73	9	100
• Diplôme du supérieur	76	10	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	71	13	100
• Cadre supérieur.....	80	(-)	100
• Profession intermédiaire	76	9	100
• Employé.....	65	9	100
• Ouvrier.....	54	23	100
• Reste au foyer.....	66	14	100
• Retraité	71	11	100
• Autre inactif (étudiant)	(68)	(12)	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F	57	18	100
• De 6 000 à 9 999 F.....	65	14	100
• De 10 000 à 14 999 F.....	63	14	100
• De 15 000 à 19 999 F	73	8	100
• 20 000 F et plus.....	80	6	100
Jugement sur l'information concernant les éco-produits			
• Jugement majoritairement négatif.....	69	12	100
• Jugement majoritairement positif	68	12	100
Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits verts ont des qualités environnementales ?			
• Oui	68	12	100
• Non	69	12	100
Ensemble.....	68	12	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 80 % des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 20 000 F ayant acheté des « produits verts » non-alimentaires l'ont fait pour leurs qualités environnementales.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

V. La consommation énergétique : un critère souvent pris en compte lors de l'achat d'un appareil électroménager

En 1999 déjà, 68% des Français déclaraient tenir compte, lors de l'achat d'un équipement ménager (du type réfrigérateur, lave-vaisselle ...), des informations fournies sur la consommation électrique de l'appareil. Le taux s'est encore accru puisque cela concerne maintenant **72% de la population**.

Le plus significatif est qu'aujourd'hui, pour presque la moitié des Français (45% exactement), l'étiquette d'information sur la consommation électrique fait, **à tout coup**, partie des déterminants d'achat (réponse « oui, toujours »). Ce taux s'est accru de trois points depuis 1999 (Tableau 79).

Tableau 79
Lors de l'achat d'un appareil ménager (réfrigérateur, lave-linge...), l'étiquette d'informations sur la consommation électrique de l'appareil entre-t-elle dans vos éléments de choix ?

	Début 1999	Début 2002	Evolution 1999-2002
• Oui, toujours.....	42,0	45,0	+ 3,0
• Oui, quelquefois.....	26,2	26,7	+ 0,5
Total « toujours ou quelquefois ».....	68,2	71,7	+ 3,5
• Non, jamais.....	24,5	22,2	- 2,3
• Ne connaît pas ce genre d'étiquette.....	6,4	5,6	- 0,8
• <i>Ne sait pas</i>	0,9	0,5	
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Quelles sont les caractéristiques des acheteurs les plus sensibles à cette information ? Le Tableau 81 y répond :

- * **C'est dans les classes moyennes et aisées qu'on tient le plus compte de l'« étiquette informative » sur la consommation d'énergie.** C'est le cas de 77 à 80% des cadres, de 77 à 84% des titulaires de revenus supérieurs à 10 000 F/mois, et de 79% des diplômés du supérieur.

Dans ces groupes d'ailleurs, on tient compte de cette information plus **systematiquement** qu'occasionnellement : par exemple, pour 52% des cadres moyens, et pour au moins 50% des titulaires de revenus de plus de 10 000 F. mensuels, cette donnée fait « **toujours** » partie des éléments de choix d'un appareil électro-ménager.

- * **On y fait aussi relativement plus attention quand on est au milieu du cycle de vie** (25 à 59 ans), même si c'est de 40 à 69 ans qu'on en tient compte le plus systématiquement (« toujours »).

Autrement dit, on fait nettement moins attention à la consommation énergétique aux deux extrémités de l'échelle des âges (moins de 25 ans et étudiants, 70 ans et plus) et chez les bas revenus, alors même que dans ce dernier cas, cette information pourrait être appréciable comme source d'économies futures.

Remarquons cependant que **toujours au moins 60% des effectifs de chaque catégorie sociale accorde attention à cette étiquette informative.**

Tableau 80
Lors de l'achat d'un appareil ménager (réfrigérateur, lave-linge...), l'étiquette d'informations sur la consommation électrique de l'appareil entre-t-elle dans vos éléments de choix ?

(en %)

	Oui, toujours	Oui quelque-fois	Total « toujours et quelque-fois »	Non, jamais	Ne connaît pas	Ne sait pas	Total « non, ne connaît pas, ne sait pas »
Sexe							
• Homme.....	43	28	71	24	5	-	29
• Femme.....	47	26	73	21	6	-	27
Age							
• Moins de 25 ans.....	35	29	64	25	10	1	36
• 25-39 ans.....	47	27	76	20	4	-	24
• 40-59 ans.....	50	26	77	20	3	-	23
• 60-69 ans.....	48	23	71	25	4	-	29
• 70 ans et plus.....	33	27	61	27	12	-	39
Diplôme							
• Aucun diplôme (ou Cep).....	40	24	64	24	12	-	36
• Bepc, technique (inf. au bac).....	46	27	73	23	4	-	27
• Bac, niveau bac.....	46	26	72	23	4	1	28
• Diplôme du supérieur.....	49	30	79	17	4	1	21
Profession exercée							
• Indépendant (1).....	45	24	69	29	2	-	31
• Cadre supérieur.....	47	30	77	19	3	1	23
• Profession intermédiaire.....	52	28	80	17	3	-	20
• Employé.....	46	29	75	21	3	1	25
• Ouvrier.....	44	28	72	23	5	-	28
• Reste au foyer.....	48	24	72	22	6	-	28
• Retraité.....	41	27	68	25	8	1	32
• Autre inactif (étudiant).....	36	27	63	21	15	1	37
Revenu mensuel du foyer							
• Moins de 6 000 F.....	33	28	61	28	11	1	39
• De 6 000 à 9 999 F.....	42	26	68	25	7	-	32
• De 10 000 à 14 999 F.....	50	27	77	21	2	-	23
• De 15 000 à 19 999 F.....	57	27	84	13	3	-	16
• 20 000 F et plus.....	50	28	78	19	3	-	22
Taille de l'agglomération							
• Moins de 2 000 habitants.....	46	27	73	21	6	-	27
• 2 000 à 20 000 habitants.....	45	26	71	25	4	-	29
• 20 000 à 100 000 habitants.....	48	25	73	21	6	-	27
• 100 000 habitants et plus.....	44	27	72	21	7	1	28
• Paris et agglomération parisienne	42	28	70	23	7	-	30
Ensemble.....	45	27	72	22	6	0	28

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 84 % des titulaires de revenus mensuels compris entre 15 000 et 20 000 F. tiennent compte de « l'étiquette énergie », contre 72% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Encore faut-il préciser qu'un autre critère influe sur l'intérêt porté à l'étiquette d'informations sur la consommation d'énergie : **la sensibilité à l'environnement**.

Les plus intéressés par cette information sont ainsi les acheteurs réguliers de produits bio (ils le sont à 81%, contre 72% en moyenne), les partisans d'une taxe directement affectée à la défense de l'environnement (78%), ou les personnes se déclarant « très sensibles » à ces sujets (77%, Tableau 81).

Tableau 81
Quelques opinions sur-représentées chez les personnes prenant en compte (toujours ou quelquefois) l'étiquette « consommation d'énergie » lors de leurs achats d'un appareil ménager

	<i>(en %)</i>
• A acheté, au cours des 6 derniers mois, des produits verts non-alimentaires	82
• A régulièrement acheté, au cours des 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique*.....	81
• Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	78
• Est prêt à renoncer à sa voiture lors des pics de pollution en ville.....	77
• Se dit « très sensible » aux problèmes d'environnement *.....	77
• Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter un ralentissement économique*	76
Ensemble de la population	72

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

*Questions introduites dans l'enquête à la demande d'EDF ou de l'IFEN.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 72 % des Français prennent en compte, lors de leurs achats d'appareils ménagers, l'étiquette « consommation d'énergie », c'est le cas de 81 % des consommateurs réguliers de produits issus de l'agriculture biologique.

L'intérêt porté à cette information est d'autant plus significatif qu'on peut remarquer qu'en trois ans, le pourcentage d'individus s'en servant comme critère d'achat a gagné 3 points. Cette hausse a d'ailleurs affecté **quasi systématiquement tous les groupes socio-démographiques**, sauf les plus de 70 ans (- 1 point) et les bas revenus (- 1 point).

L'intérêt montré à l'égard de l'étiquette « consommation d'énergie » a surtout cru **dans les classes moyennes et chez les jeunes** : + 7 points en trois ans chez les professions intermédiaires, + 9 points chez les revenus « moyens-hauts » (10 à 20 000 F/mois), + 9 points chez les travailleurs indépendants, + 6 points chez les moins de 25 ans.

Cette croissance appelle une dernière remarque : on ne peut manquer de relever qu'aujourd'hui, **seulement 6% de la population déclarent ne pas connaître l'étiquette sur la consommation d'énergie des appareils ménagers**. Comment ne pas mettre en regard cette faible proportion et le grand nombre de consommateurs incapables, par ailleurs, d'identifier les éco-labels (même si la formulation des questions est très différente) ?

Cela signifie que nos concitoyens ne se désintéressent pas, par principe, des labellisations. Au contraire, c'est **l'information** dont ils peuvent disposer sur ces labels, et surtout celle concernant l'utilité qu'ils peuvent tirer de ces indications qui joue le plus grand rôle. Ainsi, en matière de dépense électrique, l'utilité de l'information fournie ne fait pas de doutes pour le consommateur. Il est probable que l'utilité des labels environnementaux serait bien plus reconnue si les acheteurs potentiels pouvaient disposer d'informations plus nombreuses et plus explicites sur ces sujets.

Chapitre 5 - La gestion des déchets

La prise en compte des questions environnementales a, sans aucun doute, déjà modifié, depuis plusieurs années, certains des comportements de nos concitoyens. En premier lieu, en matière de tri des déchets. D'autant qu'il faut rappeler que la moitié de la population (50% exactement) considère qu'en matière d'environnement, l'action à laquelle les particuliers peuvent **individuellement** le plus contribuer concerne précisément « l'élimination et le tri des déchets »¹³.

Ce chapitre est justement consacré à quelques-unes des opinions et attitudes des Français en la matière.

I. Consommer autrement pour réduire sa production de déchets

Si le tri sélectif constitue le moyen le plus évident de gestion des déchets ménagers¹⁴, il est également possible d'agir en amont, en réduisant significativement la quantité de déchets produite.

Cette éventualité recueille, à vrai dire, un très large assentiment dans la population : **61 % de nos concitoyens se déclarent prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac** afin de limiter leur production de déchets (Tableau 82).

Si ce taux a progressé de deux points cette année, les variations sur cinq ans sont finalement faibles : depuis 1997, environ 59 à 61% de la population se disent prêts à ce type d'achat.

¹³ Données collectées dans la même enquête, à la demande de l'IFEN.

¹⁴ Rappelons qu'au début 2001, **59%** de la population disaient trier **leurs vieux papiers et journaux** en vue du recyclage et que **50%** déclaraient trier **le plastique**.

Tableau 82
Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales)

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui.....	59,3	62,3	57,6	58,6	60,9	+ 2,3
• Non.....	40,7	37,1	41,8	41,1	38,3	- 2,8
• <i>Ne sait pas</i>	-	0,6	0,5	0,3	0,8	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Une autre solution peut s'offrir aux ménages : **privilégier l'achat d'éco-recharges**. Cette éventualité recueille d'ailleurs encore plus de suffrages que la précédente : **huit personnes sur dix se disent prêtes à acheter davantage d'éco-recharges** (Tableau 83). La progression de 5 points enregistrée cette année permet à cette proposition de retrouver quasiment le niveau qu'elle avait en 1997.

Tableau 83
Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?

	Jun 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2002	Evolution 2000-2002
• Oui.....	85,6	80,7	78,0	83,3	+ 5,3
• Non.....	14,2	18,4	21,4	15,9	- 5,5
• <i>Ne sait pas</i>	0,2	1,0	0,6	0,8	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Le succès apparent des éco-recharges (83% d'intentions d'en acheter plus) tient probablement dans le double avantage offert par ce type d'emballage : il permet de limiter la quantité de déchets produite ; mais c'est également un moyen de réaliser des économies, ces produits étant généralement un peu moins coûteux à l'achat.

En tout état de cause, l'analyse socio-démographique des réponses à ces deux questions met en évidence **deux constats principaux** :

- * D'abord, **c'est le poids des habitudes qui joue le plus ici**. Il exerce évidemment bien plus d'influence en matière d'acquisition de produits alimentaires **en vrac**, ce type d'achats correspondant à un profond changement d'habitudes quand il s'agit d'acquérir des pâtes, du riz ou des céréales. Mais il joue aussi son rôle en matière d'achat d'articles sous forme **d'éco-recharges**, même s'il est relativement plus atténué. De fait, sur ces questions, c'est **l'effet d'âge** qui est le plus important et les attitudes sont très liées au degré de « **modernisme/traditionalisme** » de chacun en matière de mœurs¹⁵.
- * Ensuite, cet effet d'âge n'empêche pas que, **dans quasiment tous les groupes, une majorité est maintenant acquise à ce changement**. Les plus de 70 ans sont finalement les derniers « récalcitrants » à l'achat en vrac, même si 48% y sont maintenant prêts.

En fait, qu'il s'agisse de l'achat d'aliments en vrac ou de l'acquisition de produits sous forme d'éco-recharges, trois types de variations catégorielles apparaissent (Tableau 84) :

- Les bonnes volontés diminuent avec l'âge.
- Plus le niveau de formation augmente, plus on envisage l'achats d'éco-recharges et de produits en vrac.
- Plus les revenus sont élevés, plus on accepte les deux propositions.

De fait, les « modernistes » sont davantage prêts à s'engager dans ces actions que les « traditionalistes » en matière de mœurs. Mais, même chez ces derniers, une majorité y est maintenant disposée.

¹⁵ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. Au début 2002, 18 % des Français peuvent être considérés comme « modernistes » et 5 %, comme traditionalistes.

Tableau 84
Le pourcentage d'individus prêts à modifier leurs comportements d'achat pour limiter la quantité de déchets produits

(Début 2002)

(en %)

	Prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac	Prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges
Sexe		
• Homme	62	83
• Femme	60	84
Age		
• Moins de 25 ans.....	65	80
• 25-39 ans	70	88
• 40-59 ans	59	85
• 60-69 ans	53	79
• 70 ans et plus	48	72
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou Cep)	55	78
• Bepc, technique (inf. au bac)	59	82
• Bac, niveau bac.....	65	88
• Diplôme du supérieur	68	87
Profession exercée		
• Indépendant (1).....	68	87
• Cadre supérieur.....	68	88
• Profession intermédiaire	65	89
• Employé.....	67	87
• Ouvrier	59	83
• Reste au foyer.....	59	83
• Retraité	53	77
• Autre inactif (étudiant)	63	81
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6 000 F.....	54	76
• De 6 000 à 9 999 F.....	59	81
• De 10 000 à 14 999 F.....	65	84
• De 15 000 à 19 999 F.....	64	87
• 20 000 F et plus	67	92
Taille de l'agglomération		
• Moins de 2 000 habitants	59	85
• 2 000 à 20 000 habitants	63	85
• 20 000 à 100 000 habitants	60	79
• 100 000 habitants et plus	63	84
• Paris et agglomération parisienne	59	82
Indicateur de « modernisme/traditionalisme »		
• « Traditionaliste » en matière de mœurs	52	66
• « Moderniste » en matière de mœurs	68	89
• Autre (ni traditionaliste, ni moderniste)	60	83
Ensemble	61	83

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 68% des cadres supérieurs se déclarent prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac, contre 61 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Les évolutions intervenues depuis 1997 sur ces deux sujets sont, globalement, relativement faibles. Néanmoins, on constate que **l'idée de modifier ses comportements d'achat s'est plutôt diffusée dans les groupes les plus difficiles à convaincre**, c'est-à-dire les personnes âgées et les non-diplômés. Plus précisément :

- * En ce qui concerne l'achat **en vrac** de produits alimentaires, le pourcentage d'individus disposés à s'y prêter a gagné 9 points en cinq ans chez les plus de 60 ans et 7 points chez les non-diplômés ; alors qu'il a reculé de 2 points chez les moins de 25 ans et de 3 points chez les diplômés du supérieur. Le mouvement d'uniformisation est donc lent, mais il a commencé à affecter les groupes les plus « conservateurs », c'est-à-dire les groupes les plus attachés à leurs habitudes.

- * En ce qui concerne le principe d'acheter davantage **d'éco-recharges**, les évolutions sont moins nettes ; mais il faut rappeler que dans tous les groupes socio-démographiques, au moins 70% des enquêtés sont maintenant prêts à y adhérer. Toujours est-il que, chez les plus de 60 ans et les non-diplômés, cette idée a gagné un ou deux points depuis 1997, tandis qu'elle en a perdu 11 chez les moins de 25 ans et 4 chez les diplômés du supérieur.

II. Modifier la taxe sur les ordures ménagères

Une autre possibilité peut être envisagée pour tenter de réduire la quantité de déchets produits par chaque foyer : modifier les bases de calcul de la taxe sur les ordures ménagères. Sur ce registre, deux hypothèses ont été précisément testées auprès de la population :

- Remplacer la taxe forfaitaire actuelle par une taxe **proportionnelle** à la quantité de déchets jetés.
- Echanger une baisse de la taxe actuelle contre **un effort plus grand** en matière de tri.

a) Les deux tiers des Français sont prêts à accepter de remplacer la taxe actuelle par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits

Depuis 1999, nous interrogeons les Français sur l'idée de remplacer la taxe forfaitaire actuelle par une taxe **proportionnelle** à la quantité de déchets jetés. La population était sur ce point jusque-là assez partagée.

Cette année, nous avons légèrement modifié le libellé de la question, en tentant de la rendre plus simple, mais aussi en évacuant l'idée que le passage à une taxe proportionnelle ait, pour vocation **explicite, une réduction des déchets produits**.

Il est difficile, dans ces conditions, de comparer strictement les résultats en évolution. Il n'en demeure pas moins que **les deux tiers des enquêtés (65 % exactement) se disent maintenant favorables au remplacement de la taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle à la quantité des déchets jetés** (contre 51% l'an dernier, dans une formulation différente, cf. Tableau 85).

Les modifications intervenues dans les réponses sembleraient donc montrer que les Français sont prêts à accepter un changement de la base de calcul de la taxe, en la rendant proportionnelle aux quantités jetées, mais sans être obligatoirement en phase avec l'idée qu'ils devraient **s'engager à limiter** ces quantités.

Tableau 85
Aujourd'hui, pour le ramassage des déchets ménagers, chaque foyer paye une taxe forfaitaire.
Seriez vous prêt à accepter de remplacer cette taxe forfaitaire
par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets que vous jetez ?

	Début *	Début *	Début*	(en %)
	1999	2000	2001	Début 2002
• Oui.....	49,9	52,3	50,6	64,5
• Non.....	49,3	46,9	48,3	34,4
• <i>Ne sait pas</i>	0,8	0,8	1,0	1,1
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Avant le début 2002, la question était légèrement différente : « Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ? »

Ainsi, on comprend mieux les attitudes sur ces sujets : changer le mode de calcul des taxes ménagères en les rendant proportionnelles à la quantité jetée, les enquêtés en sont d'accord. Mais s'engager à limiter ses déchets, voilà ce qui ne recueille pas obligatoirement leur assentiment. C'est, en tout état de cause, ce que l'on peut conclure des réponses de cette année, comparées à celles de 1999 à 2001.

Quoi qu'il en soit, l'éventualité de rendre la taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits **recueille, dans tous les groupes socio-démographiques, au moins 58% d'accords** (Tableau 86). Cet assentiment est encore plus élevé :

- * **Dans les petites communes** : 68 à 73% des habitants de communes de moins de 20 000 âmes accepteraient cette modification de la taxe, contre « seulement » 58 à 60% des résidents des plus grosses agglomérations (y compris l'agglomération parisienne).
- * **Chez les individus les plus sensibles à l'environnement**. Ainsi, les enquêtés qui se déclarent par ailleurs prêts à limiter leur production de déchets en achetant des aliments en vrac, accepteraient, à 70%, cette taxe proportionnelle (contre 65% en moyenne). Ce serait aussi le cas de 75% des acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique et de 71% des personnes disposées à tolérer, pour préserver et protéger l'environnement, un ralentissement économique.

En un mot, **les partisans de cette nouvelle méthode d'élaboration de la taxe y voient un moyen explicite d'agir en faveur de l'environnement.**

Cela étant, mis à part les effets déjà évoqués, liés à la taille d'agglomération de résidence, **peu de variations catégorielles apparaissent**. Il est vrai que beaucoup d'enquêtés espèrent peut-être que ce changement aura pour effet de réduire leur imposition, espoir qui touche sûrement toutes les catégories socio-démographiques sans exception.

Précisons d'ailleurs que le nombre de personnes présentes dans le foyer ne joue que peu sur les attitudes (on aurait pu penser le contraire) : certes, 69% des foyers comportant une seule personne accepteraient **cette taxe proportionnelle**. Mais le taux est également élevé dans les foyers de quatre personnes (60%) ou de cinq personnes et plus (62%).

Tableau 86

Aujourd'hui, pour le ramassage des déchets ménagers, chaque foyer paye une taxe forfaitaire. Seriez vous prêt à accepter de remplacer cette taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets que vous jetez ?

	<i>(en %)</i>
Sexe	
• Homme	66
• Femme	63
Age	
• Moins de 25 ans	63
• 25-39 ans	65
• 40-59 ans	63
• 60-69 ans	69
• 70 ans et plus	65
Diplôme	
• Aucun diplôme (ou Cep)	61
• Bepc, technique (inf. au bac)	65
• Bac, niveau bac	66
• Diplôme du supérieur	67
Profession exercée	
• Indépendant (1).....	62
• Cadre supérieur.....	67
• Profession intermédiaire	68
• Employé.....	61
• Ouvrier.....	65
• Reste au foyer.....	60
• Retraité	67
• Autre inactif (étudiant)	69
Revenu mensuel du foyer	
• Moins de 6 000 F	66
• De 6 000 à 9 999 F.....	66
• De 10 000 à 14 999 F.....	67
• De 15 000 à 19 999 F	62
• 20 000 F et plus	65
Taille de l'agglomération	
• Moins de 2 000 habitants	73
• 2 000 à 20 000 habitants	68
• 20 000 à 100 000 habitants	58
• 100 000 habitants et plus	60
• Paris et agglomération parisienne	59
Ensemble.....	65

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002..

Exemple de lecture : 67% des cadres supérieurs seraient prêts à payer une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets, contre 65 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

b) Huit Français sur dix accepteraient de trier davantage leurs déchets s'ils bénéficiaient, en contrepartie, d'une baisse de leur taxe sur les déchets ménagers

Comparée à la question précédente, la seconde proposition soumise aux enquêtés semble avoir encore plus de succès. Il est vrai que celle-ci comporte, dans son libellé, **l'assurance** qu'intervienne une baisse effective de la taxe. Ainsi, 83% des enquêtés se déclarent prêts à trier davantage leurs déchets en échange d'une baisse de leur imposition actuelle (Tableau 87). Le taux d'acceptation s'est d'ailleurs maintenu cette année au niveau très élevé atteint l'an dernier.

Tableau 87
Seriez-vous prêt, dans votre foyer, à trier davantage vos déchets ménagers si cela vous permettait de bénéficier d'une baisse de ce que vous payez aujourd'hui pour l'élimination des déchets ?

	Début 2001	Début 2002	Evolution 2001-2002
• Oui	84,2	82,9	- 1,3
• Non	15,4	16,3	+ 0,9
• Ne sait pas	0,4	0,8	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

L'aspect **consensuel** des réponses à cette question, déjà constaté l'an dernier, se confirme : dans tous les groupes socio-démographiques, c'est-à-dire quels que soient le sexe, l'âge, les revenus ou le lieu de résidence, une majorité d'au moins 76% accepterait cet effort supplémentaire de tri, en échange d'une baisse de taxe.

Le taux dépasse même les 85% chez les jeunes, les revenus moyens-hauts, les employés et les professions intermédiaires (Tableau 88).

En tout état de cause, les évolutions intervenues cette année sont très faibles et ne permettent pas de dégager de mouvements particuliers. Il est vrai que les taux atteints sont si élevés que les variations d'une année sur l'autre restent marginales. C'est dire le degré de **popularité** de la mesure.

Tableau 88
Seriez-vous prêt, dans votre foyer, à trier davantage vos déchets ménagers en échange d'une baisse de ce que vous payez aujourd'hui pour l'élimination de ces déchets ?

(Début 2002)

	Oui	Non	(en %) Total (yc nsp)
Sexe			
• Homme	83	16	100
• Femme	83	16	100
Age			
• Moins de 25 ans	86	13	100
• 25-39 ans	88	11	100
• 40-59 ans	79	20	100
• 60-69 ans	82	18	100
• 70 ans et plus	76	21	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	78	20	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	84	15	100
• Bac, niveau bac	86	14	100
• Diplôme du supérieur	84	15	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	82	17	100
• Cadre supérieur	80	20	100
• Profession intermédiaire	87	13	100
• Employé	86	14	100
• Ouvrier	85	14	100
• Reste au foyer	80	19	100
• Retraité	79	20	100
• Autre inactif (étudiant)	88	11	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F	78	21	100
• De 6 000 à 9 999 F	83	16	100
• De 10 000 à 14 999 F	84	15	100
• De 15 000 à 19 999 F	88	12	100
• 20 000 F et plus	85	15	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants	85	15	100
• 2 000 à 20 000 habitants	84	15	100
• 20 000 à 100 000 habitants	78	22	100
• 100 000 habitants et plus	83	16	100
• Paris et agglomération parisienne	83	16	100
Ensemble	83	16	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 86 % des moins de 25 ans trieraient davantage leurs déchets si cela s'accompagnait d'une baisse de ce qu'ils payent aujourd'hui pour l'élimination des déchets.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En réalité, compte tenu de cette relative unanimité, il est plus intéressant d'examiner les attitudes des individus qui **refusent** l'idée de troquer une baisse des taxes ménagères contre un plus grand effort de tri. Ceux-ci se caractérisent par **deux traits principaux** (Tableau 89) :

- * **Une certaine aversion à l'idée de devoir changer d'habitudes ou de comportements en matière de gestion de leurs déchets** : 56% d'entre eux ne souhaitent pas le remplacement de la taxe forfaitaire actuelle par une taxe proportionnelle (22 points de plus qu'en moyenne) ; 55% ne sont pas prêts non plus à acheter des produits alimentaires en vrac pour limiter leur quantité de déchets (17 points de plus qu'en moyenne).

- * **L'absence de volonté d'intervenir pour protéger l'environnement** : pas question, pour eux, de payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement, ni d'accepter dans ce but un ralentissement économique, voire moins de confort. En fait, leurs jugements sur les produits verts – qu'ils consomment d'ailleurs bien moins qu'en moyenne – traduisent un profond scepticisme : 74% considèrent que les consommateurs n'ont pas la garantie des qualités environnementales réelles de ces produits (9 points de plus qu'en moyenne).

Finalement, ces éléments montrent qu'il s'agit là d'**un noyau dur de « réfractaires »** à toute idée d'effort écologique. Ceux-ci resteront donc probablement difficiles à convaincre s'il s'agit de les inciter à trier davantage leurs déchets.

Tableau 89
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les individus défavorables à l'échange
« plus de tri -moins de taxes »

(16% de la population)

(en %)

Une aversion à changer ses habitudes en ce qui concerne les déchets		
• Ne souhaite pas le remplacement de la taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets jetés	56	+ 22
• N'est pas du tout prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac.....	55	+ 17
• N'est pas prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges	31	+ 15
Refus de « surcoûts » liés à l'écologie		
• N'est pas prêt à accepter une légère augmentation de sa facture d'électricité pour enterrer plus de lignes haute tension*.....	50	+ 13
• N'est pas prêt à payer plus de taxes spécifiquement affectées à la défense de l'environnement	72	+ 13
• N'est pas prêt à accepter, pour préserver l'environnement, un ralentissement économique *	66	+ 13
• N'est pas prêt à accepter, pour préserver l'environnement, moins de confort *	72	+ 10
Jugements et attitudes dubitatifs sur l'écologie		
• Considère que l'information sur les produits verts n'est pas scientifique.....	58	+ 10
• N'a pas acheté, dans le semestre, de produits verts non-alimentaires	71	+ 10
• Est pas ou pas du tout sensible à l'environnement *	18	+ 9
• Considère que les consommateurs n'ont pas la garantie que les produits verts ont des qualités environnementales	74	+ 9
• N'a jamais acheté, dans l'année, des produits issus de l'agriculture biologique *	63	+ 7

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : Parmi les individus défavorables à l'idée de trier plus leurs déchets en échange d'une baisse de leur taxe ménagère, 55% ne sont pas prêts à acheter des produits en vrac, soit 17 points de plus qu'en moyenne.

* Questions insérées dans l'enquête à la demande de l'IFEN, EDF ou l'Observatoire de l'Energie.

➤ *Seulement 22% des Français connaissent le montant de ce qu'ils payent pour l'élimination des déchets*

En réalité, les attitudes sur cette question **relèvent bien plus d'une position de principe que d'un vrai calcul économique**. En effet, 78% de la population ignorent à combien s'élève le montant annuel de ce qu'ils payent pour l'élimination des déchets ménagers. Le chiffre était quasiment le même l'an dernier (Tableau 90).

Tableau 90
Savez-vous à combien s'élève le montant annuel de ce que vous payez pour l'élimination des déchets ménagers de votre domicile ?

	Début 2001	Début 2002	(en %) Evolution 2001-2002
• Oui	19,8	21,5	+ 1,7
• Non	76,4	75,0	- 1,4
• Ne sait pas	3,8	3,5	
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Cette méconnaissance est quasi généralisée : dans la plupart des catégories socio-démographiques, elle touche au moins 70% des effectifs (Tableau 91). Et d'ailleurs, que l'on soit prêt ou pas à accepter l'échange évoqué, on ignore, dans les deux cas (à 75%), le montant des taxes payées.

C'est chez les habitants d'HLM (90%) et les Franciliens (88%) que l'ignorance du montant acquitté est la plus élevée.

En fait, on connaît vraiment mieux le montant payé dans un seul cas : 39% des **habitants de communes rurales** disent savoir ce qu'ils payent au titre des ordures ménagères (contre 22% en moyenne). Par contre, 68% des habitants de maisons individuelles et 68% des propriétaires ignorent le montant acquitté.

Tableau 91
Savez-vous à combien s'élève le montant annuel de ce que vous payez pour l'élimination
des déchets ménagers de votre domicile ?

(Début 2002)

	Oui	Non	Total (yc nsp)
<i>(en %)</i>			
Sexe			
• Homme.....	22	75	100
• Femme.....	21	75	100
Age			
• Moins de 25 ans	10	84	100
• 25-39 ans	18	80	100
• 40-59 ans	26	71	100
• 60-69 ans	29	68	100
• 70 ans et plus.....	25	70	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	23	72	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	22	76	100
• Bac, niveau bac	21	75	100
• Diplôme du supérieur.....	20	77	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	31	67	100
• Cadre supérieur	24	73	100
• Profession intermédiaire.....	19	80	100
• Employé	19	79	100
• Ouvrier	17	80	100
• Reste au foyer.....	26	70	100
• Retraité.....	27	69	100
• Autre inactif (étudiant).....	5	85	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F.....	17	77	100
• De 6 000 à 9 999 F	19	78	100
• De 10 000 à 14 999 F	23	75	100
• De 15 000 à 19 999 F.....	19	78	100
• 20 000 F et plus.....	25	74	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants.....	39	56	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	24	74	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	21	77	100
• 100 000 habitants et plus	12	85	100
• Paris et agglomération parisienne.....	6	88	100
Statut d'occupation du logement			
• Propriétaire (et accédant).....	29	68	100
• Locataire (et logé gratuitement)	15	81	100
Type de logement			
• Pavillon.....	29	68	100
• HLM.....	6	90	100
• Autre immeuble.....	14	83	100
Ensemble	22	75	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : 39 % des individus résidant dans une commune de moins de 2000 habitants disent connaître le montant des taxes qu'ils payent pour l'élimination des déchets, contre 22 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

➤ **Les sommes versées : environ 750 Francs en moyenne.**

Si l'on se réfère aux 22% d'enquêtés qui disent connaître le montant payé, celui-ci s'élève **en moyenne**, si l'on en croit leurs déclarations, à 763 Francs par an. Environ 15% des personnes concernées acquittent moins de 400 Francs annuels, tandis que 26% payent plus de 950 Francs (Tableau 92).

Les variations intervenues en un an sont, là aussi, très faibles : 760 Francs en moyenne cette année, contre 720 Francs l'an dernier.

Tableau 92
Le montant annuel payé pour l'élimination des déchets ménagers

– Champ : individus déclarant savoir à combien s'élève le montant payé, soit 22 % de la population au début 2002 –

	<i>(en %)</i>	
	Début 2001	Début 2002
• Moins de 400 francs	14,5	13,9
• De 400 à 700 francs	33,5	28,9
• De 700 à 950 francs	23,1	27,4
• 950 francs et plus	23,7	26,4
• <i>Ne sait pas</i>	5,2	3,4
Total	100,0	100,0
Montant moyen en Francs	723	763

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

A vrai dire, comme assez peu de ménages savent ce qu'ils payent réellement pour l'élimination des déchets ménagers, il est difficile de procéder à une analyse fine des variations catégorielles des montants acquittés. Toutefois, on peut noter que plus les ressources du foyer sont importantes, plus s'élève le pourcentage d'individus déclarant payer au moins 700 F/an (Tableau 93). Ce pourcentage s'élève aussi avec le niveau de formation.

Tableau 93
Le montant déclaré des taxes sur les ordures ménagères

– Champ : individus connaissant le montant payé, soit 22 % de la population –

			<i>(en %)</i>
	Moins de 700 F/an	Plus de 700 F/an	Total (yc nsp)
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F	72	27	100
• De 6 000 à 9 999 F	48	46	100
• De 10 000 à 14 999 F	45	53	100
• De 15 000 à 19 999 F	25	71	100
• 20 000 F et plus	30	67	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	47	49	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	41	55	100
• Bac, niveau bac	47	52	100
• Diplôme du supérieur	38	61	100
Ensemble de la population	43	54	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

On retrouve d'ailleurs ici le fait que les préférences affichées, aussi bien sur le changement de la base de calcul des taxes ménagères, que sur l'échange « plus de tri / moins de taxes », **relèvent davantage d'une position de principe que d'un calcul précis** : contrairement à l'an dernier, les taux d'acceptation des deux propositions ne dépendent guère du montant des taxes versées ; en particulier, ils ne sont pas plus élevés chez les enquêtés payant les plus forts montants de taxes (Tableau 94).

Ce qui signifie qu'aujourd'hui, **les Français sont prêts à envisager un changement de la taxe sur les ordures ménagères, qu'il s'agisse aussi bien de petits que de gros payeurs**. Il y a là, à n'en pas douter, une mesure dont la popularité est incontestable.

Tableau 94
L'acceptation des propositions, en fonction du montant de la taxe d'ordures ménagères payée

(en %)

	Pourcentage d'individus acceptant :	
	une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire	de trier davantage en échange d'une baisse de leur taxe
• Paye 700 F ou plus par an	71	80
• Paye moins de 700 F par an.....	78	82
• Ne connaît pas le montant de la taxe payée	62	84
Ensemble de la population	65	83

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 65 % de la population acceptent l'idée de remplacer la taxe forfaitaire actuelle par une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets, c'est le cas de 71 % des gens payant actuellement plus de 700 francs de taxe d'ordures ménagères par an et de 78% de ceux payant une somme inférieure.

III. Le tri des déchets organiques

Si une bonne partie des Français ignorent ce qu'ils versent pour l'élimination des déchets, il est intéressant d'observer que **quasiment la moitié d'entre eux (49%) déclarent trier, chez eux, leurs déchets organiques** (restes de repas, épluchures, journaux souillés...). Le taux est élevé ; peut-être tous les enquêtés n'ont-ils pas bien compris la **spécificité** de ce type de tri, ou du moins la spécificité de notre questionnaire.

Tableau 95
Triez-vous, chez vous, les bio-déchets, c'est-à-dire les déchets organiques tels que les restes de repas, les épluchures de légumes, les journaux souillés, etc ?

	<i>(en %)</i>
• Oui	49,1
• Non	50,6
• <i>Ne sait pas</i>	0,3
Total	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Il reste qu'on observe que **cette pratique est bien plus répandue à la campagne que dans les grandes villes** : 68% des habitants de communes rurales déclarent pratiquer ce type de tri chez eux, contre 34% des Franciliens (Tableau 96).

De même, on le pratique à 61% quand on dispose d'un jardin individuel, et à 32% quand on n'en dispose pas¹⁶.

Le taux est même particulièrement élevé (52-53%) dans les grandes agglomérations (y compris agglomération parisienne), dès lors que l'on y dispose d'un jardin individuel. Autrement dit, **le critère le plus sélectif est celui de disposer d'un jardin** : dès lors qu'on en a un, on trie les bio-déchets à au moins 50%.

¹⁶ Précisons que 58% des enquêtés déclarent disposer d'un jardin individuel.

Tableau 96
Le pourcentage d'individus déclarant trier, chez eux, les bio-déchets, en fonction du lieu de résidence

(en %)

Lieu de résidence (taille d'agglomération)	Ensemble de la population	Dont :	
		dispose d'un jardin individuel	n'en dispose pas
• Moins de 2 000 habitants	68	69	61
• De 2 000 à 20 000 habitants	53	61	30
• De 20 000 à 100 000 habitants	47	55	35
• 100 000 habitants et plus	38	53	27
• Paris et agglomération parisienne	34	52	29
Total	49	61	32

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 68% des habitants de communes de moins de 2 000 habitants déclarent trier chez eux les bio-déchets, contre 34% des Franciliens. Le taux passe à 52% chez les Franciliens disposant d'un jardin individuel.

C'est ce que confirme, d'ailleurs, les données du Tableau 97 : les enquêtés habitant **une maison individuelle**, qui la plupart du temps bénéficient d'un jardin, trient à 60 % leurs bio-déchets, alors que ce taux est compris entre 29 et 32 % pour les habitants d'immeubles collectifs.

Il reste qu'au-delà du critère de possession d'un jardin ou d'une maison individuelle, **l'âge exerce un rôle non négligeable** (Tableau 97) : quand on a plus de 40 ans et qu'on habite une maison individuelle, on trie ses bio-déchets à 66%, contre 51% quand on a moins de 40 ans (et une maison individuelle).

Le même effet d'âge apparaît d'ailleurs chez les locataires et les résidents d'immeubles collectifs : ils trient moins les bio-déchets que les propriétaires ou les « pavillonnaires », mais ils le font de toutes façons plus au-delà de 40 ans, sauf dans les HLM où environ 30% des enquêtés trient les déchets organiques, quel que soit leur âge.

Tableau 97
Le pourcentage d'individus déclarant trier, chez eux, les bio-déchets ,
en fonction de l'âge et du type de logement

(en %)

	Ensemble de la population	Dont :	
		A moins de 40 ans	A plus de 40 ans
Statut d'occupation du logement			
• Propriétaire (et accédant)	59	47	63
• Locataire (et logé gratuitement)	41	37	46
Type de logement			
• Pavillon	60	51	66
• HLM.....	29	31	28
• Autre immeuble.....	32	28	39
Ensemble.....	49	40	56

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2002.

Exemple de lecture : 59% des propriétaires de leur logement trient leurs bio-déchets ; 47% quand ils ont moins de 40 ans, 63% quand ils ont plus de 40 ans.

De fait, les variations socio-démographiques du pourcentage de « trieurs de bio-déchets » répondent en grande partie aux variations catégorielles du taux de possession d'une maison individuelle, et, plus secondairement, de l'âge moyen dans chaque groupe (Tableau 98).

C'est la raison pour laquelle, nous avons également fourni au Tableau 98 les variations du pourcentage de trieurs, selon qu'on habite, ou pas, en maison individuelle. **Trois constats principaux en ressortent :**

- * Quand on habite en maison individuelle et qu'on a plus de 60 ans, on trie ses bio-déchets, chez soi, à 69%. Le taux est finalement très élevé.
- * Chez les habitants de maisons individuelles, on tri davantage ses bio-déchets quand on est travailleur indépendant ou cadre moyen.
- * Enfin, quand on réside en immeuble collectif, il apparaît très peu de variations catégorielles, sauf au-delà de 60 ans. En général, environ 30% des résidents d'immeubles trient les bio-déchets chez eux.

Tableau 98
Le pourcentage d'individus déclarant trier, chez eux, les bio-déchets,
selon quelques caractéristiques socio-démographiques

(Début 2002)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont réside :	
		en maison individuelle	en immeuble collectif
Sexe			
• Homme.....	50	63	30
• Femme	48	58	32
Age			
• Moins de 25 ans	37	41	34
• 25-39 ans.....	41	54	27
• 40-59 ans.....	54	63	31
• 60-69 ans.....	59	69	35
• 70 ans et plus.....	60	69	38
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	54	68	30
• Bepc, technique (inf. au bac)	50	59	34
• Bac, niveau bac	43	57	25
• Diplôme du supérieur.....	46	55	32
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	60	68	(26)
• Cadre supérieur	36	43	(26)
• Profession intermédiaire	52	65	34
• Employé.....	40	49	31
• Ouvrier	48	59	34
• Reste au foyer	47	62	(20)
• Retraité.....	61	69	40
• Autre inactif (étudiant).....	34	41	(26)
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 F.....	48	68	28
• De 6 000 à 9 999 F.....	49	64	31
• De 10 000 à 14 999 F.....	47	59	30
• De 15 000 à 19 999 F.....	49	58	32
• 20 000 F et plus	47	51	(31)
Ensemble.....	49	60	31

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002.

Exemple de lecture : Au total, 61 % des retraités déclarent trier leurs bio-déchets, contre 49% de la population en moyenne. Plus précisément, cela concerne 69% des retraités vivant en maison individuelle et 40% de ceux vivant en immeubles collectifs.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Enfin, on indiquera que « trier les bio-déchets chez soi » est une habitude davantage pratiquée par **les gens les plus sensibles à l'environnement** : alors qu'en moyenne, 49% de la population s'y prêtent, c'est le cas de 57% des personnes se déclarant « très sensibles » à l'environnement et de 61% de celles ayant régulièrement acheté, dans les douze derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique.

Le tri des bio-déchets est donc une pratique reconnue et favorisée par les personnes ayant une sensibilité réelle à l'écologie.

* * *

*

Annexes

<p>Annexe I</p> <p>—</p> <p>Tableaux complémentaires</p>
--

Tableau A1
Les automobilistes au début 2002

(en %)

	Répartition de l'ensemble de la population (18 ans et plus)
A l'usage d'une voiture	79
Dont :	
• a conduit au cours des douze derniers mois	72 (« Automobilistes »)
• n'a pas conduit dans l'année	7
N'a pas l'usage d'une voiture ¹⁷	21
Total	100

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2002

¹⁷ Parmi ces individus, remarquons que 3 % ont conduit dans l'année et 18 % n'ont pas conduit.

Tableau A2
Les différents groupes d'opinions concernant la pollution de l'air,
selon quelques critères socio-démographiques

(Début 2002)

(en %)

	Anxieux	Victimes	Insatisfaits de l'information	Confiants	Autres	Ensemble de la population
Sexe						
• Homme.....	50	43	45	46	49	47
• Femme.....	50	57	55	54	51	53
	100	100	100	100	100	100
Age						
• Moins de 25 ans.....	13	12	21	7	17	14
• 25-39 ans.....	33	32	29	26	27	31
• 40-59 ans.....	33	34	31	29	33	33
• 60-69 ans.....	11	10	8	17	9	11
• 70 ans et plus.....	11	11	11	21	14	13
	100	100	100	100	100	100
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep).....	25	19	26	36	25	25
• Bepc, technique (inf. au bac).....	40	38	44	33	32	38
• Bac, niveau bac.....	17	17	16	16	17	18
• Diplôme du supérieur.....	18	26	14	15	26	20
	100	100	100	100	100	100
Profession exercée						
• Indépendant (1).....	8	5	8	7	7	7
• Cadre supérieur.....	6	7	3	6	9	6
• Profession intermédiaire.....	12	15	9	6	11	11
• Employé.....	16	15	24	12	16	16
• Ouvrier.....	19	14	16	15	15	16
• Reste au foyer.....	12	17	14	16	11	14
• Retraité.....	22	21	16	33	23	22
• Autre inactif (étudiant).....	7	5	11	4	8	7
	100	100	100	100	100	100
Taille de l'agglomération						
• Moins de 2 000 habitants.....	31	26	24	35	18	27
• 2 000 à 20 000 habitants.....	21	14	18	15	11	17
• 20 000 à 100 000 habitants.....	15	10	15	10	14	13
• 100 000 à 200 000 habitants.....	6	5	11	8	9	7
• 200 000 habitants et plus.....	19	24	17	18	25	21
• Paris et agglomération parisienne.....	8	21	15	14	23	15
	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)						
• Aucun.....	65	66	67	78	75	68
• Un.....	16	15	15	11	12	14
• Deux.....	13	10	12	7	9	11
• Trois et plus.....	6	9	6	5	4	6
	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Tableau A3
L'évolution du pourcentage d'individus portant un jugement « majoritairement négatif »
sur l'information concernant les produits verts

(en %)

	Début 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Evolution 1997-2002
Sexe						
· Homme.....	59	65	66	71	71	+ 12
· Femme.....	53	62	65	70	68	+ 15
Age						
· Moins de 25 ans.....	57	63	69	72	70	+ 13
· 25-39 ans	58	66	67	71	69	+ 11
· 40-59 ans	60	63	67	73	72	+ 12
· 60-69 ans	51	57	61	64	66	+ 15
· 70 ans et plus.....	40	67	61	69	67	+ 27
Diplôme						
· Aucun diplôme (ou Cep).....	44	59	61	67	69	+ 25
· Bepc, technique (inf. au bac)..	58	66	65	73	68	+ 10
· Bac, niveau bac.....	61	66	72	74	69	+ 8
· Diplôme du supérieur	66	63	70	69	72	+ 6
Profession exercée						
· Indépendant (1)	50	65	78	75	78	+ 28
· Cadre supérieur	71	60	75	65	70	- 1
· Profession intermédiaire.....	66	71	68	73	69	+ 3
· Employé	55	66	69	72	70	+ 15
· Ouvrier	57	64	64	68	68	+ 11
· Reste au foyer.....	54	59	58	72	68	+ 14
· Retraité.....	48	62	62	67	68	+ 20
· Autre inactif (étudiant).....	56	61	68	78	71	+ 15
Ensemble.....	55	64	66	71	69	+ 14

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Annexe II
—
Carte des régions utilisées



Annexe III**Grilles de post-codage des questions ouvertes****Q11 - Dites moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution ?**

Coder en ne tenant compte que de la première idée exprimée

01. **Rester chez soi, fermer les fenêtres** : se mettre à l'abri dans la maison, ne pas sortir...
02. **Ne pas prendre sa voiture** : ne pas prendre son véhicule personnel, ne pas conduire, modifier son comportement sur route.
03. **Recourir à des moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle** : prendre les transports en commun, marcher, utiliser un vélo...
04. **Utiliser un masque** : se préserver, utiliser un chiffon mouillé sur le visage, éviter de respirer, masque à oxygène...
05. **Partir de chez soi** : partir loin de la pollution, s'éloigner de la pollution...
06. **Attendre les consignes de sécurité** : écouter les informations, écouter les médias...
07. **Autres**
08. **Ne sait pas, non-réponse.**
09. **Eviter de faire un effort physique, une activité sportive.**

Q21 - A quelle norme ou à quelle marque correspond le logo 1 ?

- 01. **Norme française pour l'environnement, norme NF.**
- 02. **La protection de l'environnement** : protection de la couche d'ozone, c'est pour la terre, c'est un truc écolo, symbole anti-pollution, les verts, végétation...
- 03. **Sur l'emballage des produits** : sur les emballages, sur les produits laitiers, sur les bombes aérosols, sur ce qui est papier, plastique...
- 04. **Autres**
- 05. **Ne sait pas, non-réponse.**

Q23 - A quelle norme ou à quelle marque correspond le logo 2 ?

- 01. **Maison verte**
- 02. **Se réfère à des produits ménagers autres que Maison Verte** : marque de lessive, Stanhome, produits d'entretien, les produits Rainett ...
- 03. **Se réfère à l'environnement ou à la protection de l'environnement** : produits verts, les verts, écologie, environnement autour de la maison ...
- 04. **Autres**
- 05. **Ne sait pas, non-réponse.**

Q25 - A quelle norme ou à quelle marque correspond le logo 3 ?

- 01. **Norme Européenne** : norme européenne SAI, norme européenne en faveur de l'environnement ...
- 02. **Europe verte** : Europe écologique, Europe verte, produits bio-européens ...
- 03. **Europe** : Europe sans autre indication, ça doit être pour une fabrication européenne, communauté européenne, logo européen, produits européens, qualité européenne, marque européenne ...
- 04. **Euro** : c'est l'euro ...
- 05. **Se réfère à l'environnement ou à la protection de l'environnement** : écolo sans autre indication, écologique, bio, environnement ...
- 06. **Autres.**
- 07. **Ne sait pas, non-réponse.**

Annexe IV

Liste des questions insérées à la demande de l'ADEME

(Vague de début 2002 de l'enquête sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* »)

(Aux seuls actifs)

Q1 - Vous-même, seriez-vous personnellement prêt à travailler en télétravail (c'est-à-dire à travailler chez vous, ou dans un centre situé près de chez vous, en liaison avec votre entreprise) ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | | |
|---------------------------------------|---|--------------------|
| . Oui, tout le temps | 1 | |
| . Oui, de temps à autre | 2 | |
| . Non | 3 | Passez à Q3 |
| . Mon travail ne s'y prête pas | 4 | |
| . Travaille déjà en télétravail | 5 | |
| . <i>Ne sait pas</i> | 6 | |

Q2 - Quelles sont, dans l'ordre, les deux raisons parmi celles-ci qui vous incitent le plus à désirer travailler en télétravail ?

(Présentez la liste – classez les deux réponses)

- | | 1 ^{ère}
réponse
citée | 2 ^{ème}
réponse
citée |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| . Pour éviter de perdre du temps dans les transports..... | 1 | 1 |
| . Pour rester travailler à domicile..... | 2 | 2 |
| . Pour des raisons financières (pas de dépenses de transport, de restaurant ...) | 3 | 3 |
| . Pour limiter les pollutions dues aux transports | 4 | 4 |
| . Pour être plus productif | 5 | 5 |
| . Pour éviter les conflits avec la hiérarchie et les collègues..... | 6 | 6 |
| . Autre | 7 | 7 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 8 | 8 |

(A tous)

Q3 - Lors de l'achat d'un appareil ménager (réfrigérateur, lave-linge...), l'étiquette d'informations sur la consommation électrique de l'appareil entre-t-elle dans vos éléments de choix ?

(Enumérez - une seule réponse)

- . Oui, toujours 1
- . Oui, quelquefois 2
- . Non, jamais..... 3
- . Ne connaît pas ce genre d'étiquette 4
- . *Ne sait pas* 5

Q4 - En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *N'a pas de voiture* 3
- . *Ne sait pas* 4

1

2

3

4

Passez à Q7

Q5 - Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

- . De plein gré 1
- . Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations) 2
- . *Ne sait pas* 3

Q6 - Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Les transports en commun 1
- . Le vélo 2
- . La marche à pied 3
- . Une moto ou un vélomoteur 4
- . Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.. 5
- . Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là 6
- . Autre 7
- . *Ne sait pas* 8

Q7 - Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

(Une seule réponse)

- . Très bien informé 1
- . Assez bien informé 2
- . Assez mal informé 3
- . Très mal informé 4
- . *Ne sait pas* 5

Q8 - Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Non, elle ne présente aucun risque pour la santé 1
- . Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants 2
- . Oui, elle présente des risques légers pour la santé 3
- . Oui, elle présente des risques importants pour la santé 4
- . *Ne sait pas* 5

Q9 - Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

Q10 - Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

Passez à Q12

Q11 - Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair)

/ _____ /

/ _____ /

--	--

Parlons maintenant des déchets ménagers

Q12 - Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...

(Citez un à un - une seule réponse par ligne)

- . A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales, ...) ?
- . A acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?.....

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3

Q13 - Aujourd'hui, pour le ramassage des déchets ménagers, chaque foyer paye une taxe forfaitaire. Seriez-vous prêt à accepter de remplacer cette taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets que vous jetez ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q14 - Triez-vous, chez vous, les bio-déchets, c'est-à-dire les déchets organiques tels que les restes de repas, les épluchures de légumes, les journaux souillés, etc ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q15 - Savez-vous à combien s'élève le montant annuel de ce que vous payez pour l'élimination des déchets ménagers de votre domicile ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

1	Passez à Q17
2	
3	

Q16 - A combien s'élève ce montant annuel ?

_____ Francs

Q17 - Seriez-vous prêt, dans votre foyer, à trier davantage vos déchets ménagers si cela vous permettait de bénéficier d'une baisse de ce que vous payez aujourd'hui pour l'élimination des déchets ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q18 - Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »). Pensez-vous que l'information sur ces produits est :

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Claire ?
- . Suffisante ?
- . Scientifiquement fondée ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q19 - De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q20 - Nous allons vous présenter des logos, des sigles que l'on peut trouver sur l'emballage de produits respectueux de l'environnement.

(Enquêteur : présentez les logos)

Parlons du 1^{er} logo (logo 1). Le connaissez-vous ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

1	Passez à Q22
2	
3	

Q21 - Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 1 ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair pour le logo 1)

/

/

--

Q22 - Connaissez-vous le deuxième logo (logo 2) ?

(Enquêteur : laissez les logos)

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

1	Passez à Q24
2	
3	

Q23 - Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 2 ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair pour le logo 2)

/ _____ /

/ _____ /

Q24 - Connaissez-vous le troisième logo (logo 3) ?

(Enquêteur : laissez les logos)

. Oui

1

. Non

2

. Ne sait pas

3

Passez à Q26

Q25 - Selon vous, à quelle norme ou à quelle marque correspond précisément le logo 3 ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair pour le logo 3)

/ _____ /

/ _____ /

Q26 - Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

. Oui

1

. Non

2

. Ne sait pas

3

Passez à Q28

Q27 - Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Ils sont de meilleure qualité

1

. Ils respectent l'environnement

2

. Leur prix était intéressant

3

. Vous faites confiance à la marque

4

. Ils sont meilleurs pour la santé

5

. C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications)

6

. Ne sait pas

7

Q28 - Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|----------------------------|---|
| . Régulièrement | 1 |
| . Rarement | 2 |
| . Jamais | 3 |
| . N'a pas de voiture | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

* * *

*